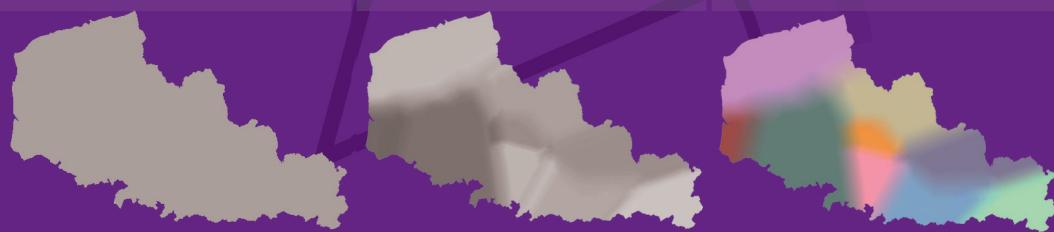


Insee Dossier

Nord-Pas-de-Calais



N° 2

Décembre 2014

Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : Diagnostic et dynamiques

Tome 1 – Manuels thématiques

Édition 2014

Avant-propos

Engagés depuis 2010 dans une démarche partenariale, le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, la Préfecture de région et l'Insee ont étudié, selon une échelle géographique intermédiaire entre la région et les zonages de projet, des « espaces régionaux » qui interagissent et sont interdépendants. Le premier volet de cette démarche, dont les résultats sont diffusés dans des dossiers intitulés « Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir », a apporté un repérage de ces espaces sous le prisme de leurs perspectives démographiques, de leur dynamisme économique, de leur développement humain, de leur type de gouvernance, de leur connectivité.

Fondé en grande partie sur une analyse rétrospective, ce premier volet a permis de déterminer les trajectoires des territoires et leurs inflexions récentes. Il aboutit à la mise en exergue de neuf espaces régionaux, dont les contours sont délibérément imprécis : les logiques territoriales dépassent en effet les frontières de toute nature et présentent, selon les dimensions observées, des débordements d'un espace à l'autre, voire des tensions. Ce volet a fortement inspiré l'actualisation du Schéma régional d'aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). Il a permis également de construire une vision partagée du territoire entre l'État et la Région à un moment de recomposition des territoires infra-régionaux, d'élaboration des schémas de programmation sectoriels et des grandes contractualisations pluriannuelles européennes (PO FEDER-FSE 2014-2020) et régionales (Contrat de plan État-Région 2015-2020) qui s'avèrent être structurantes pour le futur développement de la région.

La présente étude constitue le second volet de la démarche, consacré à l'établissement d'un diagnostic interne sur les modalités d'organisation et de développement de chacun des espaces régionaux. Cette étude se compose, d'une part, de manuels thématiques présentant les éléments de méthodes et les modules d'analyse, d'autre part, de fascicules établis espace par espace, avec un examen détaillé des enjeux, en apportant des éclairages sur la démographie, l'économie, le développement humain et les mobilités. Elle comporte un socle statistique homogène et commun à tous les espaces étudiés, complété par des focus permettant de questionner des spécificités propres à chaque espace.

Conduite en partenariat avec le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais et la Préfecture de région, le regard porté sur la géographie régionale reflète la volonté des acteurs régionaux de proposer, aux côtés des travaux d'expertise menés par les ingénieries des territoires, des clés complémentaires de questionnement à même de reconnaître les particularités des espaces et d'aider à construire conjointement un développement régional. A cette fin, une lecture prospective accompagne chaque fascicule, avec pour ambition d'être une pierre de touche pour poursuivre les échanges avec l'ensemble des décideurs et acteurs qui prennent part à l'aménagement et au développement durable des territoires.

Sommaire

Avant-propos	1
Introduction	5
Chapitre 1 - Dynamiques démographiques	9
Chapitre 2 - Polarités économiques	21
Chapitre 3 - Développement humain	33
Chapitre 4 - Liens & mobilités	55
Annexes statistiques	87

Directeur de la publication : Daniel HUART

Coordination du dossier : Arnaud DEGORRE

Suivi partenarial : Nathalie DAMIENS (Préfecture de région), Stéphane HUMBERT et Frédérique PARRAD (Conseil Régional)

Contribution aux études : David DESRIVIERRE, Jérôme FABRE, Nicolas HOSDEZ, Nicolas LAVAL, Nicolas TURBAN

Référente Études Qualité : Elisabeth VILAIN

Maquette, composition : Annick CEUGNIEZ

Révision éditoriale: Olivier MAJCHERCZAK

Cartographie : Martine SÉNÉCHAL

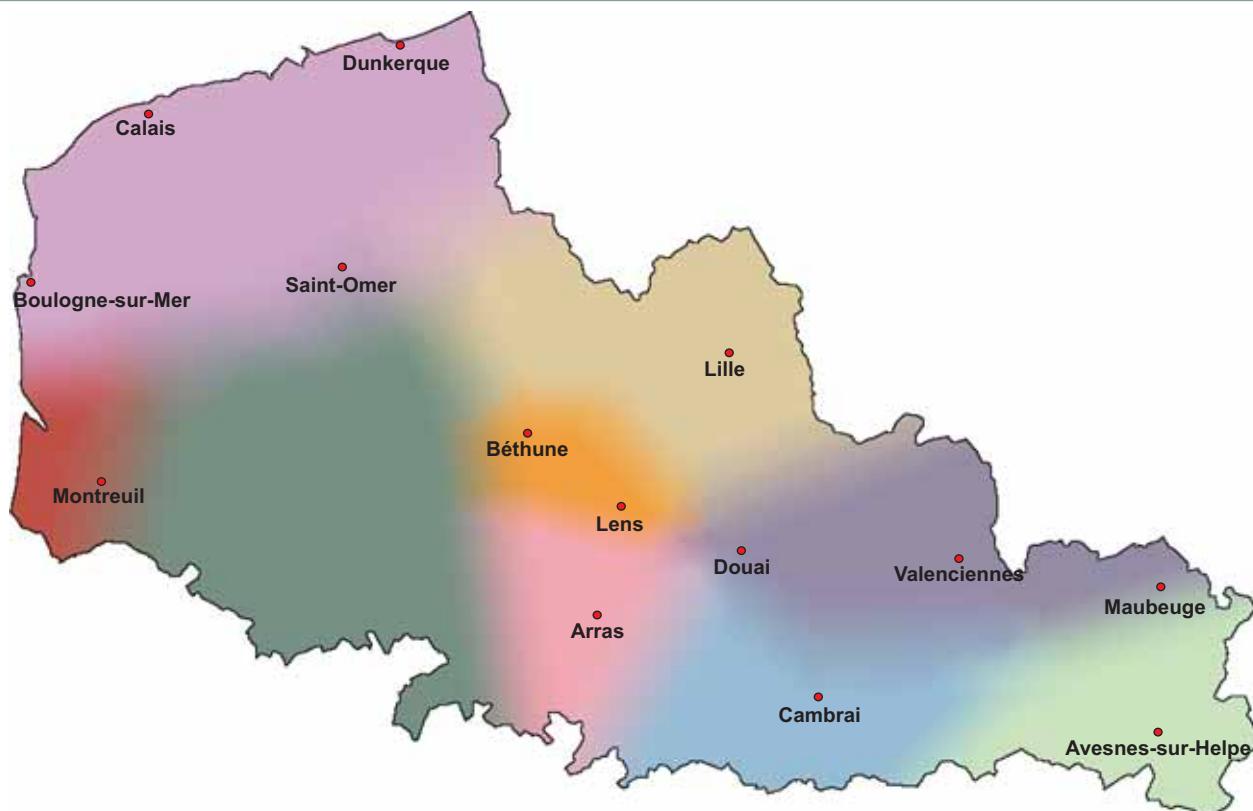
Vente : par correspondance CNGP - Insee BP 402 80004 AMIENS CEDEX ou via Internet : www.webcommerce.insee.fr - Tél. : 03 22 97 31 70

Présentation de la démarche

Le présent dossier, « Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : diagnostic et dynamiques » s'inscrit dans la suite d'un premier ensemble d'analyses regroupées dans le dossier « *Les espaces du Nord-Pas-de-Calais - Trajectoires, enjeux et devenir* » et la synthèse « *La région Nord-Pas-de-Calais structurée autour de neuf espaces* ». Ces études engagées par la Préfecture de région, le Conseil régional et l'Insee Nord-Pas-de-Calais conduisent à la définition de zonages régionaux, structurés à travers cinq thématiques (dynamiques démographiques, mutations et polarités économiques, développement humain, gouvernance territoriale, connexions et interdépendance). Un examen transversal de ces multiples dimensions a permis de définir une nouvelle lecture de la région en neuf espaces, conçus comme des ensembles territoriaux présentant des défis spécifiques, s'appuyant sur un mode de fonctionnement interne tout en s'inscrivant dans des relations inter-territoriales à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais (*carte 1*). Les contours des espaces régionaux sont délibérément imprécis : les logiques territoriales dépassent en effet les frontières administratives ou les zonages d'étude et présentent, selon les dimensions observées, des débordements d'un espace à l'autre, voire des tensions entre espaces (*carte 2*).

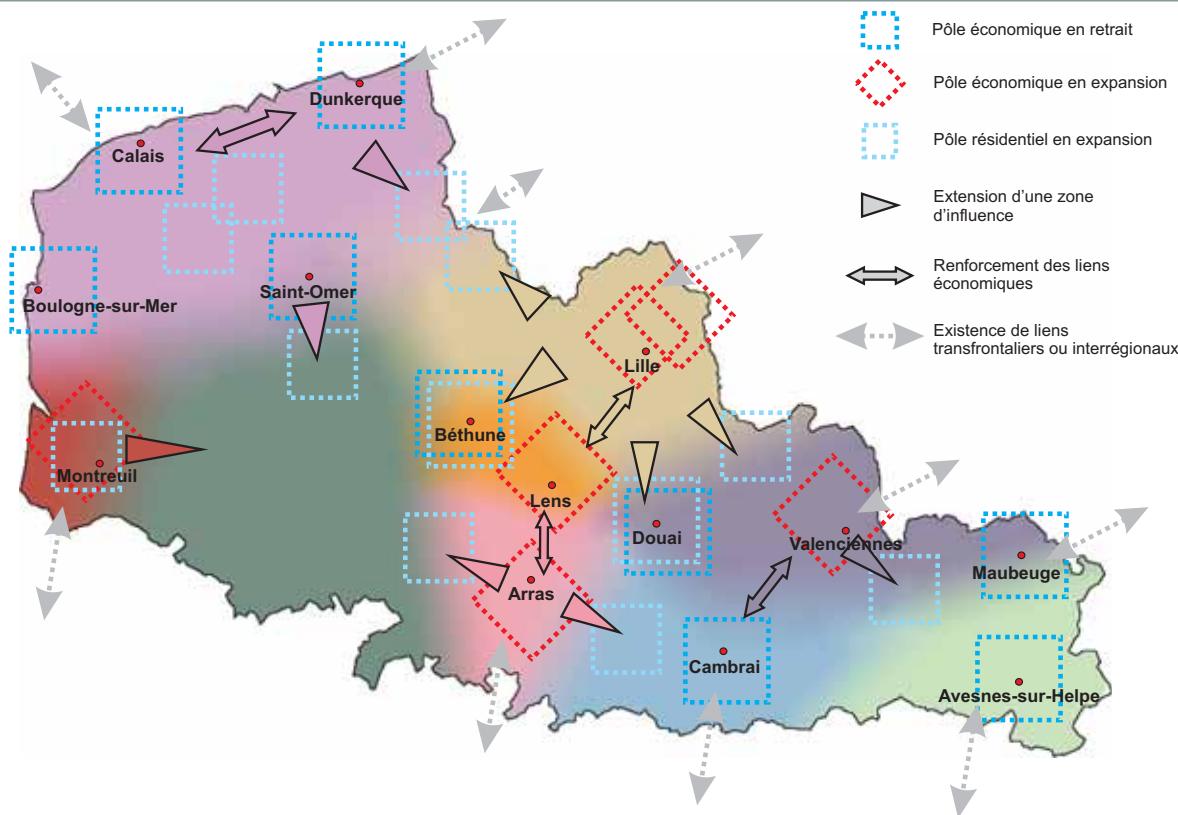
Le présent ouvrage est fondé sur une démarche complémentaire : il s'agit de lire les neuf espaces régionaux et leurs modalités internes de développement à travers les différentes thématiques. Construit sous la forme de monographies et de planches cartographiques établies espace par espace, cet ouvrage examine les enjeux propres à chaque territoire. Il met notamment en valeur les complémentarités ou tensions au sein de leur organisation interne : par exemple, entre plusieurs agglomérations, entre espaces urbains et ruraux, entre une métropole et des villes moyennes, entre espaces résidentiels et espaces économiques, etc. Il se veut un outil de connaissance et de diagnostic, à la disposition des acteurs territoriaux et régionaux.

Carte 1 : les espaces régionaux



Source : Insee, Conseil régional, Préfecture de région.

Carte 2 : neuf espaces soumis à des tensions



Source : Insee, Conseil régional, Préfecture de région.

L'analyse vise en particulier à décrire les principales fonctions économiques et sociales jouées par chacun des espaces et à questionner leur organisation en tant que « système territorial ». Cette dernière notion désigne une configuration à la fois spatiale, économique et d'acteurs, dont les différentes composantes géographiques et fonctionnelles peuvent être lues comme assurant, à travers leurs interactions, un rôle spécifique au sein de la région. De la sorte, l'ouvrage examine les enjeux et défis de chacun des espaces, eu égard à leur spécialisation fonctionnelle.

Afin d'établir une lecture cohérente avec le précédent dossier, l'ensemble des analyses porte une date de référence qui précède l'entrée dans la crise économique mondiale. Ainsi, le diagnostic établi apporte une analyse complète de la situation des espaces avant les mutations induites par les derniers chocs économiques dont l'ampleur reste encore à appréhender au niveau local.

Le premier tome du présent ouvrage est consacré à la présentation de la démarche d'ensemble et à l'introduction aux concepts statistiques utilisés. Pour chaque thème traité dans l'ouvrage, sont présentées les illustrations et les modalités de lecture des indicateurs (définition des concepts, guide de lecture, légende détaillée, précautions méthodologiques) avec, à chaque fois, un cadrage à l'échelle régionale. De même, le détail des nomenclatures utilisées, la définition des principaux concepts et un tableau synthétique des indicateurs sont repris dans cette partie introductive. Le second tome est constitué des fascicules propres aux neuf espaces et comporte, pour chaque thème, un tronc commun d'illustrations et d'indicateurs, ainsi qu'un focus spécifique à chaque espace.

Dynamiques démographiques

Le profil démographique d'une région est le fruit d'une histoire qui, de génération en génération, façonne l'espace au rythme des foyers de peuplement. Les tendances démographiques s'inscrivent dans une temporalité longue, qui bien souvent s'observe sur plusieurs décennies. À l'échelle d'un territoire, les mutations démographiques peuvent s'enclencher ou s'accélérer sur des temporalités plus courtes, au gré des changements de comportements sociaux (décohabitation, mobilités, choix résidentiels) qui se couplent à des évolutions structurelles (vieillissement, fécondité). Participant à l'avenir démographique du Nord-Pas-de-Calais, les neuf espaces régionaux retenus dans cette étude ont connu des trajectoires démographiques qui leur sont propres et amènent à des politiques d'aménagement du territoire à la fois adaptées à la situation locale et cohérentes avec le contexte régional.

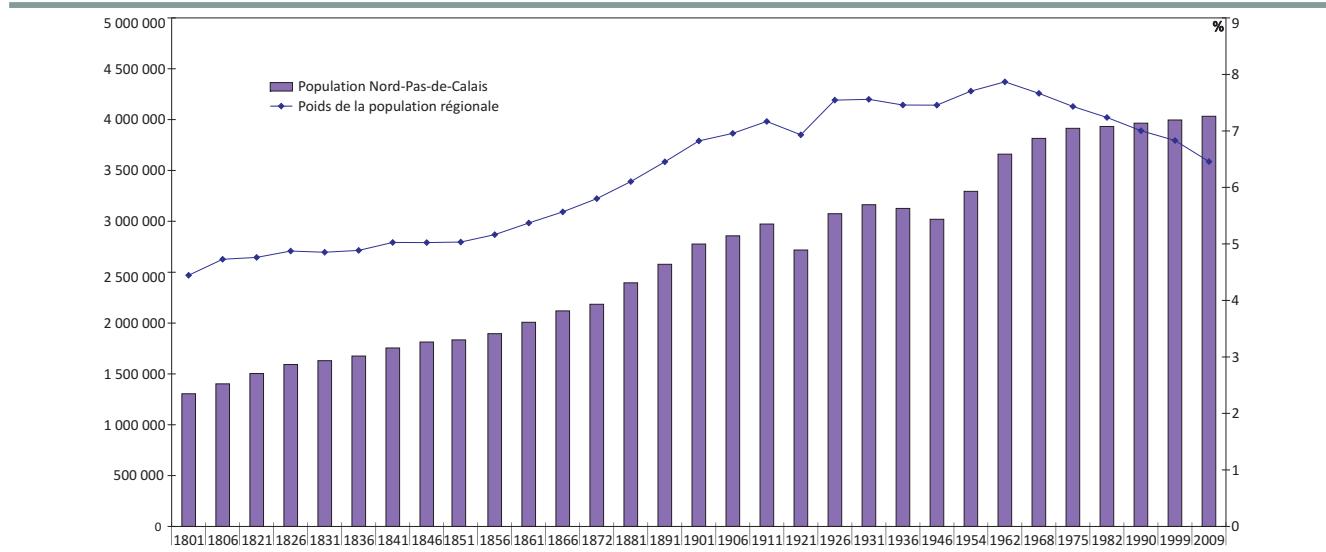
Une histoire démographique liée à la révolution industrielle

Le Nord-Pas-de-Calais comptait 1 305 000 habitants au début du XIX^e siècle et représentait alors 4,4 % de la population de France métropolitaine (*graphique 1*). L'accroissement démographique a été peu marqué durant la première moitié de ce XIX^e siècle mais légèrement plus rapide qu'en moyenne nationale : en 1851, la région comptait 1 835 000 habitants soit 5 % de la population française.

Par contre, l'augmentation de la population régionale s'est nettement accentuée au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. En 1962, le Nord-Pas-de-Calais rassemblait près de 3 660 000 habitants, soit 7,9 % de la population nationale. Cette phase, qui correspond à la révolution industrielle, est caractérisée par des arrivées massives de populations de diverses origines, venues répondre aux importants besoins locaux de main-d'œuvre.

Depuis, la dynamique démographique régionale s'est considérablement essoufflée, relativement à la moyenne française, et son poids démographique s'est progressivement contracté. En effet, la période postindustrielle a fait succéder au boom démographique une période de stabilité, en lien avec le mouvement global de désindustrialisation, qui a particulièrement touché les zones initialement très industrielles dont fait partie le Nord-Pas-de-Calais. Autour des années 2000, la région a franchi le seuil de 4 millions habitants, soit 6,5 % de l'ensemble national.

Graphique 1 : Population régionale au cours des XIX^e et XX^e siècles et poids dans la population nationale



Source : recensements de la population 1801 à 2009 (Insee).

L'évolution démographique, sur longue période comme sur un passé plus récent, a été contrastée selon les différents territoires dont se compose le Nord-Pas-de-Calais. Chaque espace a pu connaître des dynamiques propres, en fonction de son attractivité relative. A l'échelle locale, des spécificités apparaissent également selon le caractère du territoire (par exemple : urbain ou périurbain), sa fonction résidentielle (quartier dense, banlieue, zone pavillonnaire, etc.) ou sa fonction économique (zone industrielle, zone métropolitaine...). Dès lors, l'analyse des dynamiques démographiques permet d'apprécier, à l'échelle des espaces régionaux et de leurs composantes, les mécanismes à l'œuvre au regard de l'évolution de la population et des ménages, ainsi que la transformation du visage démographique du territoire (place des jeunes ou des séniors, familles ou personnes isolées, flux migratoires...)

Pour chacun des neuf espaces régionaux, six illustrations, regroupées en trois thèmes distincts, ont été retenues pour le tronc commun de l'analyse démographique (*tableau 1*). En outre, un focus est proposé pour à chacun des espaces (*tableau 2*). Les illustrations et les indicateurs clés retenus dans chaque fascicule territorial sont davantage détaillés en annexe.

Tableau 1 : Illustrations du tronc commun en démographie

Foyers de peuplement	
Carte communale	Nombre d'habitants 2008
	Évolution annuelle moyenne 1999-2008
Graphique	
	Évolution du nombre d'habitants 1975-2030
Ménages	
Carte communale	Nombre de ménages 2008
	Évolution annuelle moyenne 1999-2008
Graphique	
	Évolution du nombre de ménages 1975-2030
Vieillissement	
Carte communale	Nombre de séniors 2008
	Évolution annuelle moyenne 1999-2008
Graphique	
	Pyramides des âges 2008 et 2030

Tableau 2 : Liste des focus en démographie

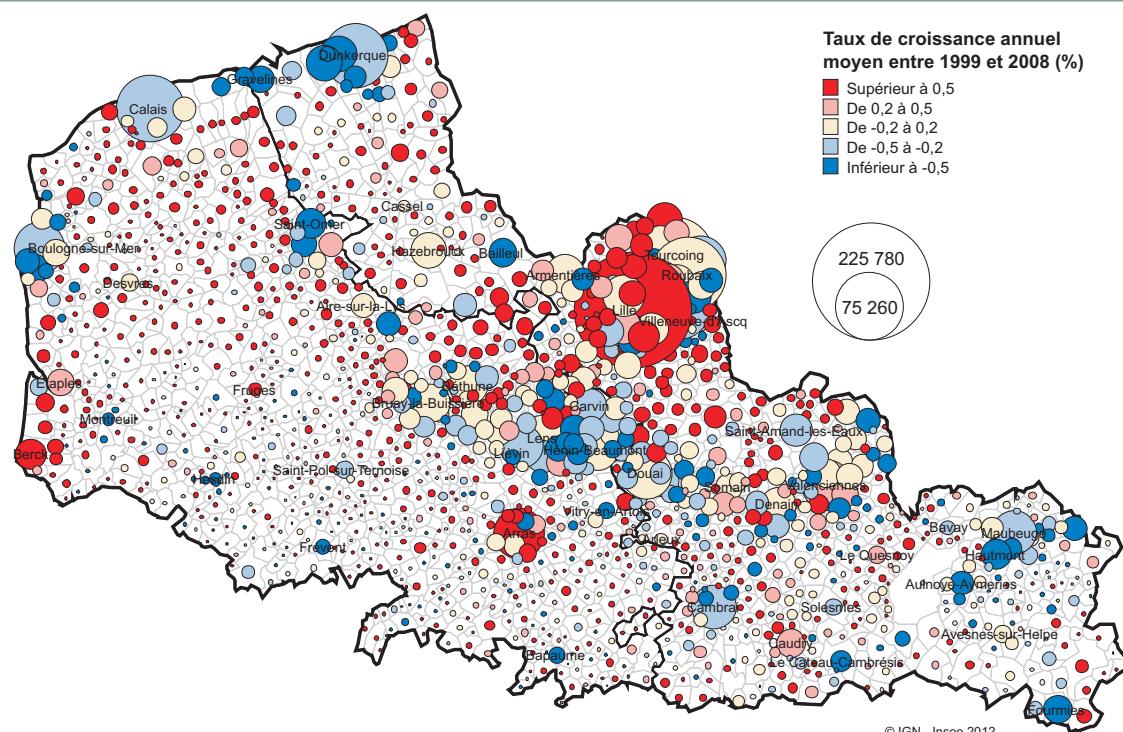
Espace Nord Littoral
Le déficit migratoire, accélérateur de vieillissement
Espace Sud Littoral
Du troisième au quatrième âge
Espace Lillois
Un pôle étudiantin
Espace Arrageois
Croissance démographique et également urbain
Espace Avesnois
Un déficit des classes d'âge actives
Espace Cambrésis
Une attractivité résidentielle récente
Espace Vallées et Plateaux ruraux
Des soldes migratoires contrastés
Espace Hainaut-Sambre
La réorganisation des foyers de peuplement
Espace Artois-Gohelle
Une surreprésentation de la population féminine âgée

Population en 2008 et évolution entre 1999 et 2008

La *carte 3* représente les populations communales en 2008 et l'évolution annuelle moyenne depuis 1999. La taille des bulles est proportionnelle à la population 2008 et la couleur des bulles est fonction du taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. L'échelle de la carte est identique d'un espace à l'autre.

Carte 3 : Population en 2008 et évolution entre 1999 et 2008



Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

La région Nord-Pas-de-Calais compte un peu plus de 4 024 000 habitants en 2008 (*tableau 3*). La répartition de la population est cependant loin d'être homogène sur le territoire (*carte 3*). La population est en effet largement concentrée dans la vaste conurbation qui s'étend de la métropole lilloise au bassin minier et, dans une moindre mesure, au sein du réseau de villes secondaires (ports littoraux, Arras, Cambrai et l'agglomération de Maubeuge essentiellement). À côté, de larges territoires apparaissent peu peuplés, notamment le quart Sud-ouest de la région.

Ce résultat se retrouve logiquement à l'échelle des espaces régionaux, d'autant que ceux-ci diffèrent assez fortement quant à leur superficie. Ainsi, l'espace Sud Littoral concentre seulement 1,8 % de la population régionale en 2008, contre 33,7 % pour l'espace Lillois (*tableau 3*). De même, alors que les espaces des Vallées et Plateaux ruraux et du Nord Littoral ont une superficie équivalente, près de 2 650 km², ils représentent respectivement 6 % et 16,8 % de la population régionale en 2008.

Entre 1999 et 2008, la région a gagné près de 28 000 habitants, soit une croissance annuelle moyenne de + 0,08 % (tableau 3). Les évolutions sont très disparates à une échelle localisée. Globalement, la plupart des villes centres ont perdu des habitants à l'exception de quelques-unes, en particulier celles de Lille, Arras et Berck-sur-Mer. À l'inverse, de nombreuses couronnes périurbaines ont vu leur population s'accroître sur la période récente : c'est notamment le cas autour des villes littorales mais aussi sur nombre de territoires situés entre l'agglomération lilloise et le bassin minier.

De la même manière, l'évolution démographique récente diffère assez fortement d'un espace à l'autre. Tandis que certains espaces ont vu leur population se contracter (Avesnois, Artois-Gohelle, Hainaut-Sambre) entre 1999 et 2008, d'autres ont connu une croissance assez marquée (Vallées et Plateaux ruraux, Arrageois et Sud Littoral), même si ceux-ci pèsent beaucoup moins dans la population régionale.

Tableau 3 : Population en 1999 et 2008 par espace et évolution annuelle moyenne 1999-2008

Unités : nombre et %

Espace	Population		Évolution annuelle moyenne	Poids régional en 2008
	1999	2008		
Avesnois	134 679	131 823	- 0,24	3,3
Artois-Gohelle	549 408	543 473	- 0,12	13,5
Hainaut-Sambre	658 837	654 777	- 0,07	16,3
Nord Littoral	680 508	677 465	- 0,05	16,8
Cambrésis	183 354	184 800	0,09	4,6
Lillois	1 333 970	1 358 121	0,20	33,7
Vallées et Plateaux ruraux	232 298	240 047	0,37	6,0
Arrageois	153 907	159 874	0,42	4,0
Sud Littoral	69 627	74 110	0,70	1,8
Région Nord-Pas-de-Calais	3 996 588	4 024 490	0,08	100,0

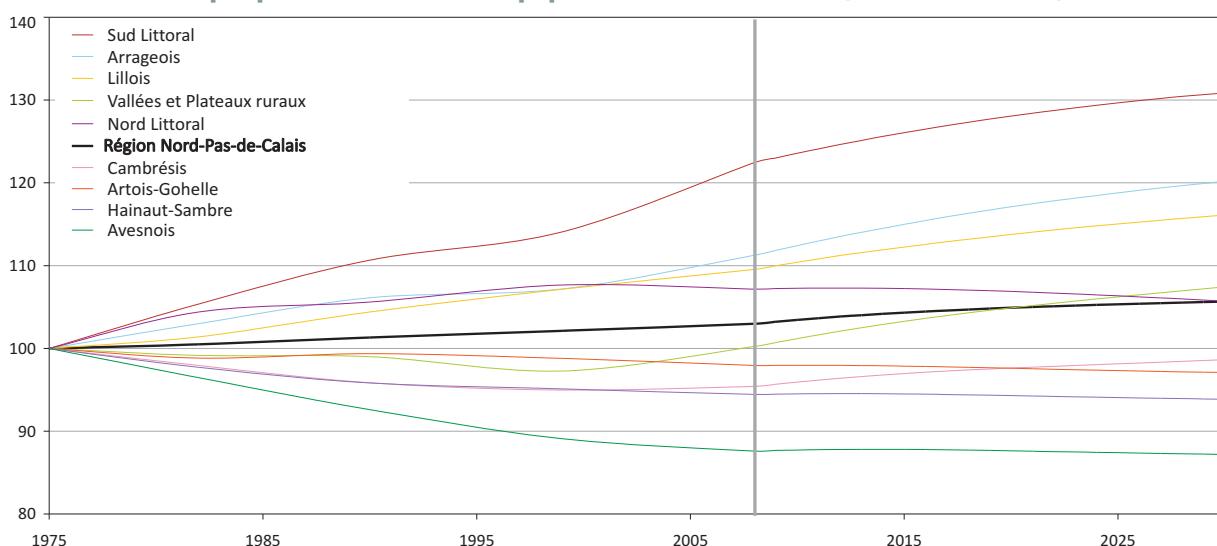
Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution rétrospective et prospective de la population de 1975 à 2030

Le graphique 2 présente l'évolution du nombre d'habitants de 1975 à 2030 (base 100 en 1975). Les données projetées sont fondées sur le scénario tendanciel de population du modèle de projection Omphale, qui reconduit les tendances démographiques récentes.

Chaque fascicule territorial reprend cette illustration en y faisant figurer l'espace considéré, la référence régionale ainsi que l'ensemble des SCoT localisés à l'intérieur ou à proximité immédiate de l'espace en question.

Graphique 2 : Évolution de la population de 1975 à 2030 (base 100 en 1975)



Source : recensements de la population 1975 à 2008, Omphale scénario tendanciel (Insee).

La population régionale croît régulièrement, à un rythme certes faible, depuis 1975 (*graphique 2*). Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir : le Nord-Pas-de-Calais compterait près de 4 135 000 habitants en 2030, soit 111 000 personnes de plus qu'en 2008 (*tableau 4*).

Certains espaces régionaux sont caractérisés par une dynamique démographique plus favorable, aussi bien d'un point de vue rétrospectif que prospectif. C'est le cas des espaces Sud Littoral, Arrageois et Lillois. À l'inverse, d'autres perdent continuellement de la population depuis le milieu des années 1970. C'est notamment le cas de l'espace Avesnois même si la baisse est moins marquée sur la période récente. Dans les années à venir, la population pourrait y rester plus ou moins stable. Ce ne serait pas le cas sur l'espace Nord Littoral : si la croissance démographique y était plus soutenue qu'en région jusqu'aux années 1990, la situation s'est depuis inversée et l'espace pourrait même faire face à une décroissance démographique dans les années à venir. Une évolution inverse est observée sur l'espace des Vallées et Plateaux ruraux : décroissance jusqu'à la fin des années 1990 suivie d'une augmentation récente, lié au récent regain d'attractivité des espaces ruraux, qui se poursuivrait dans les décennies à venir.

Tableau 4 : Évolution de la population par espace de 2008 à 2030

Unités : nombre, %

Espaces régionaux	Population		Variation	Évolution	
	2008	2030		Taux annuel moyen	Taux de croissance
Nord Littoral	677 465	668 156	- 9 309	- 0,06	- 1,4
Hainaut-Sambre	654 777	650 219	- 4 558	- 0,03	- 0,7
Artois-Gohelle	543 473	539 922	- 3 551	- 0,03	- 0,7
Avesnois	131 823	131 814	- 9	0,00	0,0
Cambrésis	184 800	190 442	5 642	0,14	3,1
Lillois	1 358 121	1 445 738	87 617	0,28	6,5
Vallées et Plateaux ruraux	240 047	256 552	16 505	0,30	6,9
Sud Littoral	74 110	79 870	5 760	0,34	7,8
Arrageois	159 874	172 583	12 709	0,35	7,9
Région Nord-Pas-de-Calais	4 024 490	4 135 296	110 806	0,12	2,8

Source : recensement de la population 2008, Omphale scénario tendanciel (Insee).

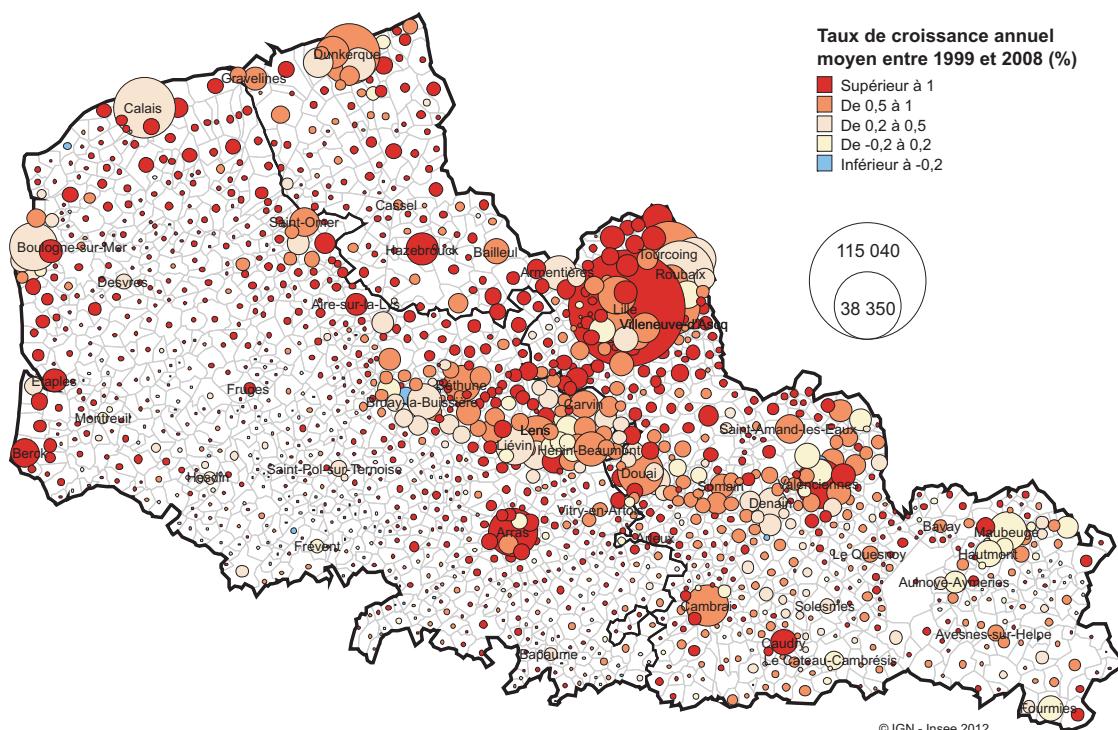
Les ménages

Nombre de ménages en 2008 et évolution entre 1999 et 2008

La *carte 4* représente le nombre de ménages par commune en 2008 et l'évolution annuelle moyenne depuis 1999. La taille des bulles est proportionnelle au nombre de ménages en 2008 et la couleur des bulles est fonction du taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. L'échelle de la carte est identique d'un espace à l'autre.

Carte 4 : Nombre de ménages en 2008 et évolution entre 1999 et 2008



Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Le Nord-Pas-de-Calais compte un peu plus de 1 618 000 ménages en 2008 (*tableau 5*). Du point de vue de la localisation infrarégionale des ménages, se retrouvent l'hétérogénéité et la configuration mises en évidence pour la population (*carte 4*). Le constat est analogue à l'échelle des espaces régionaux : la répartition du nombre de ménages est très proche de celle observée pour le nombre d'habitants (*tableau 5*). S'il existe quelques différences, c'est en raison de la taille moyenne des ménages (nombre de personnes par ménage), qui diffère d'un espace à l'autre. Ainsi l'espace Lillois concentre 33,7 % de la population et 34,3 % des ménages : la taille moyenne des ménages y est en effet plus faible qu'à l'échelle régionale (2,40 contre 2,44).

Alors que la population s'est réduite entre 1999 et 2008 sur nombre de communes, la diminution constitue l'exception pour l'évolution du nombre de ménages : celui-ci est soit stable soit en augmentation sur la très grande majorité des communes. Ce phénomène s'explique par la baisse tendancielle de la taille moyenne des ménages, elle-même causée par un accroissement de la part des personnes seules au détriment des couples.

Tableau 5 : Ménages en 1999 et 2008 par espace et évolution annuelle moyenne 1999-2008

Unité : nombre, %

Espace	Ménages		Évolution annuelle moyenne	Poids régional en 2008
	1999	2008		
Avesnois	50 863	53 334	0,53	3,3
Artois-Gohelle	203 041	215 753	0,68	13,3
Hainaut-Sambre	243 021	258 678	0,70	16,0
Cambrésis	69 620	74 421	0,74	4,6
Nord Littoral	248 674	270 416	0,94	16,7
Vallées et Plateaux ruraux	85 939	93 780	0,97	5,8
Lillois	505 281	554 844	1,05	34,3
Arrageois	58 597	66 109	1,35	4,1
Sud Littoral	27 229	31 064	1,47	1,9
Région Nord-Pas-de-Calais	1 492 265	1 618 399	0,91	100,0

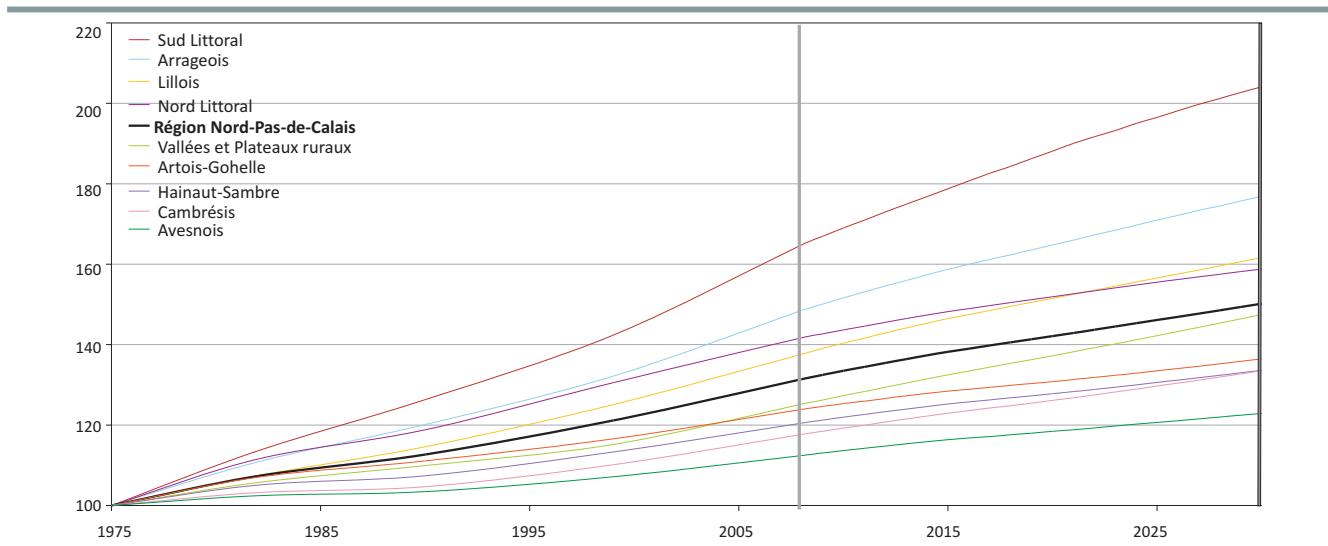
Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution rétrospective et prospective du nombre de ménages de 1975 à 2008

Le *graphique 3* présente l'évolution du nombre de ménages de 1975 à 2008 (base 100 en 1975). Les données projetées sont fondées sur le scénario tendanciel de population du modèle de projection Omphale, qui reconduit les tendances démographiques récentes, et sur le scénario intermédiaire d'évolution des modes de cohabitation.

Chaque fascicule territorial reprend cette illustration en y faisant figurer l'espace considéré, la référence régionale ainsi que l'ensemble des SCoT localisés à l'intérieur ou à proximité immédiate de l'espace en question.

Graphique 3 : Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030 (base 100 en 1975)



Source : recensements de la population 1975 à 2008, Omphale scénario tendanciel (Insee).

Que ce soit au niveau régional ou à l'échelle plus localisée des espaces régionaux, le nombre de ménages croît continuellement depuis 1975 et ce mouvement devrait se poursuivre dans les décennies à venir (*graphique 3*). En 2030, le Nord-Pas-de-Calais compterait alors près de 1 850 000 ménages, soit une croissance de + 14,3 % par rapport à 2008 (*tableau 6*). Certains espaces seraient caractérisés par une moindre croissance du nombre de ménages à cet horizon, en raison notamment d'une dynamique bien moins favorable de leur population : ce serait en particulier le cas de l'Avesnois, du Hainaut-Sambre et de l'Artois-Gohelle. À l'inverse, la croissance serait nettement accentuée sur le Sud Littoral, où elle dépasserait 25 %.

Tableau 6 : Évolution du nombre de ménages par espace de 2008 à 2030

Unité : nombre, %

Espaces régionaux	Année		Effectif	Évolution	
	2008	2030		Taux annuel moyen	Taux de croissance
Avesnois	53 334	58 350	5 016	0,41	9,4
Artois-Gohelle	215 753	237 711	21 958	0,44	10,2
Hainaut-Sambre	258 678	286 588	27 910	0,47	10,8
Nord Littoral	270 416	302 410	31 994	0,51	11,8
Cambrésis	74 421	84 401	9 980	0,57	13,4
Vallées et Plateaux ruraux	93 780	110 066	16 286	0,73	17,4
Lillois	554 844	652 887	98 043	0,74	17,7
Arrageois	66 109	78 424	12 315	0,78	18,6
Sud Littoral	31 064	39 046	7 982	1,04	25,7
Région Nord-Pas-de-Calais	1 618 399	1 849 883	231 484	0,61	14,3

Source : recensement de la population 2008, Omphale scénario tendanciel (Insee).

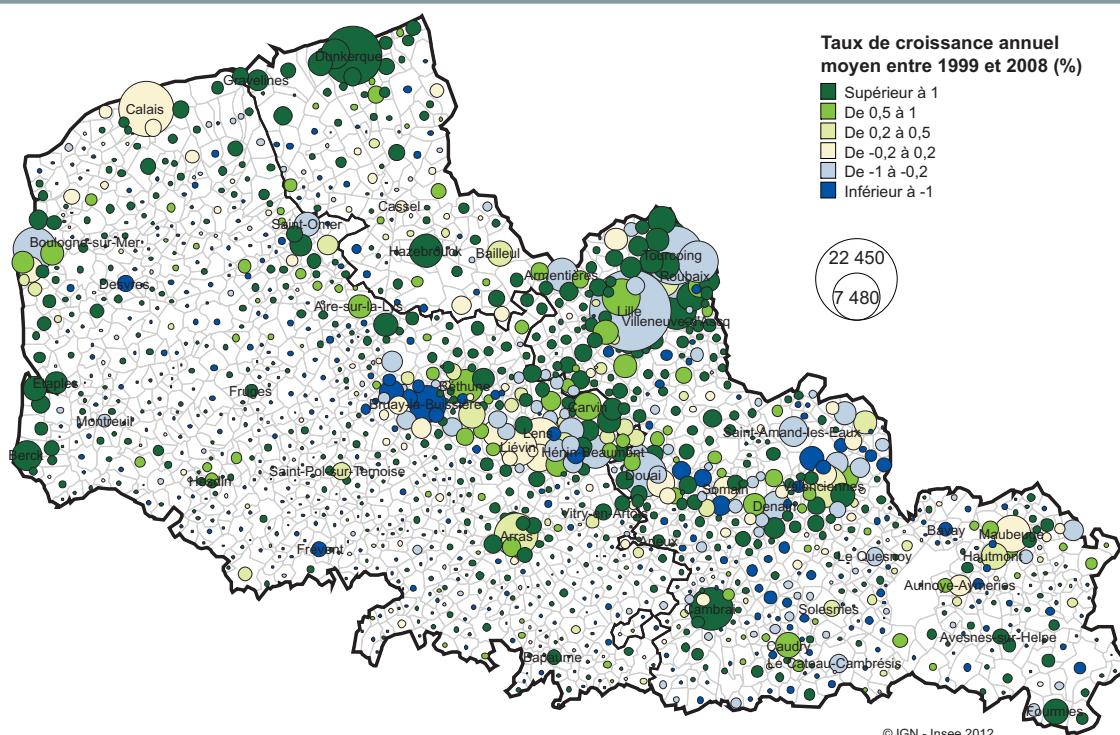
Le vieillissement

Nombre de séniors en 2008 et évolution entre 1999 et 2008

La *carte 5* représente le nombre de séniors (âgés de 65 ans ou plus) par commune en 2008 et l'évolution annuelle moyenne depuis 1999. La taille des bulles est proportionnelle au nombre de séniors en 2008 et la couleur des bulles est fonction du taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. L'échelle de la carte est identique d'un espace à l'autre.

Carte 5 : Nombre de séniors en 2008 et évolution entre 1999 et 2008



Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

La région compte près de 579 000 personnes âgées de 65 ans ou plus en 2008 ([tableau 7](#)). La localisation infra régionale de ces séniors est analogue à celle de la population ([carte 5](#)) : essentiellement au sein de la vaste conurbation régionale, ainsi que sur le réseau de villes secondaires.

La répartition des séniors à l'échelle des espaces régionaux s'écarte un peu de celle relative à la population totale ([tableau 7](#)). En particulier, 30,1 % des séniors de la région sont localisés sur l'espace Lillois, contre 33,7 % de l'ensemble de la population. Symétriquement, la situation apparaît inversée pour la majorité des autres espaces : ainsi, les Vallées et Plateaux ruraux concentrent 6 % de la population régionale contre 7,1 % des séniors.

Entre 1999 et 2008, la région a gagné près de 27 000 séniors, soit une croissance annuelle moyenne de + 0,54 % par an ([tableau 7](#)). La croissance du nombre de séniors est donc beaucoup plus rapide que celle de la population totale (+ 0,08 %). Ce phénomène repose essentiellement sur la conjonction de deux éléments : l'accroissement continu de l'espérance de vie et le déficit migratoire caractérisant les classes d'âge plus jeunes, qui pénalise leur croissance démographique.

En dépit de cette forte croissance à l'échelle régionale, le nombre de séniors a diminué sur bon nombre de communes au cours des années 2000 : c'est par exemple le cas de Bruay-la-Buissière mais aussi, dans une moindre mesure, de Lille, Roubaix, Tourcoing ou encore Douai ou Boulogne-sur-Mer. À l'inverse, la hausse est assez soutenue sur d'autres zones : par exemple le sud du littoral, l'agglomération dunkerquoise ou encore tout autour de l'agglomération lilloise, notamment au nord. Concernant l'ancien Bassin minier, la situation apparaît très hétérogène, à l'instar de ce que l'on observe pour la population.

Tableau 7 : Séniors en 1999 et 2008 par espace et évolution annuelle moyenne 1999-2008

Unité : nombre, %

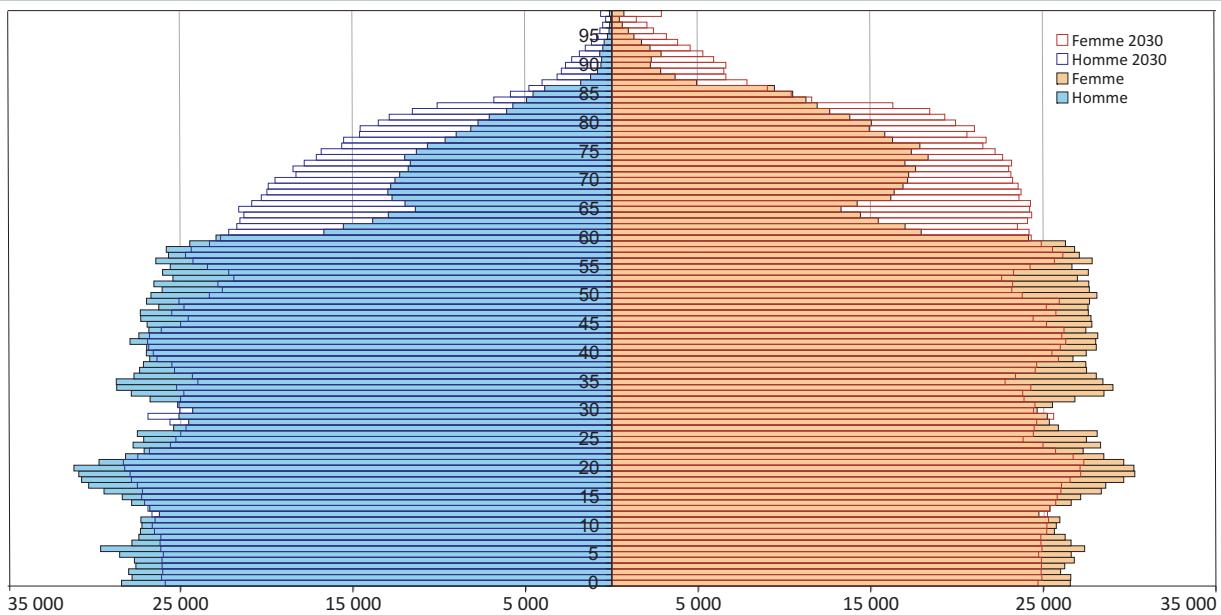
Espace	Séniors		Évolution annuelle moyenne	Poids régional en 2008
	1999	2008		
Vallées et Plateaux ruraux	40 994	40 996	0,00	7,1
Artois-Gohelle	81 557	83 020	0,20	14,3
Hainaut-Sambre	96 312	98 206	0,22	16,9
Cambrésis	29 462	30 205	0,28	5,2
Avesnois	20 696	21 426	0,39	3,7
Lillois	164 845	174 208	0,62	30,1
Arrageois	21 364	23 422	1,03	4,0
Nord Littoral	86 097	95 077	1,11	16,4
Sud Littoral	11 155	13 159	1,85	2,3
Région Nord-Pas-de-Calais	552 482	579 719	0,54	100,0

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Pyramides des âges de l'espace en 2008 et 2030 Le [graphique 4](#) représente les pyramides des âges 2008 et 2030 du Nord-Pas-de-Calais en effectif.

Chaque fascicule territorial illustre la pyramide des âges de l'espace considéré.

Graphique 4 : Pyramide des âges 2008 et 2030 pour la région Nord-Pas-de-Calais



Source : recensement de la population 2008, Omphale scénario tendanciel (Insee).

L'étude de la déformation de la pyramide des âges permet d'analyser l'évolution de la structure par âge dans le temps (*graphique 4*). À horizon 2030, selon le scénario tendanciel de population, la structure par âge se déformerait nettement au profit des plus âgés. Les effectifs des personnes âgées de 20 à 64 ans se contracteraient et ce, pour deux raisons essentiellement :

- les générations nombreuses du baby-boom, appartenant encore aujourd'hui à cette tranche d'âge, vont progressivement basculer dans les classes d'âge plus âgées et être remplacées par les générations ultérieures moins nombreuses ;
- le déficit migratoire caractérisant une partie de cette tranche d'âge, qui se poursuivrait dans les décennies à venir.

De la même manière, la base de la pyramide des âges s'éroderait. Ce phénomène ne tiendrait pas à une éventuelle contraction de la fécondité (elle est supposée constante dans le scénario tendanciel) mais à une diminution de la population des femmes potentiellement fécondes (en lien avec les deux aspects évoqués ci-dessus). À l'inverse, la population âgée de 65 ans ou plus progresserait fortement, en raison de l'accroissement de l'espérance de vie et surtout du phénomène générationnel évoqué précédemment, les générations nombreuses du baby-boom intégrant progressivement cette classe d'âge dans les années à venir.

Tableau 8 : Évolution du nombre de séniors par espace de 2008 à 2030

Unité : nombre, %

Espaces régionaux	Séniors		Effectif	Évolution	
	2008	2030		Taux annuel moyen	Taux de croissance
Artois-Gohelle	83 020	114 297	31 277	1,46	37,7
Avesnois	21 426	30 152	8 726	1,57	40,7
Hainaut-Sambre	98 206	138 634	40 428	1,58	41,2
Cambrésis	30 205	43 032	12 827	1,62	42,5
Vallées et Plateaux ruraux	40 996	60 041	19 045	1,75	46,5
Lillois	174 208	264 229	90 021	1,91	51,7
Arrageois	23 422	37 447	14 025	2,16	59,9
Nord Littoral	95 077	153 117	61 438	2,19	61,0
Sud-Littoral	13 159	23 895	10 736	2,75	81,6
Région Nord-Pas-de-Calais	579 719	864 844	288 523	1,83	49,2

Source : recensement de la population 2008, Omphale scénario tendanciel (Insee).

Le nombre de séniors passerait à 864 800 dans la région en 2030 selon le scénario tendanciel, soit 288 000 de plus qu'en 2008 (*tableau 8*). En raison du basculement progressif des générations nombreuses du baby-boom chez les plus de 65 ans, la croissance serait bien plus soutenue qu'actuellement : + 1,83 % en moyenne annuelle contre + 0,54 % au cours des années 2000. Si cette forte augmentation caractérise également l'ensemble des espaces régionaux, son ampleur pourrait différer d'un territoire à l'autre : de + 1,46 % pour l'espace Artois-Gohelle à + 2,75 % pour le Sud Littoral. Pour l'espace Artois-Gohelle, ce moindre dynamisme à venir s'explique principalement par le déficit migratoire qui pénalise considérablement, depuis plusieurs décennies, les classes d'âge potentiellement actives : mécaniquement, l'accroissement du nombre de séniors serait donc plus faible dans les années à venir. Pour le Sud Littoral, cette forte augmentation reposerait, outre les facteurs déjà évoqués, sur l'attractivité résidentielle de ce territoire pour les plus âgés.

Les dimensions introduites dans le présent chapitre – évolution démographique, croissance du nombre de ménages, vieillissement de la population – sont reprises dans chaque fiche territoriale pour donner une lecture transversale des dynamiques démographiques pour les neuf espaces régionaux, complétée par des chiffres-clés, des zooms complémentaires et des éléments d'analyse. Le lecteur trouvera également en annexe des tableaux synoptiques donnant une comparaison pour les neuf espaces régionaux.

Polarités économiques

La contribution de l'industrie à la création de richesse n'est plus que très légèrement supérieure à la moyenne de province

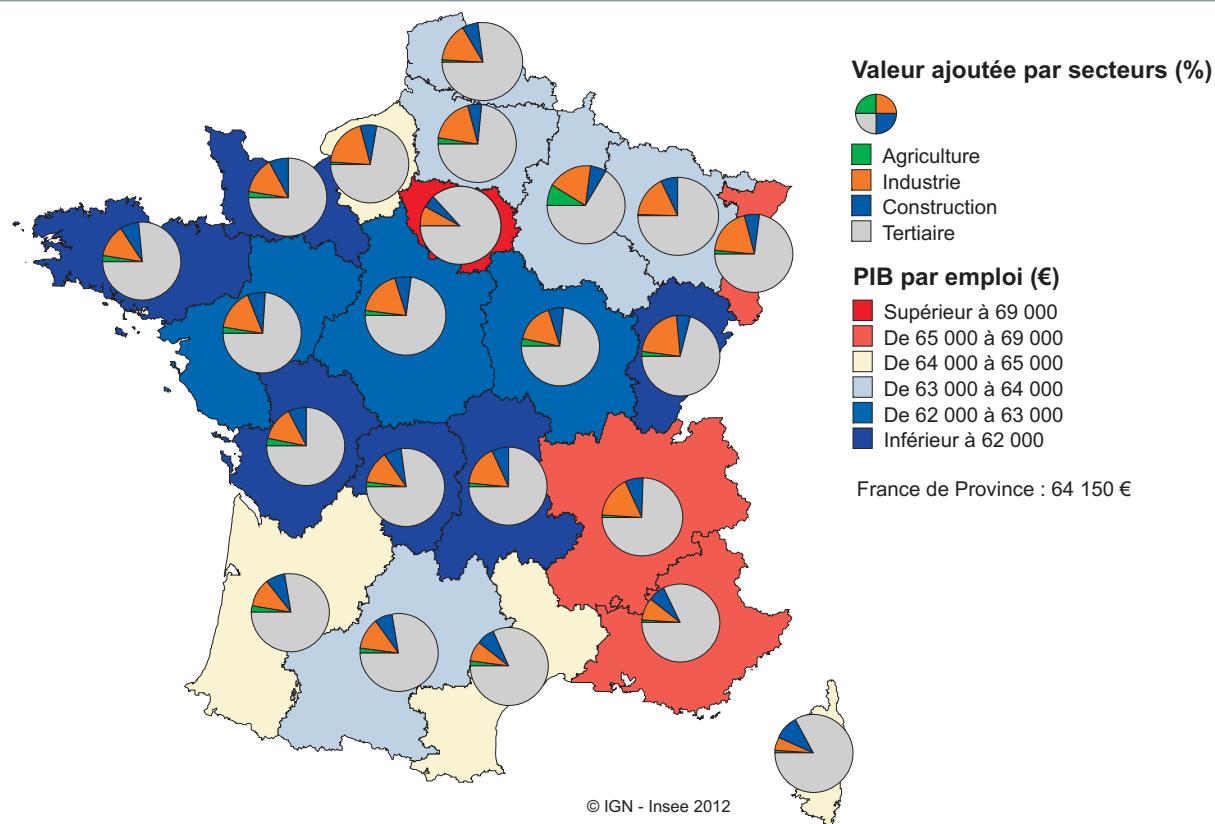
Le PIB en valeur 2009 du Nord-Pas-de-Calais s'élève à 96 059 millions d'euros, soit le troisième plus important de France de province après Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Cependant, en rapportant la richesse créée au nombre d'emplois sous-jacents, la position régionale apparaît moins avantageuse ([carte 1](#)) : le PIB par emploi en 2009 y est de 63 573 euros, soit le douzième plus élevé de France de province.

Cette relative faiblesse du PIB par emploi (la moyenne de France de province étant de 64 149 euros) trouve son origine dans plusieurs phénomènes : faiblesse des taux d'activité notamment chez les femmes, taux de chômage parmi les plus élevés, et une configuration du système productif moins orientée vers les activités fortement créatrices de valeur ajoutée.

En dépit de l'histoire des systèmes productifs locaux, la région ne présente plus de spécificité particulièrement marquée : la part de la valeur ajoutée due à l'industrie y est de 15,6 % contre 14,9 % en France de province ([carte 1](#)). Certaines régions présentent une orientation industrielle nettement plus appuyée : la part industrielle de la valeur ajoutée est par exemple de 20,7 % en Franche-Comté et de 19,7 % en Haute-Normandie. De même, les deux régions contiguës de Picardie et de Champagne-Ardenne sont plus industrielles avec respectivement 17,9 % et 18,6 % de la richesse issue des activités industrielles. On ne retrouve donc plus aujourd'hui une réelle spécificité industrielle dans la région du point de vue de la richesse créée. La part de la valeur ajoutée associée aux activités tertiaires est également un peu plus élevée qu'en France de province : 76,9 % contre 75,8 %.

Toutefois, à l'échelle territoriale, chacun des neuf espaces retenus dans cette étude présente des spécificités productives ; parfois en ayant maintenu une dominante industrielle ou tout du moins des secteurs industriels qui structurent leur économie, parfois en ayant atteint un niveau avancé de tertiarisation ou en ayant développé des services spécifiques (tertiaire supérieur, services aux entreprises, administrations...).

Carte 1 : PIB régionaux par emploi et répartition de la valeur ajoutée régionale par secteur en 2009



Source : Comptes nationaux 2009 - ESTEL 2009 (Insee).

Afin de mettre en exergue les caractéristiques économiques de chacun des neuf espaces régionaux, six illustrations, regroupées en trois thèmes distincts, ont été retenues pour le tronc commun de l'analyse (*tableau 1*). En outre, un focus est proposé pour chacun des espaces (*tableau 2*). Les illustrations et les indicateurs clés retenus dans chaque fascicule territorial sont davantage détaillés en *annexe*.

Tableau 1 : Illustrations du tronc commun en économie

Emplois et établissements	
Carte communale	Nombre d'emplois 2008. Évolution annuelle moyenne 1999-2008 pour les personnes âgées de 25 à 54 ans.
Carte communale	Principaux établissements employeurs en 2009.
Spécialisations économiques	
Graphique	Indice de spécificités sectorielles 2009. Évolution globale 1999-2008 pour les personnes âgées de 25 à 54 ans. Nombre de postes de travail 2009.
Graphique	Répartition de l'emploi par fonction en 1982 et 2009.
Créations d'établissements et d'emplois	
Graphique	Taux de création d'établissements par secteurs 2010-2011. Taux de création 2010-2011 hors auto-entrepreneurs. Taux de création d'établissements par secteurs 2003-2005.
Tableau	Indice de concentration par CS en 2008.

Tableau 2 : Liste des focus en économie

Espace Nord Littoral
Entre développement de l'industrie et tertiarisation ?
Espace Sud Littoral
Le tourisme, un enjeu d'attractivité et d'emplois
Espace Lillois
L'essor des fonctions métropolitaines et scientifiques
Espace Arrageois
Positionnement et profil des activités tertiaires
Espace Avesnois
Etroitesse du marché du travail et isolement des marchés voisins
Espace Cambrésis
La construction, une activité cyclique en difficulté, une spécialisation du Cambrésis
Espace Vallées et plateaux ruraux
L'activité agricole, quoique en repli, reste spécifique à l'espace
Espace Hainaut-Sambre
Le secteur des transports, moteur du développement économique
Espace Artois-Gohelle
Faible activité féminine et formes particulières d'emploi

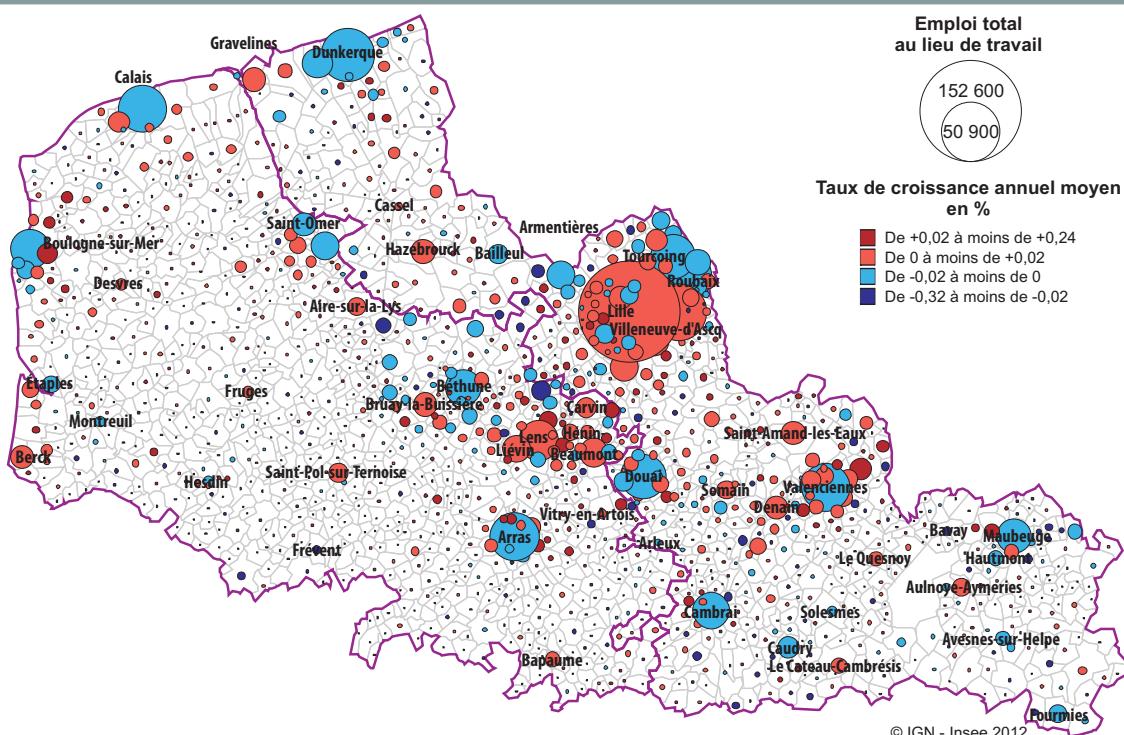
Les emplois et les établissements

Emploi total en 2008 et évolution entre 1999 et 2008 chez les 25-54 ans

La **carte 2** représente l'emploi total par commune en 2008 et l'évolution annuelle moyenne de l'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans depuis 1999. La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'emplois en 2008 et la couleur des bulles est fonction du taux de croissance annuel moyen de l'emploi des 25-54 ans entre 1999 et 2008.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. Une fois le zoom réalisé, l'échelle de la carte est strictement identique d'un espace à l'autre.

Carte 2 : Emploi total en 2008 et évolution entre 1999 et 2008 chez les 25-54 ans



Sources : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

L'analyse de l'évolution de l'emploi est limitée aux actifs âgés de 25 à 54 ans afin d'assurer une compatibilité des résultats. L'utilisation des données du recensement pose en effet une difficulté statistique à l'évolution des concepts d'activité et d'emploi entre le dernier recensement exhaustif de 1999 et les recensements ultérieurs. Depuis le nouveau cycle quinquennal de recensement initié en 2004, les questions relatives à l'emploi, au chômage et à l'activité ont été modifiées de manière à se rapprocher des concepts internationaux élaborés par le bureau international du travail. Le nouveau questionnement permet, à la différence des anciens recensements exhaustifs, de mieux prendre en compte, parmi les actifs ayant un emploi, les étudiants, les retraités et les chômeurs qui exercent une activité, même occasionnelle ou de courte durée. Ce changement de concept peut expliquer en partie les évolutions positives constatées entre 1999 et 2008 sur des effectifs d'actifs, d'emplois et de chômeurs au sens du recensement, l'effet pouvant être assez sensible chez les moins de 25 ans et les plus de 55 ans.

Pour cette raison, il convient de limiter l'analyse aux actifs âgés de 25 à 54 ans. Ceux-ci représentent près de 80 % des emplois, cette proportion étant assez stable d'un espace à l'autre (elle varie entre 78 % et 82 %). Cependant, la dynamique observée sur ce champ restreint ne peut être extrapolée à l'emploi total, les évolutions pouvant être différentes chez les moins de 25 ans et les plus de 54 ans (c'est notamment le cas pour les actifs les plus âgés, qui appartiennent aux générations nombreuses du baby-boom).

Tableau 3 : Emploi total en 2008 par espace régional

Unités : nombre, %

Espace régional	Emploi total 2008	Poids emploi 2008	Poids population 2008
Arrageois	69 851	4,7	4,0
Avesnois	36 008	2,4	3,3
Hainaut-Sambre	230 028	15,6	16,3
Artois-Gohelle	172 282	11,7	13,5
Cambrésis	59 209	4,0	4,6
Nord Littoral	254 334	17,2	16,8
Lillois	563 648	38,2	33,7
Vallées et plateaux ruraux	62 718	4,3	6,0
Sud Littoral	27 298	1,9	1,8
Nord-Pas-de-Calais	1 475 376	100,0	100,0

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Le Nord-Pas-de-Calais compte 1 475 400 personnes en emploi en 2008 ([tableau 3](#)). La localisation au lieu de travail de l'emploi apparaît plus concentrée encore que la localisation au lieu de résidence de la population ([carte 2](#)) : l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing-Villeneuve d'Ascq et le réseau des principales villes régionales (le long de l'axe minier, les ports littoraux, Arras, Cambrai, Saint-Omer et Maubeuge) concentrent une large part de l'emploi régional. À l'échelle des espaces régionaux, se retrouve la polarisation de l'emploi caractérisant la métropole régionale : l'espace Lillois concentre 38,2 % des emplois en 2008, contre 33,7 % de la population. C'est également le cas, dans une moindre mesure, de l'Arrageois et du Nord Littoral. Les autres espaces sont dans une situation inverse : leur poids en termes d'emplois est plus faible que celui en termes de population.

Tableau 4 : Évolution de l'emploi entre 1999 et 2008 pour les personnes âgées de 25 à 54 ans

Unités : nombre, %

Espace régional	Personnes en emploi âgées de 25 à 54 ans		Évolution 1999-2008
	1999	2008	
Avesnois	30 493	28 329	-7,1
Cambrésis	47 385	46 599	-1,7
Vallées et plateaux ruraux	49 987	49 271	-1,4
Arrageois	55 006	54 749	-0,5
Nord Littoral	205 003	204 948	0,0
Nord-Pas-de-Calais	1 154 286	1 172 409	1,6
Lillois	438 507	447 809	2,1
Artois - Gohelle	132 988	137 771	3,6
Hainaut - Sambre	174 579	181 661	4,1
Sud Littoral	20 338	21 273	4,6

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

L'évolution de l'emploi parmi les actifs âgés de 25 à 54 ans dépend essentiellement de deux effets : les différences d'effectifs entre générations à l'intérieur de cette classe d'âge (si, entre 1999 et 2008, il y a eu davantage d'entrées que de sorties dans cette tranche d'âge, l'emploi augmentera toutes choses égales par ailleurs) et l'évolution du taux de chômage. À l'échelle régionale, l'emploi a progressé de + 1,6 % chez les 25-54 ans entre 1999 et 2008 ([tableau 4](#)).

Les principaux établissements employeurs en 2009

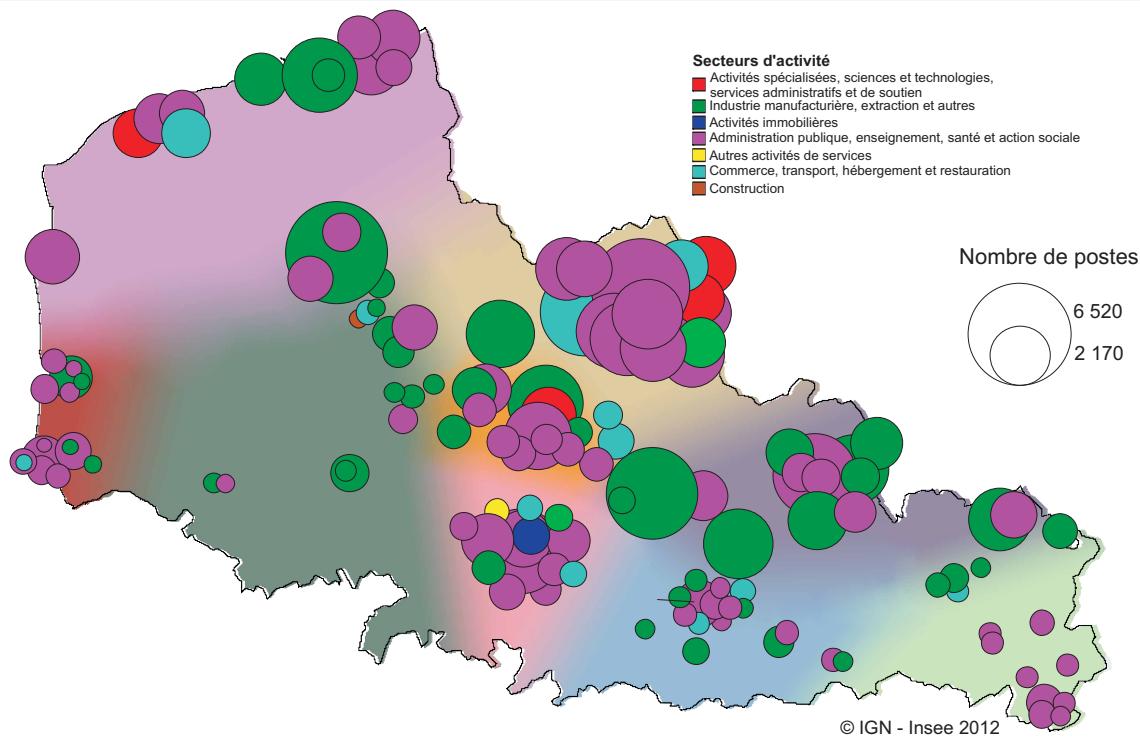
Si cet accroissement global caractérise également les villes de Lille et de Villeneuve d'Ascq, la majorité des principales autres villes de la région ont connu une baisse de l'emploi chez les 25-54 ans sauf au centre de l'axe minier, au niveau de Lens-Liévin-Hénin-Carvin et autour de Valenciennes, en prolongeant jusqu'à Somain et Saint-Amand. La baisse de l'emploi des 25-54 ans sur les villes centres est concomitante d'une augmentation sur les couronnes périphériques : le phénomène est bien visible autour d'Arras ou des villes littorales ([carte 2](#)) et peut être en partie relié aux mouvements de périurbanisation et au développement induit des activités présentielle.

Au niveau des espaces régionaux, l'accroissement a été plus rapide qu'en moyenne régionale sur le Sud Littoral, les deux parties de l'axe minier et, de manière moins appuyée, sur l'espace Lillois ([tableau 4](#)). À l'inverse, l'espace Avesnois a connu une contraction assez marquée : ce territoire a connu une baisse de 7,1 % entre 1999 et 2008.

La [carte 3](#) représente les principaux établissements employeurs (hors activité de défense et particuliers employeurs) pour chaque espace régional. Ceux-ci sont regroupés selon la nomenclature agrégée (NA) de 2008, détaillée en dix secteurs d'activité (la NA se substitue à l'ancienne nomenclature économique de synthèse, la NES). Sont tout d'abord considérés les dix établissements les plus importants de chaque espace en 2009 (en termes de nombre de postes de travail). Les structures productives retenues appartiennent quasi exclusivement aux secteurs de l'industrie et de l'administration publique. De manière à davantage révéler la diversité caractérisant les systèmes productifs locaux, sont également considérés cinq établissements additionnels, sélectionnés parmi les trois plus importants de chaque secteur (une fois déduits ceux retenus dans la première étape). Même s'il s'agit souvent d'autres établissements industriels ou de la fonction publique, d'autres secteurs apparaissent tels que le commerce ou les activités scientifiques et techniques.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. Une fois le zoom réalisé, l'échelle de la carte est strictement identique d'un espace à l'autre.

Carte 3 : Principaux établissements employeurs en 2009



Comme précisé ci-dessus, les principaux établissements employeurs appartiennent essentiellement à deux secteurs : l'industrie et les administrations publiques. Ainsi, trois établissements régionaux concentrent chacun plus de 5 000 postes de travail en 2009 : Arc international (localisé près de Saint-Omer) avec près de 6 500 postes, le Conseil Régional (situé sur Lille) avec près de 6 000 postes et Renault SAS (installé à proximité de Douai) avec près de 5 200 postes. Les effectifs adossés au Conseil Régional correspondent toutefois, pour une partie, à des emplois localisés dans divers espaces et rattachés administrativement au siège de Région.

Dans le secteur des administrations publiques, outre le Conseil régional, apparaissent également les deux Départements, certaines communes comme celles de Lille ou de Dunkerque, ou encore les centres hospitaliers de la région. Ces établissements publics sont généralement localisés à proximité des principales villes régionales ([carte 3](#)), là où se concentre une grande partie de la population et des services publics.

Concernant les activités industrielles, outre Arc international et Renault SAS, se trouvent d'autres établissements comme la Française de mécanique près de Béthune, ArcelorMittal à proximité de Dunkerque, Toyota sur le Valenciennois ou encore Maubeuge construction automobile. L'industrie automobile est ainsi bien représentée parmi les grands employeurs régionaux. D'un point de vue géographique, se distingue clairement un axe industriel le long du corridor minier (de Béthune à Valenciennes), qui se prolonge vers l'Est en direction de Maubeuge et vers l'Ouest en direction de Saint-Omer et de Dunkerque ([carte 3](#)).

Les spécialisations économiques

Spécificités sectorielles en 2009 et dynamique de l'emploi entre 1999 et 2008

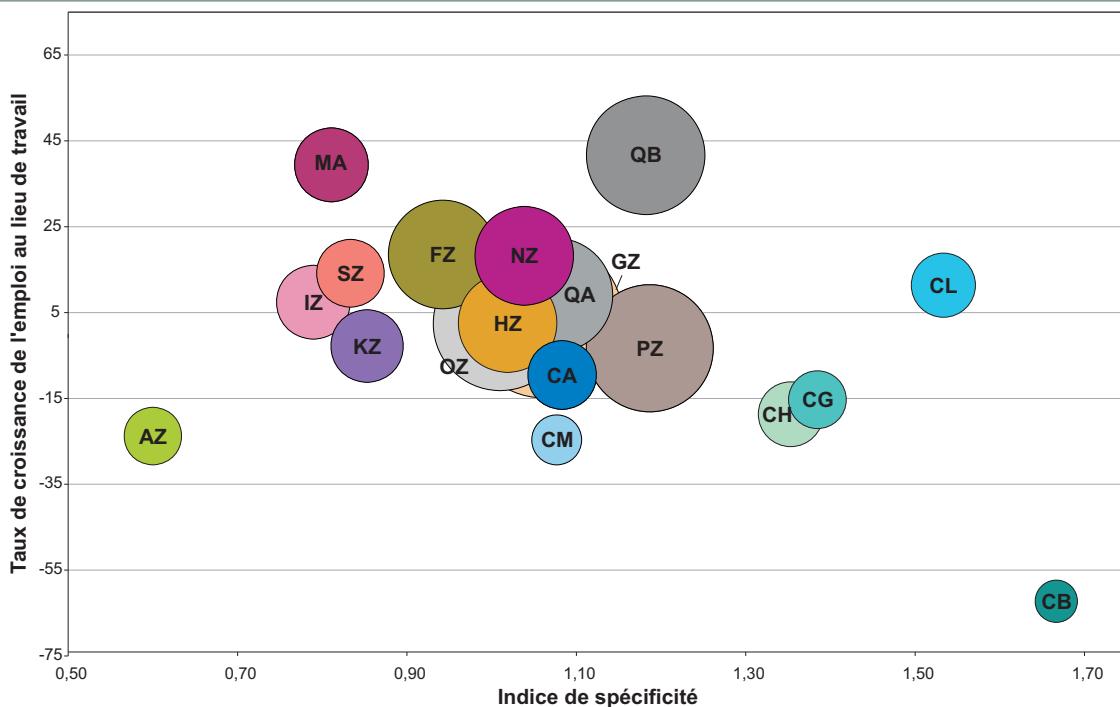
Le *Graphique 1* illustre les indices de spécificité sectorielle de la région pour l'année 2008. Cet indice rapporte le poids d'un secteur pour un territoire donné au poids de ce même secteur pour un territoire de référence, ici la France métropolitaine. Ainsi, un indice supérieur à 1 traduit une surreprésentation du secteur considéré tandis que, symétriquement, un indice inférieur à 1 correspond à une sous-représentation.

Sur la base d'une décomposition de la nomenclature agrégée de 2008 en 38 items (*encadré 1*), sont sélectionnés les dix principaux secteurs (hors activité de défense et particuliers employeurs) par rapport au nombre de postes de travail en 2009, complété par les cinq secteurs les plus spécifiques (hormis ceux déjà intégrés dans les dix principaux en termes de postes de travail) : à l'échelle des espaces régionaux, ce sont donc entre dix et quinze secteurs qui seront représentés. Pour l'illustration régionale, une vingtaine de secteurs est prise en compte afin de disposer d'une vue d'ensemble du tissu productif.

Outre ces indices de spécificité sectorielle (en abscisse), le *graphique 1* indique également le taux de croissance de l'emploi entre 1999 et 2008 chez les 25-54 ans (en ordonnée), décliné ici par secteur. Enfin, la taille des bulles est proportionnelle au nombre de postes de travail en 2009.

Chaque fascicule territorial illustre les spécificités sectorielles de l'espace considéré, la région Nord-Pas-de-Calais constituant alors le territoire de référence. Attention : les données régionales et par espace ne peuvent faire l'objet d'une comparaison directe (la région étant comparée au territoire national et les espaces au territoire régional).

Graphique 1 : Les principaux secteurs d'activité, au regard du volume d'emploi, de leur spécificité et de l'évolution de l'emploi entre 1999 et 2008



Source : recensement de la population 1999 et 2008 (Insee).

Encadré 1 : Nomenclatures des principaux secteurs d'activité présents en Nord-Pas-de-Calais

AZ Agriculture, sylviculture et pêche
CA Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CG Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CL Fabrication de matériels de transport
CM Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
FZ Construction
GZ Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ Transports et entreposage
IZ Hébergement et restauration
KZ Activités financières et d'assurance
MA Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture,
NZ Activités de services administratifs et de soutien
OZ Administration publique
PZ Enseignement
QA Activités pour la santé humaine
QB Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
SZ Autres activités de services

Remarque : l'intégralité des secteurs d'activité est listée en annexe.

Inscrit dans le mouvement général de tertiarisation de l'économie, le tissu productif du Nord-Pas-de-Calais se compose en premier lieu d'activités commerciales et de services, dont le volume d'emploi et les dynamiques ne présentent pas de spécificités fortes au regard des références nationales. Ainsi, le secteur du commerce (GZ) est numériquement celui comptant le plus d'emplois (plus de 200 000), en relative stabilité sur la décennie passée. Les activités relevant de l'administration publique (OZ), de l'enseignement (PZ), de la santé (QA), de l'hébergement médico-social et social et l'action sociale (QB) représentent également des volumes d'emplois soutenus (plus de 100 000 emplois dans chaque cas), avec en outre une surreprésentation pour l'enseignement et pour l'hébergement médico-social et social et l'action sociale par rapport à la structure de l'emploi en moyenne nationale, en lien avec, d'une part, la jeunesse de la population nordiste et l'importance de l'offre étudiante, d'autre part, les difficultés sociales et sanitaires dans la région. Le secteur de l'hébergement médico-social et social et l'action sociale a en outre enregistré une croissance soutenue de l'emploi, l'une des plus élevées parmi les secteurs présents en région sur la dernière décennie. Le secteur de la construction (FZ), constituant également un gisement important d'emplois, est légèrement moins représenté en Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale, en raison d'un marché de la construction moins soutenu qu'ailleurs, en lien avec la faiblesse des évolutions démographiques sur le territoire régional. Les activités de services comme les activités financières et d'assurance (KZ), les activités juridiques et comptables (MA), sont en général moins représentées en Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale, ou tout au plus en ligne avec les références nationales, comme les activités de services administratifs et de soutien (NZ). À l'échelle régionale prise dans son ensemble, les activités de transports et d'entreposage (HZ) ne présentent pas non plus de spécificité. Le Nord-Pas-de-Calais garde une spécialisation industrielle sur certaines filières qui, tout en représentant un volume d'emplois mesuré (entre 20 000 et 40 000 emplois selon les secteurs), ont une implantation en région bien plus marquée qu'en moyenne nationale. C'est en particulier le cas pour la fabrication de textile (CB) en dépit d'un très net recul de l'activité et de l'emploi sur la dernière décennie, de la fabrication de matériel de transport (CL), profitant en outre d'une légère hausse, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (CG), la fabrication de produits

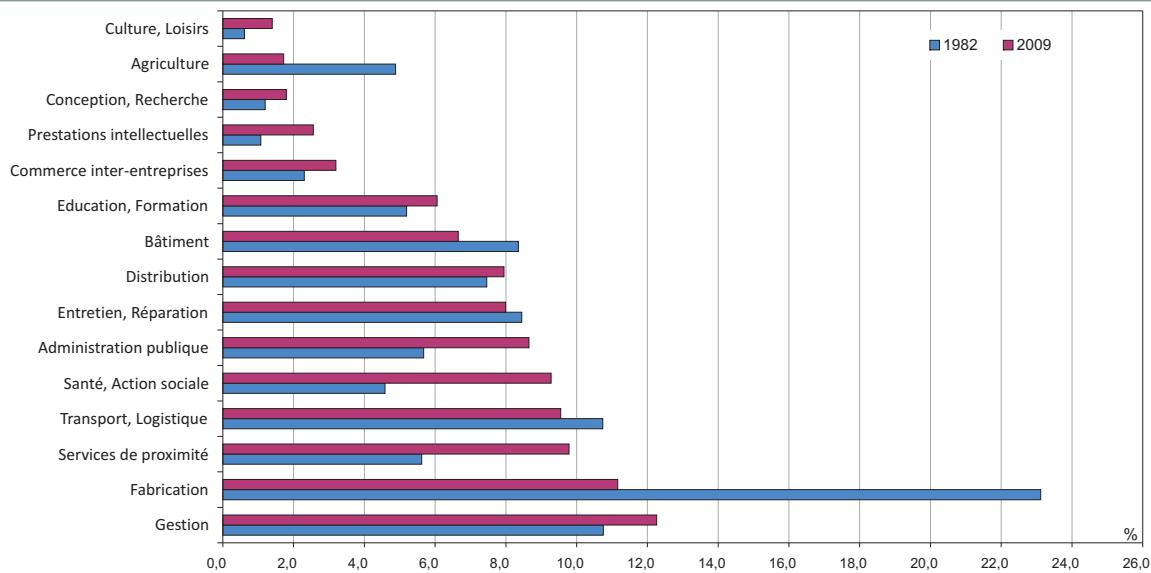
Répartition de l'emploi par fonction en 1982 et 2009

métalliques (CH), la fabrication de denrées alimentaires (CA), ou encore la métallurgie (CM), toutes ces activités ayant néanmoins connu une contraction structurelle de l'emploi sur la décennie qui a précédé la crise économique de 2008, accentuée depuis. Enfin, l'agriculture, tout en représentant un volume d'emplois significatif, est une activité nettement moins représentée dans la région qu'en moyenne nationale, en lien avec le degré d'urbanisation avancé du Nord-Pas-de-Calais et de la place prise dans l'histoire économique régionale des activités industrielles puis tertiaires.

Le *graphique 2* présente la répartition de l'emploi régional total par fonction en 1982 et 2009. L'analyse fonctionnelle des emplois, définie par regroupement de professions, classe les actifs en emploi selon la place qu'ils occupent réellement au sein du processus productif. Cette approche, complémentaire de l'optique sectorielle, permet d'affiner les analyses précédentes.

Chaque fascicule territorial illustre la répartition par fonction de l'espace considéré.

Graphique 2 : Répartition de l'emploi par fonction en 1982 et 2009



Source : recensements de la population 1982 et 2009 (Insee).

Si la région est caractérisée par une surreprésentation des fonctions de fabrication en lien avec son histoire industrielle et, dans une moindre mesure, de transport-logistique et d'entretien-réparation, un phénomène de convergence vers la moyenne nationale est observé : l'écart était en effet plus marqué en 1982 qu'il ne l'est actuellement. Ainsi, la part des fonctions associées à la fabrication était 5,8 points au-dessus de la moyenne métropolitaine en 1982, contre 1,8 point seulement en 2009. La forte baisse des activités de fabrication en Nord-Pas-de-Calais, le poids des fonctions associées étant passé de 23,1 % en 1982 à 11,2 % en 2009 (*graphique 2*), repose sur le mouvement global de contraction de la sphère industrielle, initialement très présente dans la région.

À l'inverse, la région présente un déficit pour d'autres fonctions, comme celles relevant des services de proximité ou de la gestion mais, ici aussi, une convergence est à l'œuvre. Par exemple, la part des fonctions de gestion était deux points en dessous de la moyenne métropolitaine en 1982, contre un point en 2009.

Par contre, la région a accentué son retard sur d'autres fonctions, en particulier celles qui sont fortement créatrices de valeur ajoutée : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises et culture-loisirs. Le poids de ces fonctions était 1,8 point plus faible qu'au plan national en 1982 contre 3,2 points en 2009. Au final, en 2009, ces fonctions représentent 8,9 % de l'emploi en région (*graphique 2*) contre 12,1 % en France métropolitaine.

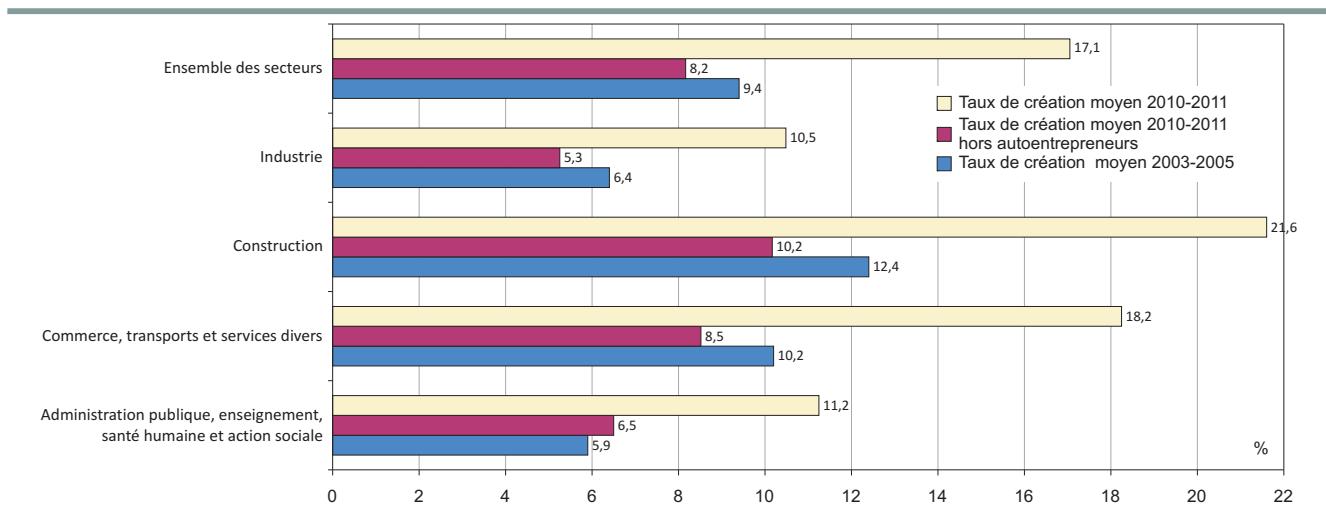
Les créations d'établissements et la concentration de l'emploi

Taux moyen de création d'établissements par secteur pour la période 2010-2011

Le *graphique 3* détaille les taux moyens de création d'établissements en Nord-Pas-de-Calais pour la période 2010-2011, pour les quatre grands secteurs d'activité ainsi que pour l'ensemble du champ marchand non agricole de l'économie régionale. Ces taux de création sont alors comparés à ceux caractérisant la période 2003-2005, en isolant les auto-entrepreneurs. En effet, le régime d'auto-entrepreneurs s'appliquant depuis le 1^{er} janvier 2009, les deux périodes retenues ne sont pas directement comparables.

Chaque fascicule territorial illustre les taux de création moyens de l'espace considéré.

Graphique 3 : Taux moyen de création d'établissements régional par secteur pour la période 2010-2011



Source : REE-Sirène 2010-2011 (Insee).

La création d'établissements est liée à la structure du tissu productif : selon les secteurs d'activité, la pérennité des établissements diffère, avec un renouvellement des structures distinct. Ainsi, le secteur de la construction présente un renouvellement de ses établissements bien plus prononcé que pour les autres secteurs d'activité, à la fois en raison du caractère cyclique de l'activité, mais aussi du fait de l'organisation productive, des établissements pouvant se créer puis disparaître en fonction des chantiers, et de la taille des unités de production, parfois de plus petite dimension. Le commerce et le transport, également constitué d'établissements de petite taille, présente aussi un renouvellement important de sa composition avec un taux de création soutenu. À l'inverse, dans l'administration – de par la relative stabilité de l'activité – et dans l'industrie du fait des tailles d'unités productives plus importantes, la création d'établissement apparaît de moindre ampleur. L'analyse sectorielle reste identique sur le champ des créations hors autoentrepreneurs, avec toutefois des niveaux de créations nettement réduits – les créations sous la forme de l'autoentrepreneuriat s'observant dans tous les secteurs et représentant, peu ou prou, près de la moitié des créations sur la période 2010-2011.

Indice de concentration par catégorie socioprofessionnelle en 2008

Le *tableau 5* présente les indices de concentration de l'emploi de la région pour l'année 2008, spécifiés par catégories socio-professionnelles. Cet indice rapporte, pour un territoire donné, l'emploi au lieu de travail à la population active occupée résidente. Un indice supérieur à 100 indique une certaine attractivité du marché local du travail, le solde des navettes étant alors positif, tandis qu'un indice inférieur à 100 révèle un caractère davantage résidentiel.

Chaque fascicule territorial illustre les indices de concentration de l'espace considéré.

Tableau 5 : indice de concentration par catégorie socioprofessionnelle en 2008

Unité : nombre

Espace régional	Indice de concentration de l'emploi 2008						
	Global	Agriculteurs	Artisans commerçants	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Vallées et plateaux ruraux	69,7	98,0	91,0	69,2	61,9	69,0	68,2
Avesnois	80,2	98,7	89,2	89,7	81,0	81,6	72,4
Cambrésis	83,2	97,6	97,4	75,8	76,3	87,0	84,4
Artois - Gohelle	91,0	105,9	100,6	108,8	90,5	89,8	85,6
Nord-Pas-de-Calais	97,1	99,8	99,1	97,0	97,5	98,2	95,3
Sud Littoral	98,2	99,4	100,3	86,9	98,5	105,2	95,2
Nord Littoral	100,0	100,3	99,0	101,3	100,2	98,8	100,7
Hainaut - Sambre	100,7	102,9	102,8	101,9	102,3	98,4	100,1
Arrageois	103,4	102,1	94,7	88,5	96,3	106,5	118,0
Espace Lillois	103,5	99,9	100,6	97,1	104,9	107,6	103,0

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Avant d'étudier la concentration de l'emploi caractérisant les espaces régionaux, il est important de préciser que celle-ci dépend en partie de l'échelle spatiale retenue : plus le territoire considéré est restreint, plus la différence entre population active occupée et emploi est potentiellement importante. Ainsi, il convient de rester prudent lorsque l'on compare la région aux espaces régionaux ou des espaces régionaux de superficie très différente entre eux.

En 2008, le Nord-Pas-de-Calais compte 97 emplois pour 100 actifs occupés résidant (*tableau 5*) : le solde des navettes domicile-travail est donc négatif, le Nord-Pas-de-Calais perdant des actifs occupés au jeu des migrations alternantes (notamment au profit de l'Île-de-France et de la Belgique). Toutefois, la source utilisée, le recensement de la population, ne permet pas de capter les actifs résidant à l'étranger (en particulier, dans le cas de notre région, en Belgique) et travaillant en Nord-Pas-de-Calais. Cet indice de concentration de l'emploi reste négatif quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée : tout au plus est-il légèrement plus faible pour les ouvriers.

Deux espaces régionaux sont caractérisés par un indice de concentration supérieur à 100, traduisant une certaine polarisation de l'emploi au profit de ces deux territoires : l'espace Lillois et l'espace Arrageois, les deux espaces comprenant les préfectures départementales. L'espace Lillois compte près de 104 emplois pour 100 actifs occupés. Si l'indice reste supérieur à 100 pour les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers, ce n'est pas le cas pour les cadres : l'espace Lillois perd des cadres au jeu des migrations alternantes (en particulier au profit de l'espace Artois-Gohelle). Sur l'espace Arrageois, l'indice est analogue à celui de l'espace Lillois mais les différences entre catégorie socioprofessionnelle sont encore plus marquées : de 89 pour les cadres à 118 pour les ouvriers.

À l'opposé, plusieurs espaces, localisés dans le Sud de la région, sont caractérisés par un indice de concentration de l'emploi nettement inférieur à 100, traduisant l'orientation plus résidentielle de ces territoires. C'est le cas du Cambrésis, de l'Avesnois et des Vallées et Plateaux ruraux : pour ce dernier espace, on compte 70 emplois pour 100 actifs occupés. Enfin, alors que l'indice n'est que de 91 pour l'espace Artois-Gohelle, il passe à 109 lorsque l'on considère les seuls cadres.

Les dimensions introduites dans le présent chapitre – localisation de l'emploi et des grands établissements, secteurs d'activité et fonctions économiques, créations d'établissements et concentration de l'emploi – sont reprises dans chaque fiche territoriale pour donner une lecture transversale des polarités économiques pour les neuf espaces régionaux, complétée par des chiffres-clés, des zooms complémentaires et des éléments d'analyse. Le lecteur trouvera également en annexe des tableaux synoptiques donnant une comparaison pour les neuf espaces régionaux.

Développement humain

Le développement humain d'un territoire est un phénomène aux multiples facettes, qui ne peut s'appréhender d'un seul regard. Bien souvent abordé par un examen des richesses dont dispose la population, le développement humain questionne plus largement le niveau de bien-être, les conditions de vie et plus encore, l'inégale distribution des ressources et des opportunités, que ces dernières se mesurent par les revenus des ménages, l'accès à des savoirs et connaissances, à des conditions de vie favorables... À cet égard, la présente étude ne cherche pas à établir une définition unitaire du développement humain ou à le résumer en un seul chiffre. Elle ne vise pas à établir dans quel espace de la région le « bien-être » est le plus élevé ou le plus faible. Au contraire, plusieurs éclairages sont portés de façon complémentaire sur les spécificités des espaces régionaux, afin de mettre en lumière les facteurs contribuant au développement humain, ou au contraire ceux traduisant, dans un territoire, une fragilité au regard des dimensions constitutives d'un développement équilibré.

En amont du développement humain, se pose d'abord la question des « ressources » dont dispose la population d'un territoire. Les ressources monétaires d'un ménage conditionnent en effet, dans les économies de marché, l'accès aux biens et services, depuis les biens de première nécessité (alimentation, logement...) jusqu'à des biens traduisant des préférences propres à chacun. Ces revenus dépendent eux-mêmes de l'ensemble des richesses créées au sein d'un pays, mesurées par la comptabilité nationale à travers le produit intérieur brut (PIB). Ainsi, le PIB par habitant est utilisé comme indicateur pour apprécier les différences de niveau de développement économique entre pays, voire entre régions. Par extrapolation, il est parfois utilisé pour résumer les différences de niveau de développement humain. Pour corriger des effets de change et des différences de niveau de vie et permettre des comparaisons internationales, le PIB par habitant est alors exprimé en Standard de Pouvoir d'Achat (SPA). Ainsi, la France présente un PIB par habitant légèrement supérieur à la référence calculée sur l'ensemble de l'Union européenne (autour de + 10 %, avec de légères fluctuations selon l'année de référence), traduisant un développement globalement plus avancé.

Cet usage, toutefois, apparaît limité par l'absence de prise en compte de l'inégale répartition des richesses au sein des sociétés : sur un territoire donné, la diversité des situations amène à polariser les ressources auprès de groupes sociaux plus aisés, tandis que des populations précaires ou modestes ne participent – et ne bénéficient – que partiellement à la création de richesse économique. De ce fait, le développement est désormais mesuré à partir d'indicateurs retraçant la distribution des revenus parmi les ménages, plutôt qu'un indicateur donnant un niveau moyen de ressources. En France, le revenu disponible par unité de consommation permet d'appréhender les ressources monétaires dont dispose un ménage, après redistribution et en corrigeant des effets de composition du ménage (*encadré 1*). En effet, chaque membre du ménage est pris en compte à travers des unités de consommation, qui permettent, sous forme de quotient appliquée aux ressources globales du ménage, de comparer des structures familiales différentes et ainsi de prendre en compte les économies d'échelle inhérentes à la vie à plusieurs. Ces ressources, nettes des impôts et des transferts sociaux, rapportées aux besoins des ménages, sont une première mesure du « niveau de vie » des ménages.

Encadré 1 : Les unités de consommation

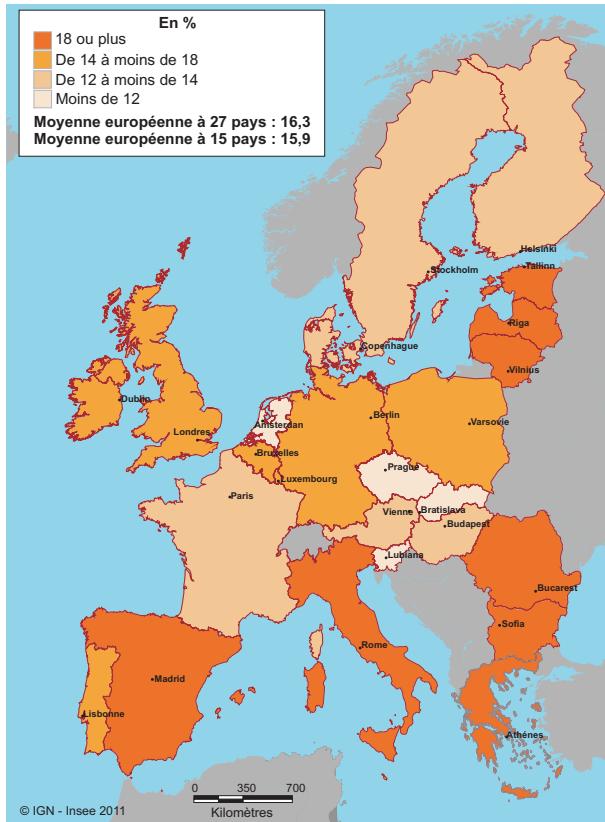
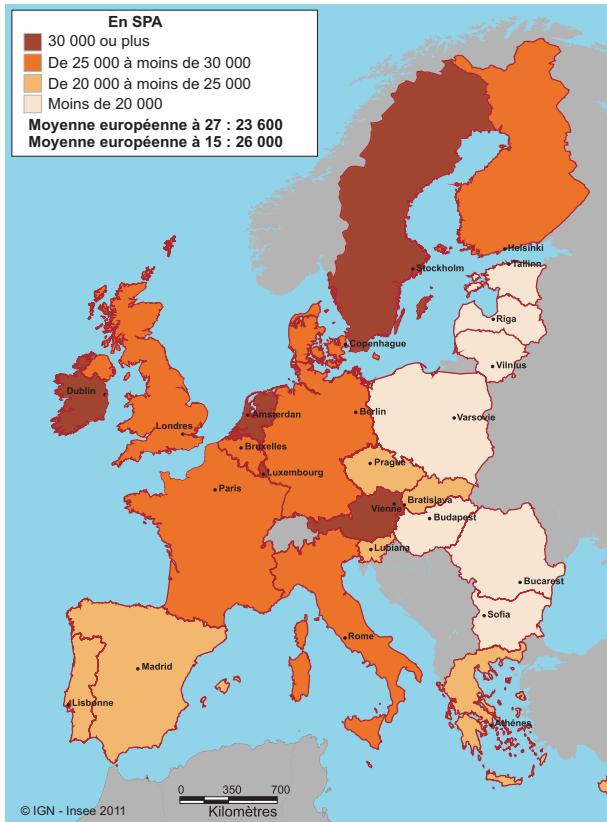
Les unités de consommation (UC) sont un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation avec l'échelle d'équivalence suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

La distribution du niveau de vie est ensuite résumée à travers trois indicateurs : la médiane, qui partage la population en deux groupes, disposant de ressources en dessous ou au-dessus de ce seuil ; le 1^{er} décile, permettant d'identifier le niveau de vie des 10 % des ménages les plus précaires ; le 9^e décile, indiquant le niveau de vie des 10 % des ménages les plus aisés. Ainsi, en 2010, la moitié de la population de France métropolitaine disposait, au plus, d'un revenu disponible net par an de 19 270 euros par unité de consommation. Pour 10 % de la population, les ressources étaient au plus plafonnées à 10 420 euros par unité de consommation ; pour 10 % de la population, les ressources étaient au contraire au moins égales à 36 260 euros par unité de consommation

Cartes 1 et 2 : Produit intérieur brut par habitant et taux de risque de pauvreté, dans l'Union Européenne à 27, en 2009

PIB par habitant



Source : Eurostat

Afin de prendre en compte les contrastes sociaux existant à l'échelle d'un territoire et d'appréhender la part de la population exposée à un manque de ressources par rapport aux standards observés en moyenne nationale, un cadre statistique a été défini conjointement par les membres du Conseil européen en décembre 2001, avec un ensemble de 18 indicateurs dits « indicateurs de Laeken ». En particulier, une convention permet de calculer de façon harmonisée un « taux de risque de pauvreté », avec une méthodologie commune. Le taux de risque de pauvreté porte sur la proportion de personnes dont le revenu disponible après transferts sociaux se situe en dessous du seuil de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national. Ainsi, en France, le seuil de pauvreté correspond en 2010 à un revenu net mensuel de 964 euros par unité de consommation. Près de 14,1 % de la population était alors considérée en risque de pauvreté – une proportion restée depuis supérieure à 14 %.

Le passage d'une approche de nature macroéconomique à l'instar du PIB par habitant, à une approche microéconomique à l'instar du taux de risque de pauvreté, permet d'appréhender l'écart entre la notion de développement économique et la notion de développement humain. Si, sur l'exemple de l'Union Européenne (cartes 1 et 2), les pays disposant du PIB par habitant le plus élevé sont dans l'ensemble ceux avec l'exposition au risque de pauvreté

le plus faible, les modèles sociaux viennent modular cette relation, parfois dans le sens d'une pauvreté relativement répandue au regard de la richesse globale du pays, comme au Royaume-Uni ou en Irlande, parfois au contraire dans le sens d'une pauvreté relativement contenue pour une richesse créée plus faible qu'ailleurs, comme en République Tchèque ou en Slovaquie. Ces spécificités traduisent des organisations sociales parfois plus inégalitaires comme dans l'exemple des pays de culture anglo-saxonne, parfois plus homogènes comme dans le cas des pays de l'Europe de l'Est. Ainsi, le développement économique est certes un élément moteur du développement humain, sans être une condition suffisante... d'autres facteurs, notamment de nature institutionnelle et sociétale, pouvant apporter des leviers pour un développement équilibré.

Les indicateurs de Laeken, conçus en premier lieu pour une mesure statistique des problématiques de précarité à l'échelle des nations, constituent également un cadre méthodologique ayant vocation à s'appliquer à l'échelle des régions. Si l'information correspondante n'est pas disponible dans l'ensemble des régions européennes, l'indicateur du taux de risque de pauvreté est mobilisable pour chacune des régions françaises et peut, également, être mis en regard d'une approche macroéconomique, avec la régionalisation du PIB, à fortiori du PIB par habitant. À l'image de la relation d'ensemble observée à l'échelle des nations, le niveau de PIB par habitant est, globalement, inversement lié à l'importance du risque de pauvreté dans une région (*tableau 1*). Ainsi, les régions avec la richesse créée par habitant parmi les plus élevées, comme l'Alsace ou Rhône-Alpes, présentent un taux de risque de pauvreté inférieur à celui des régions où la richesse par habitant est parmi les plus faibles, comme en Nord-Pas-de-Calais ou en Languedoc-Roussillon. Toutefois, des régions avec un PIB par habitant intermédiaire, comme en Bretagne, peuvent présenter un risque de pauvreté particulièrement faible ; inversement, des régions avec un niveau de richesse élevé, comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou plus encore en Île-de-France, comptent une partie importante de leur population confrontée à des situations de précarité.

Tableau 1 : Taux de risque de pauvreté et PIB par habitant

Unité : %, euros

Région	Taux de risque de pauvreté à 60 %			PIB par habitant		
	2006	2008	2010	2006	2008	2010
Alsace	10,3	10,6	11,9	26 534	28 336	27 379
Aquitaine	12,8	12,7	13,4	25 857	26 256	26 254
Auvergne	13,8	13,6	14,3	23 826	24 281	23 797
Basse-Normandie	13,2	12,6	13,9	23 092	23 580	23 331
Bourgogne	12,0	12,0	13,1	24 558	25 815	24 696
Bretagne	10,9	10,8	11,6	25 133	25 272	24 405
Centre	11,4	11,2	12,4	25 128	25 428	25 126
Champagne-Ardenne	14,0	13,9	15,4	25 771	26 787	25 781
Corse	19,3	20,0	19,7	22 296	23 922	24 787
Franche-Comté	12,1	12,0	13,2	23 622	24 195	23 646
Haute-Normandie	12,7	12,4	13,7	25 383	26 258	26 051
Île-de-France	12,3	12,1	13,3	43 478	49 298	49 821
Languedoc-Roussillon	18,3	18,1	19,4	22 476	23 645	22 993
Limousin	14,1	14,2	15,2	23 260	23 166	22 429
Lorraine	14,1	13,2	14,6	23 380	23 659	22 973
Midi-Pyrénées	13,7	13,6	14,5	26 223	26 593	26 007
Nord-Pas-de-Calais	18,0	17,7	19,5	22 947	24 485	24 142
Pays de la Loire	11,1	10,7	11,6	25 519	26 968	26 322
Picardie	13,9	13,7	15,3	22 376	23 192	22 866
Poitou-Charentes	13,7	13,2	14,3	23 538	23 891	23 974
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15,5	15,4	16,3	27 177	27 872	28 359
Rhône-Alpes	11,5	11,3	12,3	28 960	30 499	29 773
France métropolitaine	13,2	13,0	14,1	28 679	30 485	30 239

Champ : ménages fiscaux (hors ménages en logement collectif et sans abri).

Source : revenus disponibles localisés (Insee-DGI).

Ces situations s'expliquent par le niveau d'inégalité dans la distribution des revenus, que retracent les indicateurs de dispersion du revenu disponible net par unité de consommation, également mobilisables à l'échelle des régions françaises ([tableau 2](#)). Ainsi, les régions Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont celles présentant l'écart le plus prononcé entre le 1^{er} décile et le 9^e décile de niveau de vie – signe de contrastes sociaux particulièrement soutenus. Réciproquement, la Bretagne se caractérise par une distribution des revenus plus homogène et de moindres écarts. Le Nord-Pas-de-Calais se démarque plus particulièrement par la faiblesse du 1^{er} décile des niveaux de vie : il présente un éventail des revenus des ménages ouvert vers le bas, avec une surreprésentation du risque de pauvreté. Néanmoins, le modèle social de la région apparaît plus homogène que celui de la région Languedoc-Roussillon qui, tout en ayant globalement un taux de risque de pauvreté similaire, se distingue par un écart entre 1^{er} et 9^e décile plus prononcé.

Tableau 2 : Déciles de niveaux de vie des régions en 2010

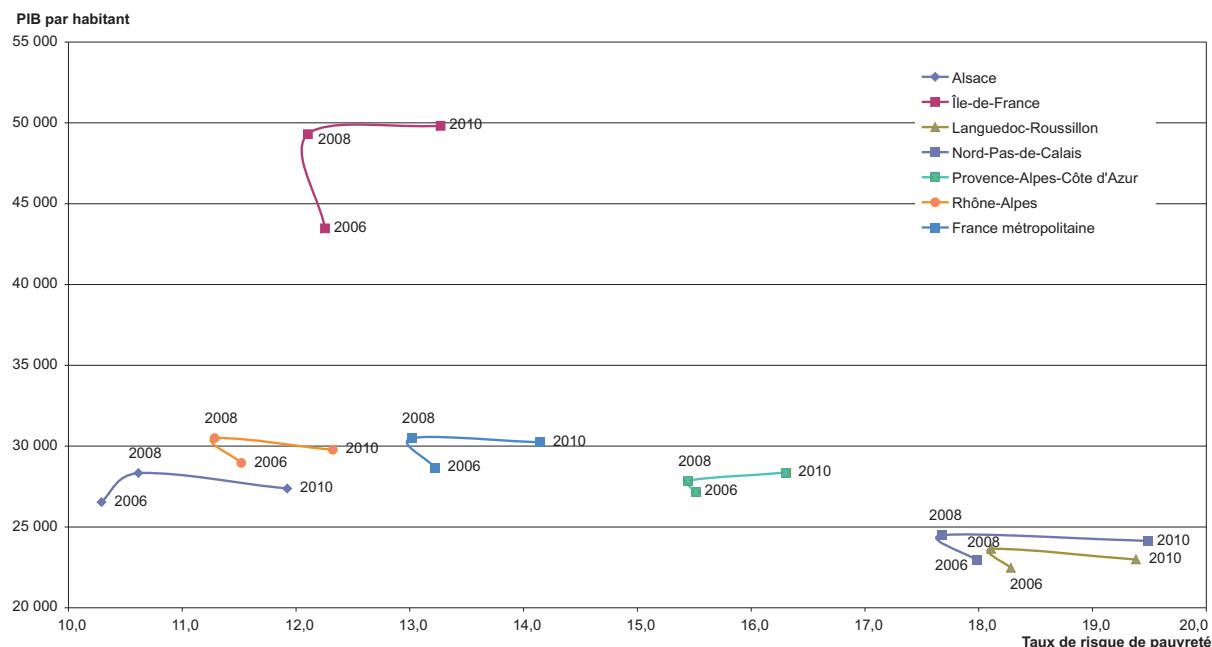
Unité : euros

Région	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^e décile
Alsace	10 980	20 230	36 950
Aquitaine	10 660	19 060	34 550
Auvergne	10 470	18 500	32 950
Basse-Normandie	10 600	18 400	32 470
Bourgogne	10 770	18 780	33 190
Bretagne	11 140	19 070	33 370
Centre	10 890	19 260	33 930
Champagne-Ardenne	10 180	18 400	33 730
Corse	9 190	17 880	33 910
Franche-Comté	10 730	19 000	33 590
Haute-Normandie	10 600	18 960	33 550
Île-de-France	10 510	21 670	44 790
Languedoc-Roussillon	9 190	17 790	33 240
Limousin	10 210	18 450	32 780
Lorraine	10 340	18 630	33 680
Midi-Pyrénées	10 330	19 070	34 870
Nord-Pas-de-Calais	9 400	17 350	32 220
Pays de la Loire	11 130	18 910	32 860
Picardie	10 200	18 530	33 230
Poitou-Charentes	10 460	18 460	32 970
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 810	19 070	36 250
Rhône-Alpes	10 910	19 880	37 100
France métropolitaine	10 420	19 270	36 260
France de province	10 410	18 860	34 300

Source : revenus disponibles localisés 2010 (Insee).

La mise en regard entre PIB par habitant et indicateur de pauvreté alerte également, à l'échelle des régions, sur les trajectoires différencierées entre croissance économique et développement humain. Si, sur longue période, l'amélioration du niveau de création de richesse conduit à une réduction tendancielle du risque de pauvreté, sur courte période, des divergences peuvent apparaître. Sur la période 2006-2008, l'augmentation du PIB enregistrée en Île-de-France n'a ainsi eu presque aucun effet sur la réduction du risque de pauvreté ([graphique 1](#)) ; voire, elle peut s'accompagner d'un accroissement des inégalités, comme en Alsace sur cette fenêtre d'observation. À l'inverse, un impact économique négatif peut avoir un impact démultiplié sur le développement humain, bien plus intense que celui observé sur la création de richesse. Ainsi, la légère diminution de PIB par habitant entre 2008 et 2010 s'est accompagnée, dans toutes les régions françaises, d'une hausse importante du risque de pauvreté, jusqu'à presque + 2 points en Nord-Pas-de-Calais. En effet, le modèle de développement des économies avancées suppose une croissance économique continue pour maintenir le niveau de développement social : une panne de la croissance, plus encore, une récession, a des effets immédiats et soutenus sur le contexte social, à l'échelle des régions comme des nations.

Graphique 1 : Trajectoires régionales de développement économique et de développement humain, mesurées à travers le PIB par habitant et le taux de risque de pauvreté, 2006-2010



Source : comptes régionaux base 2005, (Insee, DGI).

Afin de proposer une lecture permettant de relier le développement économique, tel que retracé par le PIB par habitant, au développement humain, notamment abordé par le risque de pauvreté, le programme des nations unies pour le développement a mis en avant l'intérêt de s'appuyer sur une approche multidimensionnelle, couplant plusieurs indicateurs. L'indicateur de développement humain (IDH), développé en 1990 par les économistes Amartya Sen et Mahbub ul Haq, s'appuie sur un concept du « développement » comme processus d'élargissement du choix des gens, plutôt qu'une simple augmentation des ressources monétaires. Pour cette raison, l'IDH prend en compte trois composantes qui conditionnent en grande partie la liberté de choix des personnes et déterminent le spectre des opportunités qu'elles pourront saisir au cours de leur cycle de vie : les ressources économiques, les ressources éducatives, les ressources sanitaires. L'IDH est un indice composite, calculé par la moyenne de trois indices quantifiant respectivement :

- la santé, mesurée par l'espérance de vie à la naissance ;
- le niveau d'éducation, mesuré par la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire ;
- le niveau de vie, à partir du revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat.

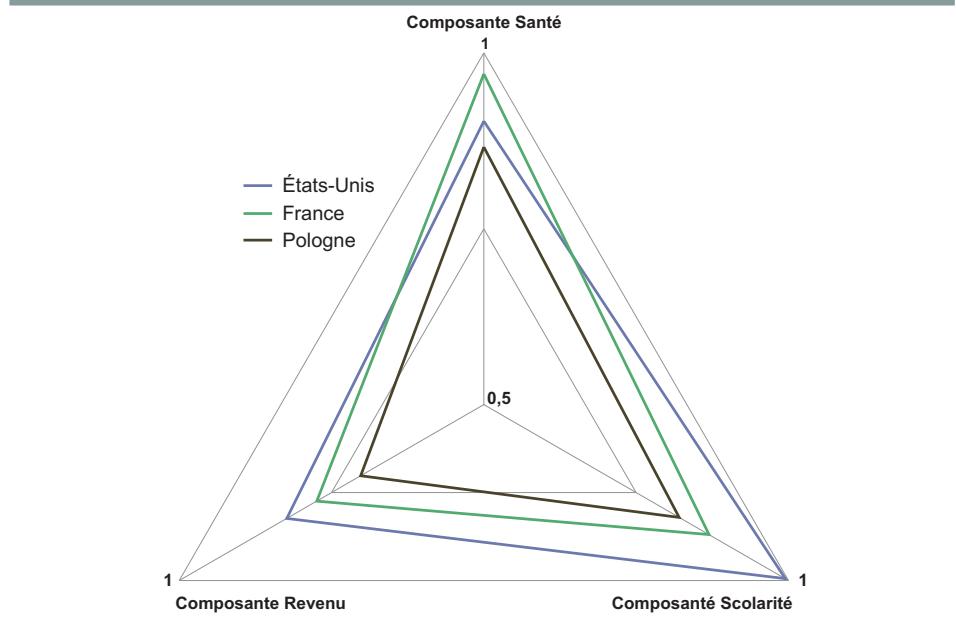
L'IDH est calculé comme une moyenne géométrique ; sans dimension, il est compris entre 0 (niveau de développement exécrable) et 1 (niveau de développement excellent). La valeur des composantes de l'IDH dépend des bornes fixées pour chaque dimension, elles-mêmes liées au plus haut niveau de développement constaté au cours des dernières années (par exemple, la plus haute espérance de vie à l'échelle des nations donne la borne maximale pour le calcul de l'indice de santé).

$$IDH = \sqrt[3]{I_{\text{vie}} \times I_{\text{Éducation}} \times I_{\text{Revenu}}}$$

où I_{vie} , $I_{\text{Éducation}}$, I_{Revenu} sont respectivement les indices de longévité, niveau d'éducation et niveau de vie.

La représentation de l'Indicateur de développement humain avec ses trois composantes (*graphique 2*) souligne un schéma de développement où les dimensions de revenus, de santé et d'éducation évoluent, dans l'ensemble, dans une direction commune. Ainsi, le développement humain de la France est plus élevé que celui de la Pologne (IDH de 0,893 pour la France, 0,821 pour la Pologne en 2012), avec un indicateur mieux positionné sur chacun des trois axes. Il permet également de signaler des trajectoires différentes de développement, moins équilibrées, comme celle des États-Unis (IDH de 0,937 en 2012) qui, tout en ayant un indice maximal pour la composante de scolarité (espérance de scolarité de 16,8 ans contre 16,1 ans en France) et une composante de revenus parmi les plus élevées, apparaît en retrait sur les conditions de vie (espérance de vie de 78,7 ans contre 81,7 ans en France).

Graphique 2 : Comparaison des composantes de l'IDH pour la France, les États-Unis et la Pologne

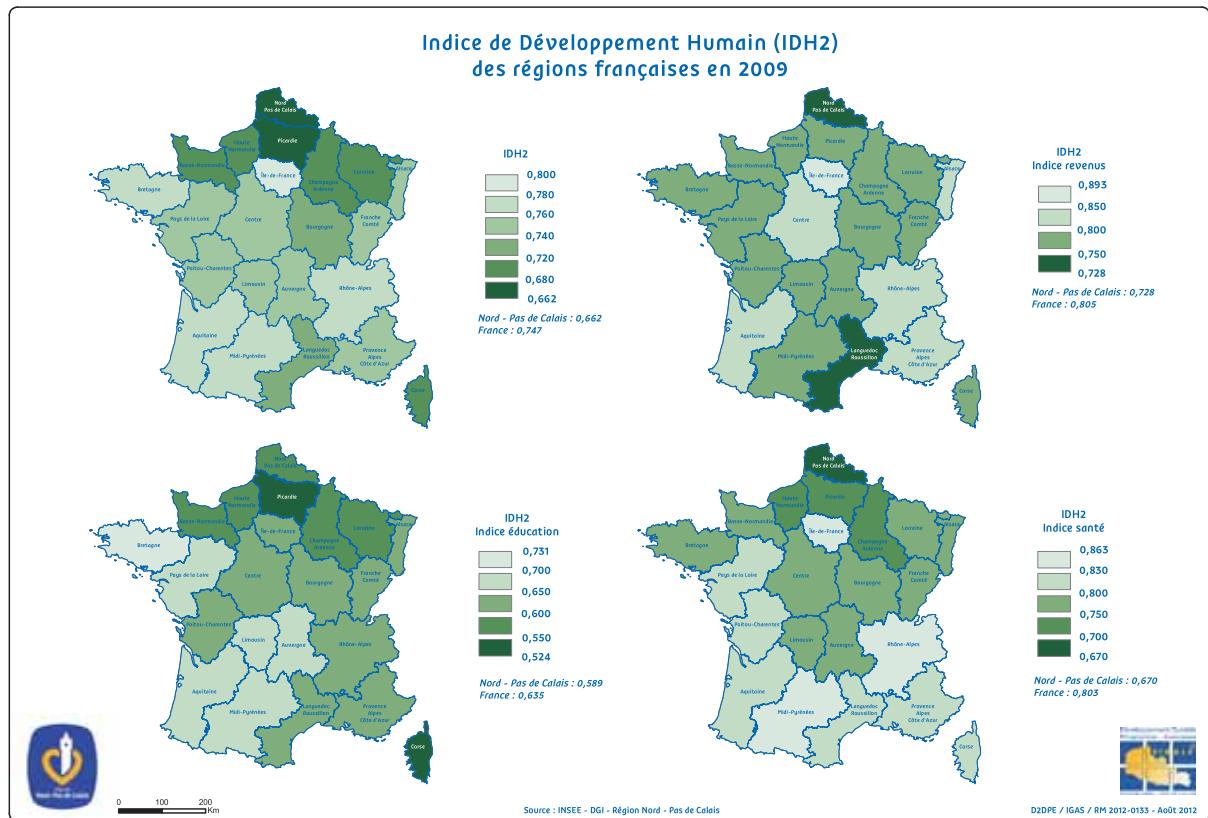


Source : PNUD.

L'indice de développement humain, particulièrement adapté pour donner une lecture synthétique d'un état de développement qui associe plusieurs dimensions, ne peut être calculé en l'état à l'échelle des régions françaises. Par exemple, les indicateurs macroéconomiques relatifs à la composante de revenu tendent à surestimer l'accumulation de richesse dans les régions capitales comme l'Île-de-France, ces dernières regroupant la plus grande partie des sièges sociaux des grandes entreprises. D'autres indicateurs ne peuvent être calculés avec la même robustesse ou la même interprétation à l'échelle régionale, comme l'espérance de scolarisation à la naissance du fait des parcours de mobilité des jeunes et des migrations interrégionales. Afin de contourner ces difficultés, les collectivités territoriales ont engagé des expérimentations pour définir des adaptations de l'IDH. Le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, à l'instar du Conseil Régional Île-de-France, utilise ainsi l'IDH-2 et contribue, au sein de l'Association des Régions de France, à la diffusion de cet indicateur aux côtés d'autres indicateurs de suivi.

L'IDH-2 reprend les trois grandes dimensions de l'IDH (*carte 3*). L'indice de santé est calculé sur la base de l'espérance de vie à la naissance ; l'indice d'éducation s'appuie sur la part de la population disposant d'un diplôme ; l'indice de niveau de vie utilise le revenu médian des ménages par unité de consommation. Sur la base de cette adaptation, le Nord-Pas-de-Calais est la région française ayant l'IDH-2 le plus faible en 2009, aux côtés de la Picardie et de la Champagne-Ardenne, loin derrière Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et l'Île-de-France. La faible espérance de vie à la naissance observée dans la région (proche de 78 ans contre près de 81 en moyenne nationale) contribue en grande partie à ce résultat.

Carte 3 : Indice de développement humain IDH2 des régions françaises en 2009



La constitution de l'IDH2 dans une démarche de régionalisation d'un indicateur international illustre la problématique rencontrée dans la présente étude. En proposant une lecture territorialisée de l'état du développement humain des espaces du Nord-Pas-de-Calais, le statisticien est amené à proposer des indicateurs qui, sans être l'exacte traduction des références utilisées à l'échelle nationale, visent à garder une mesure objective sur les dimensions prises en référence. La volonté d'apporter des informations statistiques à une échelle infrarégionale, tout en caractérisant au mieux la diversité des situations territoriales, amène à adapter le socle d'indicateurs. Le présent chapitre détaille la méthodologie retenue, pour passer d'une approche principalement économique telle que celle apportée par le revenu fiscal médian des ménages, à une approche multithématique à travers une autre adaptation de l'IDH, cette fois à l'échelle communale, via l'IDH4. Des illustrations et indicateurs complémentaires sont ensuite proposés : afin de mieux appréhender les écarts de ressources monétaires des ménages, en examinant l'accès à l'emploi et la place des minima sociaux ; pour illustrer la problématique des parcours éducatifs, à travers la part des personnes diplômées ; pour interroger sur les enjeux sanitaires, avec l'indicateur comparatif de mortalité.

Pour chacun des neuf espaces régionaux, sont ainsi analysées six illustrations comme tronc commun de l'analyse ([tableau 3](#)). En outre, l'analyse propose un focus propre à chacun des espaces ([tableau 4](#)). Les illustrations et les indicateurs clés retenus dans chaque fascicule territorial sont davantage détaillés en [annexe](#).

Tableau 3 : Illustrations du tronc commun sur le développement humain

Du revenu au développement humain	
Carte cantonale	Revenu fiscal médian par UC en 2010
	Rapport interdécile en 2010
Carte communale	IDH
Ressources des ménages	
Carte cantonale	Taux d'emploi en 2008
Carte cantonale	Part de personnes couvertes par le RSA socle en 2011
Capital humain et enjeux sanitaires	
Carte cantonale	Part de personnes non diplômées 2008
Carte communale	Indice comparatif de mortalité (période 2006-2009)

Tableau 4 : Liste des focus en sur le développement humain

Espace Nord Littoral
Des contrastes importants entre espaces urbains et périurbains
Espace Sud Littoral
Des déséquilibres démographiques et financiers entre jeunes et séniors
Espace Lillois
À l'échelle des quartiers, des zones de précarité
Espace Arrageois
Un espace relativement homogène pour les revenus
Espace Avesnois
Un développement humain limité par le faible niveau de formation
Espace Cambrésis
Une évolution différenciée du développement humain
Espace Vallées et Plateaux ruraux
Des risques de dépendance énergétique potentiellement plus fréquents
Espace Hainaut-Sambre
Activité féminine et accès à l'emploi
Espace Artois-Gohelle
Une situation sanitaire dégradée

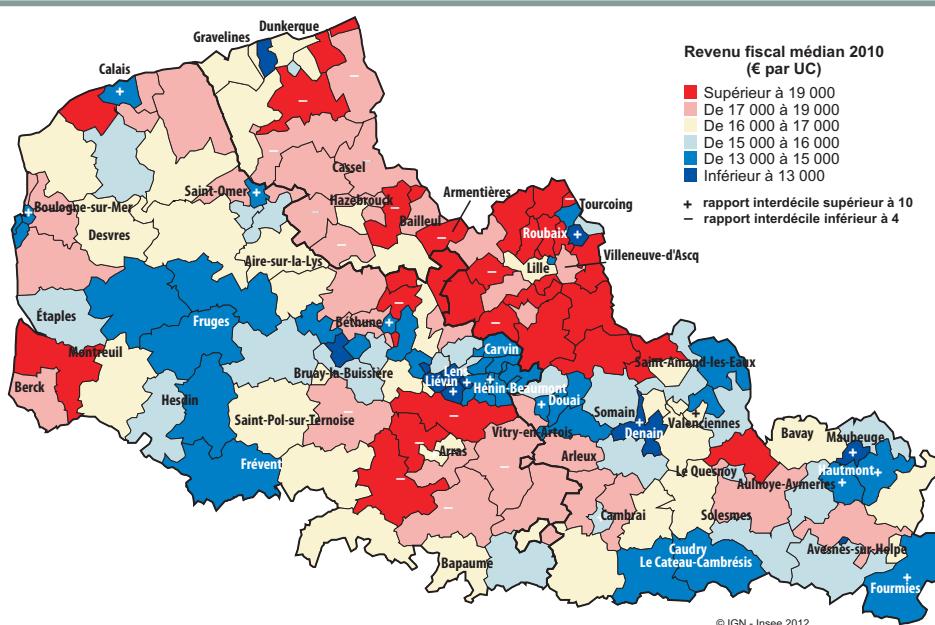
Du revenu au développement humain

Revenus des ménages et inégalités en 2010

La traduction territoriale d'une approche économique du développement invite à examiner le niveau des ressources monétaires dont disposent les ménages selon leur territoire de résidence. Toutefois, l'indicateur du revenu disponible net ne peut être calculé à une échelle locale plus fine que la maille départementale, ici inappropriée pour restituer les spécificités des espaces régionaux internes au Nord-Pas-de-Calais. Une autre information statistique peut toutefois être utilisée, cette fois à tout niveau géographique, à partir des déclarations fiscales des ménages. Ainsi, la [carte 4](#) présente en aplat de couleur les revenus fiscaux annuels déclarés par les ménages à l'échelle des cantons, dans leur géographie en vigueur jusqu'en 2014, à travers le revenu fiscal médian en 2010. Contrairement au revenu disponible net, les revenus fiscaux déclarés ne tiennent compte que du revenu que les ménages déclarent au fisc et n'intègrent pas les effets des différents mécanismes de redistribution. La maille cantonale offre par ailleurs un zonage avec une population suffisamment importante pour calculer une distribution des revenus, à la fois robuste et révélatrice des contrastes territoriaux. Ainsi, le revenu fiscal médian correspond au montant pour lequel la moitié des personnes appartient à un ménage déclarant un revenu fiscal inférieur à ce montant, l'autre moitié un revenu supérieur. Ce revenu fiscal médian est exprimé en euros par unité de consommation afin de prendre en compte les différences de composition entre ménages. Cette analyse du niveau des revenus est en outre complétée par une analyse des inégalités de revenus au sein des cantons grâce au rapport interdécile des revenus. Cet indicateur rapporte le 9^e décile des revenus au 1^{er} décile des revenus et permet ainsi d'apprécier les écarts de revenus entre les 10 % des ménages déclarant les revenus les plus élevés et les ménages déclarant les revenus les plus faibles. Cet indicateur, sans unité, est représenté sur la [carte 4](#) par un symbole (+) pour les cantons dont le rapport interdécile est supérieur à 10 – donc plus inégalitaires – et par un symbole (-) pour les cantons dont le rapport interdécile est inférieur à 4, moins inégalitaires.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. Une fois le zoom réalisé, l'échelle de la carte sera strictement identique d'un espace à l'autre.

Carte 4 : Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



Note : le contour des cantons correspond à la géographie en vigueur jusqu'en 2014.

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee-DGFiP).

Le revenu fiscal médian de la région Nord-Pas-de-Calais s'établit en 2010 à 16 370 € par unité de consommation (UC), tandis que les 1^{er} et 9^e décile des revenus s'élèvent respectivement à 4 980 € et 32 730 € par UC. Le rapport interdécile est ainsi de 6,6 pour la région (*tableau 5*).

Il existe toutefois de fortes disparités territoriales au sein de la région, ce que la lecture des revenus à l'échelle des cantons permet d'apprécier (*carte 4*). Certains territoires de la région présentent en effet des revenus médians faibles, voire très faibles. Tout d'abord au cœur des grandes agglomérations de la région : Roubaix et Tourcoing et à moindre échelle Lille au sein de l'agglomération lilloise, Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque sur le littoral, et dans une moindre mesure Arras affichent des revenus inférieurs au standard régional. Les revenus les plus faibles sont en outre visibles sur des espaces plus larges, notamment le long de l'ancien corridor minier, dans les espaces ruraux du sud-ouest du Pas-de-Calais ou bien encore dans l'Avesnois et le sud-est de la région. Les inégalités de revenus au sein des territoires – mesurés par le rapport interdécile – présentent aussi de fortes disparités. Il ressort toutefois assez nettement que les espaces présentant les plus fortes inégalités sont aussi ceux présentant les revenus médians les plus faibles, et inversement, les territoires les moins inégalitaires sont ceux présentant les revenus médians les plus élevés.

Ces résultats se retrouvent assez logiquement à l'échelle des espaces régionaux. Les espaces Avesnois, Artois-Gohelle et Hainaut-Sambre présentent en effet les revenus médians les plus faibles, mais aussi les inégalités les plus fortes, avec pour chacun d'eux un rapport interdécile supérieur à celui de la région (*tableau 5*). À l'opposé du spectre, les espaces Sud Littoral, Métropole lilloise et Arrageois affichent des revenus médians supérieurs à la valeur régionale. Les inégalités de revenus y sont aussi plus faibles que pour la région à l'exception de la Métropole lilloise, où la conjonction de hauts revenus particulièrement élevés et de bas revenus plus faibles expliquent la présence d'inégalités plus élevées qu'en région.

Tableau 5 : Distribution des revenus fiscaux des ménages en 2010

Unités : euros, nombre

Espace	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^e décile	Rapport interdécile
Avesnois	3 220	14 510	28 700	8,9
Artois-Gohelle	4 190	14 790	28 510	6,8
Hainaut-Sambre	3 810	14 950	30 200	7,9
Vallées et Plateaux ruraux	5 710	15 530	28 890	5,1
Nord littoral	5 360	16 080	31 100	5,8
Cambrésis	5 680	16 300	31 380	5,5
Nord-Pas-de-Calais	4 980	16 370	32 730	6,6
Sud littoral	6 700	17 430	35 870	5,4
Lillois	5 380	18 070	36 910	6,9
Arrageois	6 990	18 710	35 870	5,1

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee-DGFiP).

Indice de développement humain

L'approche multidimensionnelle apportée par l'indice de développement humain garde, à l'échelle des territoires, toute sa pertinence : en effet, au-delà des contrastes observés d'un territoire à l'autre pour les revenus dont disposent les ménages, des spécificités peuvent apparaître quant au niveau global de formation des habitants (dimension scolaire) ou aux conditions de santé rencontrées (dimension sanitaire). Par exemple, la couverture territoriale en équipements éducatifs (lycées généraux ou professionnels, universités et filières du supérieur) ou en équipements sanitaires (établissements hospitaliers, densité de professions médicales) peut moduler le degré de développement humain d'un espace donné. D'autres facteurs peuvent également rentrer en compte : l'histoire socio-économique d'un territoire, les pratiques culturelles, le contexte environnemental... qui conjointement modulent la situation d'un espace au-delà des seules ressources financières des ménages.

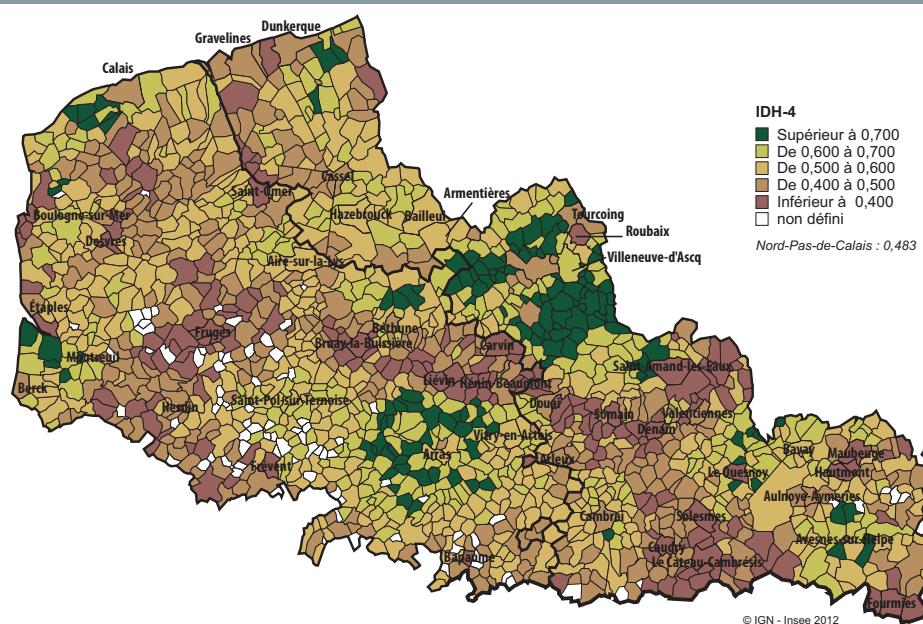
Néanmoins, l'indicateur de développement humain doit être adapté dans ses modalités de calcul à l'échelle des territoires, comme il l'a été à l'échelle des régions. La principale limite dans la territorialisation de l'IDH repose sur la mesure de la dimension sanitaire. Il est impossible d'obtenir des données d'espérance de vie à une échelle plus fine que les arrondissements. De ce fait, le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais a travaillé à une méthodologique complémentaire, dite de l'IDH-4, dans laquelle la dimension sanitaire

du développement humain est mesurée par un indice comparatif de mortalité, calculé par l'Observatoire Régional de la Santé Nord – Pas de Calais. Cet indicateur complémentaire de l'IDH-4 reprend, pour la dimension éducative, la part de population âgée de plus de 15 ans sortie du système scolaire non diplômée, et pour la dimension monétaire, le revenu imposable médian des ménages par unité de consommation. L'IDH-4 est ainsi calculé à l'échelle des communes – la valeur de l'indicateur sanitaire, uniquement calculable à l'échelle des cantons, est affectée à toutes les communes relevant d'un même canton. La [carte 5](#) présente en aplat de couleurs l'indice de développement humain (IDH4) des communes.

Au-delà des adaptations dans les modalités de calcul, l'IDH4 revêt une interprétation différente de l'IDH calculé à l'échelle d'un pays. En effet, l'IDH mis en œuvre par le PNUD vise en premier lieu à synthétiser l'état des opportunités offertes à un habitant dont le cycle de vie se déroule, dans la très grande majorité des cas, au sein de son pays de naissance, du fait des faibles mobilités internationales. À une échelle territoriale fine, l'IDH4 synthétise un état de développement humain relatif à des populations qui, à un moment donné, y résident, sans nécessairement y inscrire l'ensemble de leur cycle de vie. En effet, les mobilités résidentielles, notamment entre l'enfance et la vie adulte, puis au cours de la vie active, induisent des mécaniques de transformations sociales d'autant plus importantes que l'échelon géographique considéré est fin. De même, les migrations alternantes, entre lieu de résidence et lieu de travail ou d'étude, traduisent une mise en relation croissante des territoires, et une interdépendance dans l'état du développement humain. Parfois, des mécaniques de concentration sociale peuvent majorer l'état dégradé du développement tel que retracé par l'IDH4, en polarisant sur un territoire les populations les plus précaires sur les trois dimensions prises en compte : tout en signalant une problématique pour cet espace, cela ne signifie pas pour autant que d'autres populations venues s'installer dans un tel espace verront leurs opportunités de développement humain nécessairement contraintes. Autrement dit, l'IDH à l'échelle des nations permet de résumer un état global des opportunités de développement tout au long du cycle de vie, quand l'IDH4 à l'échelle des communes retrace plus spécifiquement une concentration, en un espace et à une période donnée, de populations avec un certain degré de ressources monétaires, éducatives et sanitaires.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. Une fois le zoom réalisé, l'échelle de la carte sera strictement identique d'un espace à l'autre.

Carte 5 : Indice de développement humain (IDH-4) en Nord-Pas-de-Calais



Sources : DGI, OBS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

L'IDH4 retrace les différences de développement humain dans les territoires de la région Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, les couronnes autour de Lille (dans la Pévèle, les Weppes, le nord de l'agglomération lilloise) et autour d'Arras se présentent comme des espaces où les ménages disposent à la fois des revenus élevés, un niveau de formation supérieur à la moyenne et un état sanitaire plus favorable. Dans une moindre mesure, cette situation s'observe également dans le Quercitain entre Valenciennes et Maubeuge, dans la zone de Berck-Montreuil, dans les communes environnantes du Calaisis et du Dunkerquois. Réciproquement, l'IDH4 met en évidence la conjonction de difficultés économiques, éducatives et sanitaires le long de l'ancien corridor minier, autour de Fourmies et Maubeuge, dans le Caudrésis, dans le Ternois, le Boulonnais ou encore sur Roubaix... Par rapport à la seule prise en compte des ressources monétaires des ménages, l'IDH4 donne une mesure plus nuancée : par exemple, la situation sur le Calaisis apparaît moins dégradée que celle enregistrée sur le Boulonnais, du fait d'une situation sanitaire moins préoccupante.

Ressources des ménages

Le premier facteur à examiner pour comprendre les différences de développement humain dans les territoires porte sur les revenus dont disposent les ménages avant la prise en compte de la redistribution sociale – qu'il s'agisse de revenus d'une activité présente (salaires, traitements, bénéfices) ou passée (retraites). Bénéficier d'un revenu d'activité implique cependant d'avoir réussi son insertion sur le marché du travail. C'est sur ce critère que les écarts territoriaux sont les plus marqués. Au niveau régional, la part des titulaires de revenus (y compris retraités) dans la population totale (y compris les mineurs) a augmenté continûment au cours des cinquante dernières années – à l'exception de la période récente de crise économique. Cette tendance nationale comme régionale est à l'œuvre dans l'ensemble des territoires mais la moindre progression de certaines zones a pu contribuer à des difficultés sociales accrues.

Taux d'emploi

L'emploi constitue l'élément central permettant de disposer de ressources monétaires. Une mesure des différences territoriales d'accès à l'emploi est donnée par le taux d'emploi. Ce taux est calculé par le rapport entre le nombre d'individus ayant un emploi à la population en âge de travailler, âgée de 15 à 64 ans. La région Nord-Pas-de-Calais, du fait des difficultés rencontrées sur le marché du travail mais aussi d'une moindre proportion de la population s'engageant dans une activité professionnelle, présente dans l'ensemble un taux d'emploi plus faible que la moyenne nationale. Le taux d'emploi a néanmoins progressé sur une décennie : de 52,9 % en 1999 à 57,4 % en 2010 ([tableau 6](#)), selon la mesure donnée par le recensement de la population. En outre, l'écart avec la référence nationale s'est légèrement amoindri : – 7 points environ en 1999, – 6 points environ en 2010. Le début de la crise économique mondiale en 2008 a pu altérer cette dynamique, avec une montée rapide et continue du chômage. L'analyse territoriale s'appuie sur des résultats du recensement de 2008, date charnière avant la dégradation des conditions rencontrées sur le marché du travail. À noter que la mesure du taux d'emploi par le recensement de la population, s'appuyant sur la déclaration des ménages, peut différer de l'approche dite du Bureau International du Travail, qui repose sur des critères spécifiques.

Tableau 6 : Taux d'emploi selon l'âge, par région

Unité : en %

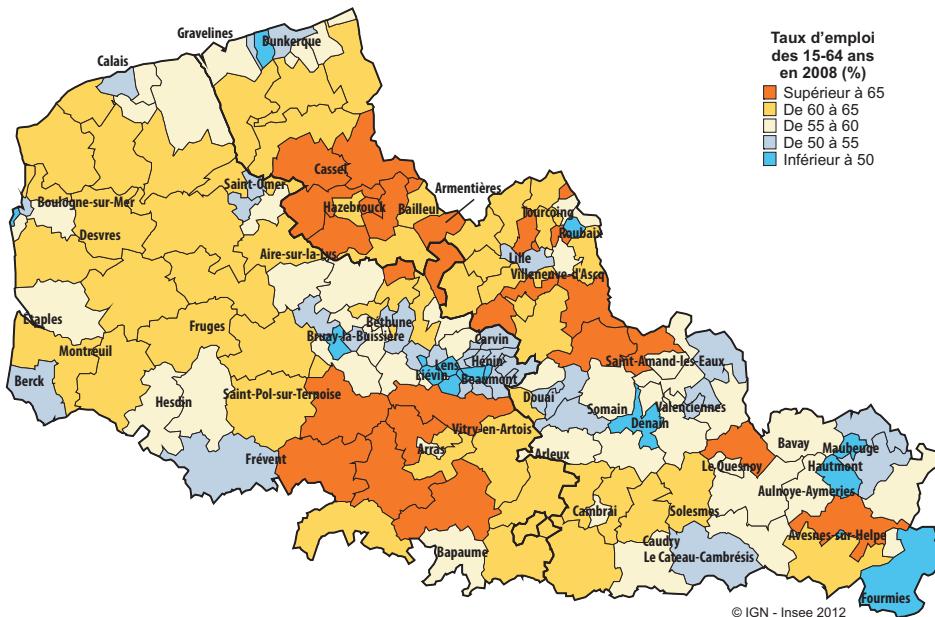
Régions	1999		2010		
	15-64 ans	15-64 ans	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Alsace	64,6	65,4	35,9	81,9	39,7
Aquitaine	59,5	63,6	31,8	81,7	38,3
Auvergne	60,2	63,8	33,0	82,7	36,9
Bourgogne	60,9	64,1	36,1	82,4	37,2
Bretagne	60,3	64,7	33,6	84,0	35,3
Centre	62,5	65,1	36,1	83,1	38,1
Champagne-Ardenne	59,2	62,1	33,6	79,7	36,9
Corse	50,9	60,4	31,7	75,1	39,9
Franche-Comté	61,5	64,8	36,2	82,4	37,9
Île-de-France	64,6	67,0	32,2	82,1	49,7
Languedoc-Roussillon	53,2	57,6	27,8	75,1	34,5
Limousin	60,9	63,6	34,0	82,8	36,5
Lorraine	58,4	62,0	33,7	79,3	35,8
Midi-Pyrénées	59,9	64,2	31,6	82,1	40,0
Nord-Pas-de-Calais	52,9	57,4	27,8	75,2	32,4
Basse-Normandie	60,1	63,6	34,5	82,6	35,8
Haute-Normandie	59,0	62,7	34,1	80,5	35,7
Pays de la Loire	62,0	66,2	37,1	85,0	35,7
Picardie	59,0	61,7	32,9	79,1	35,6
Poitou-Charentes	59,6	63,5	35,3	82,1	35,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	55,1	60,8	30,6	77,3	39,2
Rhône-Alpes	62,1	66,0	35,2	83,1	41,1
France de province	59,1	63,0	33,1	80,8	37,2
France métropolitaine	60,2	63,8	33,0	81,1	39,3
France	59,7	63,3	32,4	80,4	39,2

Source : recensement de la population 1999 et 2010 (Insee).

La [carte 6](#) représente en aplats de couleur le taux d'emploi des 15-64 ans par canton de résidence en 2008, selon la géographie cantonale en vigueur jusqu'en 2014. Le taux d'emploi est ici calculé comme la part de personnes occupant un emploi parmi la population en âge de travailler, comprise entre 15 à 64 ans, et résidant sur le canton considéré. Une faiblesse du taux d'emploi a des causes plurielles et de nature différente, telles que l'existence d'un taux de chômage élevé, d'une forte inactivité (notamment féminine), mais aussi la présence d'étudiants sur le territoire (le plus souvent considérés comme inactifs).

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. Une fois le zoom réalisé, l'échelle de la carte sera strictement identique d'un espace à l'autre.

Carte 6 : Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008



Note : le contour des cantons correspond à la géographie en vigueur jusqu'en 2014.

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

En 2008, plus de 57 % de la population du Nord-Pas-de-Calais en âge de travailler occupe un emploi ([tableau 7](#)). Ce taux masque toutefois des différences importantes entre hommes et femmes pour lesquelles on enregistre un taux d'emploi de 51,3 %, soit 12 points de moins que les hommes. Cette participation plus faible au marché du travail des femmes de la région s'explique notamment par des situations d'inactivité fréquentes, mais qui ont toutefois tendance à diminuer. Depuis 1990, le taux d'emploi féminin a en effet augmenté plus vite que le taux d'emploi masculin, réduisant ainsi un écart qui était à l'époque de plus de 20 points.

À l'échelle des cantons de la région, on note une forte hétérogénéité des taux d'emploi. Tout d'abord, la plupart des coeurs urbains des agglomérations de la région affichent des taux d'emplois faibles, parfois très inférieurs au standard régional. Ils témoignent ainsi des difficultés d'insertion de la population liées notamment aux mutations économiques intervenues au cours des 30 dernières années et qui se traduisent par des taux de chômage élevés, comme c'est le cas sur le littoral pour Dunkerque, Calais et Boulogne-sur-Mer, pour Roubaix dans l'agglomération lilloise, ou encore Maubeuge dans l'Avesnois. La faiblesse du taux d'emploi à Lille repose en revanche sur la présence massive d'étudiants venus profiter de l'offre d'enseignement du pôle universitaire lillois. La participation au marché du travail est aussi particulièrement réduite dans la plupart des cantons situés le long de l'ancien corridor minier. Cette plus faible participation trouve son origine à la fois dans l'existence de taux de chômage élevés liés à la reconversion économique du territoire et dans une inactivité féminine traditionnellement plus forte.

Ces observations réalisées à l'échelle des cantons demeurent pertinentes à l'échelle des grands espaces régionaux. L'espace Arrageois se détache en effet nettement des autres espaces par un taux d'emploi supérieur de 6 points à la moyenne régionale, notamment du fait d'un taux d'emploi féminin le plus élevé parmi les espaces régionaux. Les espaces Cambrésis, de la Métropole lilloise et des Vallées et Plateaux ruraux affichent pour leur part des taux d'emploi au-dessus de la moyenne régionale. L'espace Lillois se distingue toutefois des deux autres par une participation des femmes au marché du travail élevée, 4,5 points au-dessus de la valeur régionale. Enfin, les taux d'emplois des espaces Artois-Gohelle, Hainaut-Sambre et Avesnois se trouvent en net décrochage, inférieurs d'au moins 3,5 points au taux d'emploi régional. Ceci sous l'impulsion de taux d'emploi féminin eux-aussi en décrochage, de l'ordre d'au moins 5 points.

Tableau 7 : Taux d'emploi et taux d'emploi féminin des 15-64 ans en 2008

Unité : %

Espace	Taux d'emploi des 15-64 ans	Taux d'emploi féminin des 15-64 ans
Avesnois	53,2	45,3
Hainaut-Sambre	53,4	46,2
Artois-Gohelle	53,7	46,2
Nord littoral	57,0	49,6
Nord-Pas-de-Calais	57,2	51,3
Sud littoral	57,9	52,9
Vallées et plateaux ruraux	59,1	51,2
Lillois	59,6	55,8
Cambrésis	59,7	53,5
Arrageois	63,1	58,4

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Bénéficiaires du RSA

En complément de la lecture apportée par le taux d'emploi, l'analyse territoriale comporte un éclairage sur les situations de décrochage durable du marché du travail, à travers l'examen de la population couverte par le Revenu de Solidarité Active. Le RSA, entré en vigueur en 2009 et se substituant au revenu minimum d'insertion et à l'allocation parent isolé, est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

Selon le niveau de ressources du foyer et la présence ou non de revenus d'activité, un foyer peut percevoir plusieurs composantes du RSA : le RSA socle (premier niveau de l'allocation) et le RSA activité (complément lié à d'éventuelles ressources professionnelles, quand ces dernières sont faibles). En outre, le RSA peut être majoré pour les familles monoparentales. La part de la population couverte par le RSA traduit ainsi l'importance relative des situations d'éloignement total ou partiel du marché du travail, soit du fait de l'absence durable d'emploi (par exemple pour un demandeur d'emploi en fin de droit), ou du fait d'une activité professionnelle modeste (par exemple un temps partiel rémunéré au smic horaire).

Avec plus de 196 000 bénéficiaires du RSA en 2011, le Nord-Pas-de-Calais figure parmi les régions où l'éloignement du marché du travail est le plus prononcé : près de 9,4 % de la population régionale âgée de 25 à 64 ans est bénéficiaire du RSA, contre 5,7 % en moyenne nationale ([tableau 8](#)).

Plusieurs indicateurs peuvent être établis pour apprécier la couverture apportée par le RSA. En prenant en compte, outre le bénéficiaire, l'ensemble des membres du foyer, la population couverte par le RSA voisine les 300 000 personnes sur le département du Nord et 170 000 sur le département du Pas-de-Calais, pour l'année 2011. Il s'agit toutefois du champ le plus large, en prenant en compte à la fois le RSA socle, le RSA majoré au titre de la monoparentalité et le RSA activité.

Sur le champ restreint du RSA socle – pour les personnes sans activité professionnelle, et sans prendre compte le RSA majoré pour les familles monoparentales – les départements du Nord et du Pas-de-Calais comptent respectivement près de 73 000 et 36 000 bénéficiaires. En comptant les membres du foyer (parents bénéficiaires et enfants à charge), le RSA socle couvre plus de 220 000 personnes dans la région pour l'année 2011 (plus de 145 000 dans le Nord et 75 000 dans le Pas-de-Calais). Rapporté à l'ensemble de la population âgée de moins de 65 ans, le poids du RSA socle est estimé à 6,4 % en Nord-Pas-de-Calais.

Tableau 8 : Allocataires du revenu de solidarité active en 2011

Unités ; nombre, %

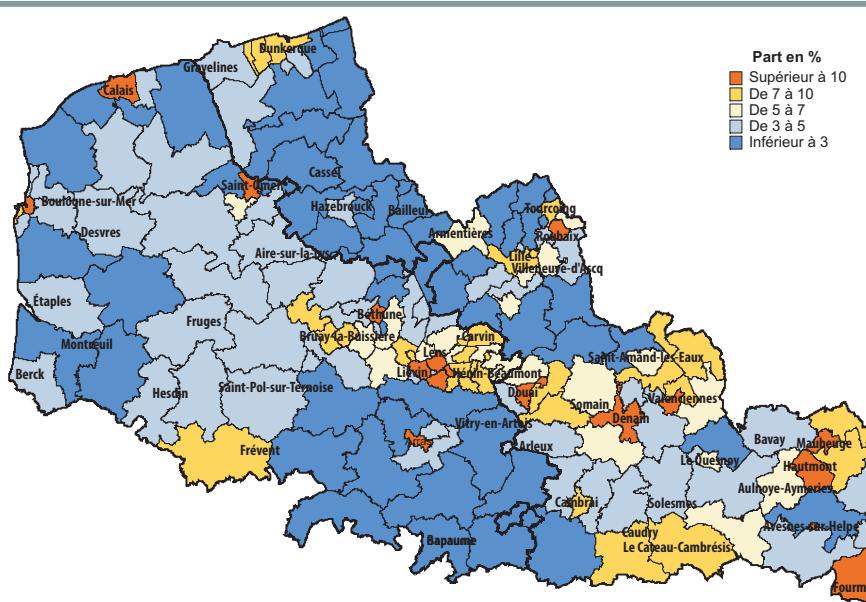
Régions	Bénéficiaires	Pour 100 personnes de 25 à 64 ans
Alsace	49 735	5,0
Aquitaine	90 625	5,3
Auvergne	35 307	5,0
Bourgogne	40 771	4,8
Bretagne	65 908	4,0
Centre	63 931	4,8
Champagne-Ardenne	41 767	6,0
Corse	7 209	4,3
Franche-Comté	29 194	4,8
Île-de-France	344 949	5,4
Languedoc-Roussillon	124 228	9,1
Limousin	19 461	5,1
Lorraine	70 927	5,7
Midi-Pyrénées	82 804	5,5
Nord-Pas-de-Calais	196 596	9,4
Basse-Normandie	36 574	4,8
Haute-Normandie	58 451	6,1
Pays de la Loire	79 318	4,3
Picardie	61 112	6,0
Poitou-Charentes	53 159	5,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	179 961	7,1
Rhône-Alpes	137 700	4,2
France de province	1 524 738	5,7
France métropolitaine	1 869 687	5,7
France	2 064 953	6,1

Sources : estimations de population ; CAF; MSA (Insee).

En retenant ce dernier indicateur, la *carte 7* représente la part des personnes couvertes (bénéficiaires et enfants à charge) par le RSA socle en 2011 à l'échelle des cantons parmi la population âgée de moins de 65 ans.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. Une fois le zoom réalisé, l'échelle de la carte sera strictement identique d'un espace à l'autre.

Carte 7 : Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011



Note : le contour des cantons correspond à la géographie en vigueur jusqu'en 2014.

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Capital humain et enjeux sanitaires

La nature des opportunités qu'une personne peut saisir au cours de son cycle de vie est largement liée aux savoirs et aux savoir-faire dont elle dispose. La notion de « capital humain » vise à prendre en compte l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications, expériences accumulés par un individu et qui déterminent en partie sa capacité à se réaliser dans ses choix de vie. Cette approche est devenue essentielle pour appréhender les opportunités d'une personne tout au long de sa vie, et notamment dans sa vie professionnelle, suite aux travaux de l'économiste Gary Becker. Au-delà des problématiques économiques, elle permet aussi de mieux comprendre le niveau de développement humain d'un groupe social, en particulier lorsque des écarts territoriaux se dessinent dans le profil de capital humain des populations résidentes.

Parcours éducatifs et populations non diplômées

Le niveau de capital humain d'une personne dépend en grande partie du parcours éducatif suivi. Certes, d'autres canaux viennent enrichir ce capital, en fonction du contexte familial, des réseaux de connaissances, mais aussi des loisirs pratiqués, et de tout domaine d'activité qui peut apporter des aptitudes nouvelles ou étayer les qualifications acquises. Néanmoins, le parcours éducatif reste un vecteur central, et notamment, le principal mécanisme d'identification et de certification du capital humain, à travers l'obtention d'un diplôme. Ce dernier joue alors la fonction de « signal », qui rend explicite le savoir-faire, par exemple auprès d'un employeur dans une démarche de recrutement. Sur le marché du travail, compte tenu de la place du diplôme dans la sélection à l'embauche, la possession d'un diplôme s'avère être un atout pour une insertion professionnelle plus rapide et durable. Les personnes non diplômées ont en effet davantage de difficultés à trouver un emploi : la probabilité d'être au chômage est, selon le cycle conjoncturel, doublée ou triplée par rapport à celle des titulaires d'un diplôme du supérieur. Par exemple, en 2006 en France métropolitaine, le taux de chômage des non-diplômés au sens du BIT est estimé à 14 % contre 6 % pour les diplômés du supérieur niveau bac + 2 (ratio de 2,3) ; en 2010, les taux respectifs s'établissent à 16 % et 5,5 % (ratio de 2,9).

Au cours des dernières décennies, la part de la population sans diplôme a reculé, en lien avec l'allongement de la durée des études. Parmi les personnes non scolarisées de 16 à 59 ans, la proportion de non diplômés dépassait les 50 % dans les années 1960 et s'affiche désormais sous les 20 % dans la région comme en France. Le Nord-Pas-de-Calais a longtemps présenté un déficit global dans le niveau de formation de sa population, qui aujourd'hui se résorbe. Sur l'ensemble des personnes âgées de 15 à 59 ans n'étant plus en étude, 17,5 % ne sont pas diplômées. Parmi les générations les plus jeunes, les sorties du système éducatif sans diplôme s'amoindrissent, sans toutefois disparaître. Ainsi, début des années 2010, près de 12 % des personnes âgées de 25 à 34 ans ayant terminé leurs études en Nord-Pas-de-Calais sont non-diplômées ou avec au plus un certificat d'études primaires – une proportion proche de celle observée en France métropolitaine ([tableau 9](#)).

À l'échelle territoriale, la [carte 8](#) représente pour les cantons du Nord-Pas-de-Calais, dans leur géographie en vigueur jusqu'en 2014, la part des personnes ne possédant pas de diplômes ou un CEP parmi les personnes âgées de 15 à 59 ans non scolarisées en 2008. Cet indicateur permet d'approcher, en creux, le niveau de capital humain dont dispose les territoires. La population de référence est restreinte aux personnes non scolarisées et se limite par ailleurs aux personnes âgées de 15 à 59 ans afin de limiter l'impact des effets de générations – parmi les populations retraitées, le profil de formation diffère largement, sans nécessairement traduire une problématique de développement humain du fait d'un référentiel scolaire différent et de besoins sur le marché du travail bien distincts au moment de leur activité professionnelle.

Tableau 9 : Diplômes des personnes de 25 à 34 ans en 2010

Unités : nombre, %

Régions	Nombre de personnes de 25 à 34 ans	Répartition des 25-34 ans selon le plus haut diplôme obtenu					
		Peu diplômés (1)	Brevet des collèges	CAP, BEP	BAC	BAC+ 2	Diplôme supérieur
Alsace	220 200	13,9	2,7	22,6	21,2	20,8	18,8
Aquitaine	346 926	10,4	3,7	22,4	23,2	21,5	18,7
Auvergne	139 068	9,6	3,6	22,5	25,4	21,7	17,2
Bourgogne	171 260	12,2	3,7	25,0	23,5	20,6	14,9
Bretagne	346 582	7,1	3,1	21,8	25,5	24,0	18,4
Centre	276 117	11,9	3,6	23,5	23,6	21,1	16,2
Champagne-Ardenne	151 416	13,5	4,3	24,2	23,4	19,6	15,0
Corse	34 698	17,5	5,5	19,8	26,1	15,4	15,7
Franche-Comté	135 200	12,5	3,5	23,0	23,1	21,7	16,2
Île-de-France	1 657 087	11,8	3,1	12,3	19,2	18,1	35,5
Languedoc-Roussillon	275 493	14,0	4,0	21,3	22,7	19,8	18,2
Limousin	72 224	10,3	3,9	22,5	25,4	21,6	16,3
Lorraine	276 701	11,7	3,7	23,5	23,9	21,1	16,1
Midi-Pyrénées	318 240	9,1	3,2	19,1	22,5	22,7	23,5
Nord-Pas-de-Calais	499 420	11,8	4,5	21,9	23,6	20,3	17,8
Basse-Normandie	155 638	11,6	3,7	26,3	24,0	20,0	14,5
Haute-Normandie	213 371	12,4	4,0	24,2	23,8	20,0	15,6
Pays de la Loire	409 863	8,8	3,1	22,6	24,9	23,5	17,1
Picardie	226 785	14,3	4,8	23,4	23,1	19,4	14,9
Poitou-Charentes	180 972	10,3	3,9	25,1	24,4	20,9	15,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	523 914	13,7	4,1	20,3	22,0	19,2	20,7
Rhône-Alpes	744 313	11,2	3,1	18,6	21,9	22,4	22,7
France de province	5 718 401	11,5	3,7	22,0	23,3	21,2	18,4
France métropolitaine	7 375 488	11,5	3,5	19,8	22,4	20,5	22,2
France	7 590 722	12,0	3,5	19,8	22,4	20,3	21,9

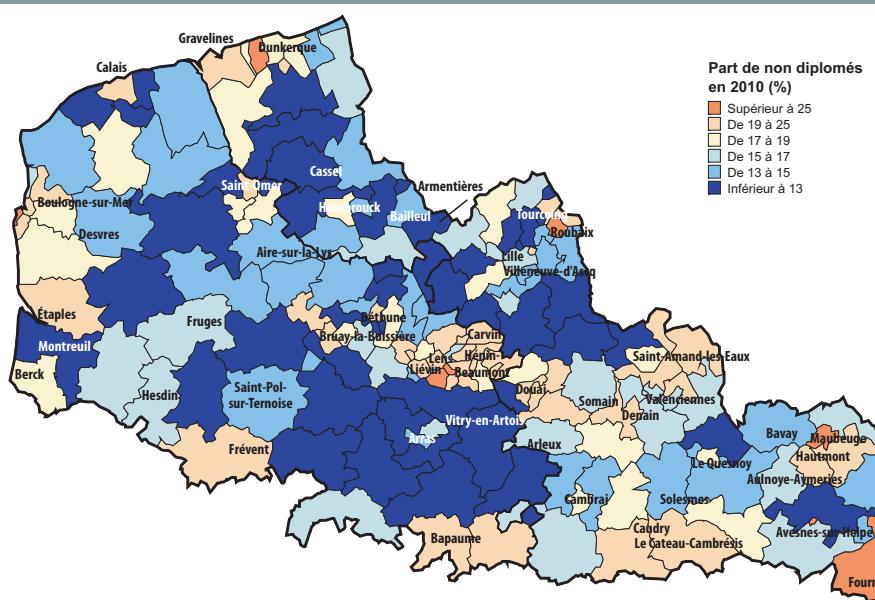
Champ : personnes de 25 à 34 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement.

(1) : sans diplôme ou CEP.

Source : recensement de la population 2010 (Insee).

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. Une fois le zoom réalisé, l'échelle de la carte sera strictement identique d'un espace à l'autre.

Carte 8 : Part de non diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



Note : le contour des cantons correspond à la géographie en vigueur jusqu'en 2014.

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

Au sein des espaces du Nord-Pas-de-Calais ([tableau 10](#)), les zones comptant, proportionnellement, le plus de population non diplômée correspondent à l'espace Avesnois (plus de 20 % de non-diplômés), aux espaces couverts par l'ancien Arc minier (Artois-Gohelle et Hainaut-Sambre, avec plus de 19 % de non-diplômés) ainsi que l'espace Nord Littoral (près de 18 % de non-diplômés). Plus localement ([carte 8](#)), la proportion de non-diplômés peut excéder le quart de la population d'un territoire, comme sur les environs de Boulogne, Dunkerque, Lens, Maubeuge, Fournies... Des espaces globalement moins concernés par cette problématique, à l'instar de l'espace Lillois, comptent également des territoires confrontés à une faiblesse du capital humain de leurs populations résidentes, comme sur Roubaix-Tourcoing.

Tableau 10 : Niveau de diplômes des personnes âgées de 15 à 59 ans non scolarisées

Unité : %

Espace	Sans diplôme	CEP, BEPC	CAP, BEP	Baccalauréat	Supérieur court	Supérieur long
Arrageois	10,9	12,7	28,5	19,7	15,6	12,5
Vallées et Plateaux ruraux	15,2	14,9	33,9	17,5	12,6	5,8
Lillois	16,8	11,3	22,7	16,9	15,6	16,8
Cambrésis	17,2	14,7	31,0	16,9	12,9	7,3
Sud littoral	17,4	14,4	28,8	17,2	14,4	7,8
Nord-Pas-de-Calais	17,5	12,9	28,1	17,3	13,3	10,8
Nord Littoral	18,0	13,6	30,0	17,8	12,3	8,3
Hainaut-Sambre	19,2	12,9	30,9	17,1	11,6	8,2
Artois-Gohelle	19,2	14,3	31,3	17,3	11,3	6,5
Avesnois	20,6	14,3	31,6	16,9	10,6	5,9

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Conditions sanitaires et indicateur de mortalité

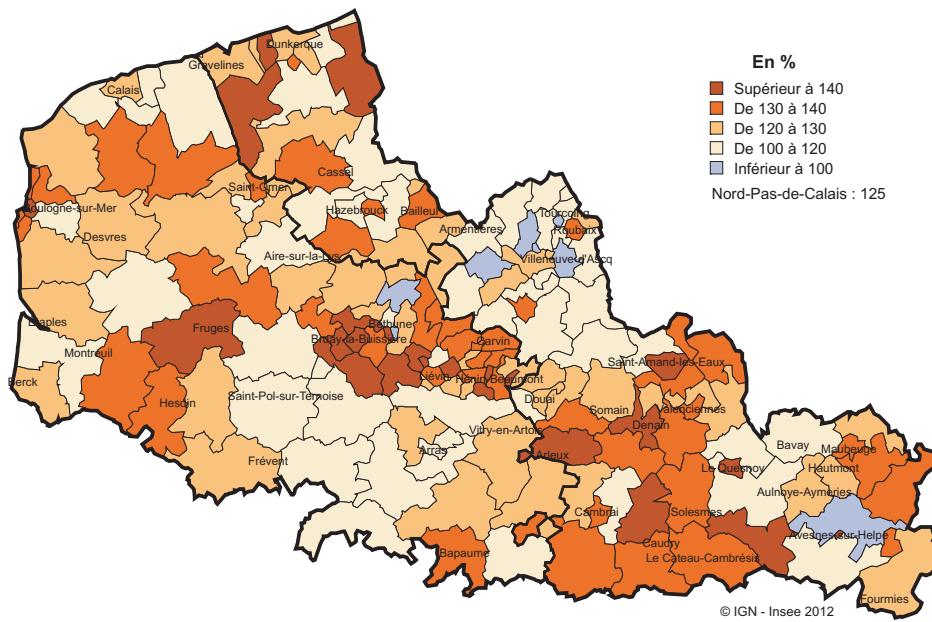
Au même titre que les compétences et les savoirs acquis, le capital humain prend en compte l'état de santé et les conditions sanitaires comme un vecteur essentiel pour permettre à la personne de se développer et pour s'accomplir dans sa vie personnelle, familiale, professionnelle. De même que les savoirs dépendent de facteurs individuels (par exemple : le temps passé à se former) et collectifs (par exemple : le financement des établissements scolaires), la santé dépend aussi de facteurs propres à la personne et d'un contexte sociétal. La lecture du développement humain d'un territoire s'intéresse plus particulièrement aux effets collectifs, que signale la concentration dans un espace donné de populations présentant des difficultés d'ordre sanitaire. Ces effets sont de diverses natures : un territoire peut souffrir d'un déficit d'infrastructures sanitaires (éloignement des établissements hospitaliers, moindre densité de professionnels de santé), d'une accumulation de comportements individuels à risque (tabac, alcool, alimentation...), de représentations sociales moins favorables au maintien en bonne santé (absence de prévention, moindre attention portée à son état de santé) ou encore de facteurs économiques ou environnementaux (impacts des métiers pénibles, pollution...).

Mesurer la place de ces facteurs est un exercice ardu, plus encore à l'échelle territoriale. Par contre, une mesure des conséquences d'ensemble de ces problématiques sanitaires peut être apportée, à travers des indicateurs relatifs à l'état de santé. À l'échelle nationale et régionale, les approches du développement humain privilégient ainsi l'espérance de vie, ainsi que l'espérance de vie en bonne santé, comme indicateurs clés pour synthétiser les effets sanitaires. À l'échelle territoriale, de telles notions ne peuvent être calculées. L'Observatoire régional de la santé Nord-Pas-de-Calais propose un indicateur alternatif, fondé sur l'observation territorialisée des décès. Les phénomènes de mortalité sont en effet fortement variables selon les espaces et les populations qui y résident. Afin de corriger des effets d'âge, sont calculés des Indices Comparatifs de Mortalité (ICM) rapportant le nombre de décès au nombre d'habitants en prenant en compte la pyramide des âges. Si la mortalité par âge est bien spécifique au territoire étudié, c'est la structure par âge nationale de la population qui est appliquée. La mortalité d'une zone géographique infrarégionale est ainsi implicitement comparée à la mortalité de la population française métropolitaine. Par ailleurs, le calcul des ICM est réalisé à partir du

nombre total de décès observés sur une période de 4 ans (2006-2009) afin d'accroître leur niveau de significativité statistique. Avec un ICM proche de 125 sur la période, la région Nord-Pas-de-Calais présente ainsi une mortalité corrigée des effets d'âge supérieure de 25 % à celle observée en France métropolitaine. La [carte 9](#) représente en aplat de couleurs l'indice conjoncturel de mortalité par canton en 2006-2009.

Chaque fascicule territorial reprend cette carte globale en réalisant un zoom sur l'espace considéré. Une fois le zoom réalisé, l'échelle de la carte sera strictement identique d'un espace à l'autre.

Carte 9 : Indice comparatif de mortalité par cantons sur la période 2006-2009



Note : le contour des cantons correspond à la géographie en vigueur jusqu'en 2014.

Source : données 2006 à 2009, avec traitement ORS Nord-Pas-de-Calais (Inserm - CEPIDC), recensement de la population (Insee).

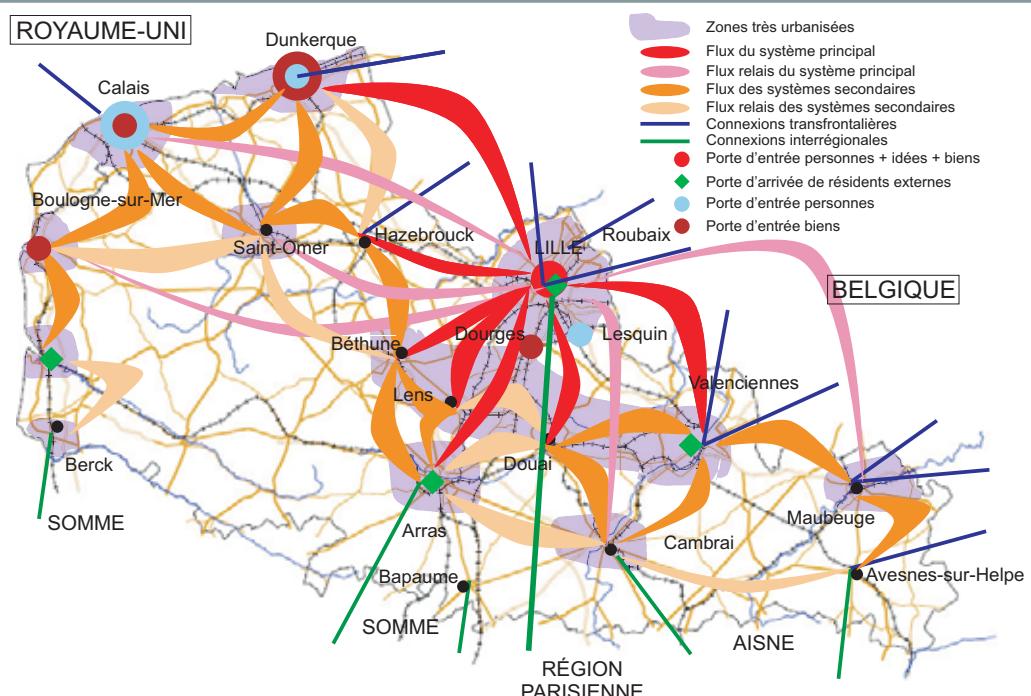
L'analyse de l'indice conjoncturel de mortalité fait apparaître des difficultés d'ordre sanitaire particulièrement prononcées sur l'espace Artois-Gohelle, autour de Béthune, de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin, ainsi que sur l'espace Hainaut-Sambre, autour de Denain. L'espace Cambrésis apparaît, sur cette dimension, bien plus en difficulté que sur les facettes du développement humain relatives aux parcours éducatifs ou aux ressources monétaires : le Caudrésis présente ainsi des niveaux de mortalité relativement soutenus. Sur le littoral Nord, les environs de Boulogne et de Dunkerque sont également confrontés à des difficultés sanitaires. L'espace des Vallées et Plateaux ruraux se caractérise aussi par des difficultés, notables en particulier autour de Fruges. À l'inverse, l'espace Lillois présente l'indicateur conjoncturel de mortalité le plus faible, de concert avec l'espace Arrageois.

Les dimensions introduites dans le présent chapitre – niveaux de revenu, formations et diplômes, conditions sanitaires et mortalité – sont reprises dans chaque fiche territoriale pour donner une lecture transversale des problématiques de développement humain pour les 9 espaces régionaux, complétée par des chiffres-clés, des zooms complémentaires et des éléments d'analyse. Le lecteur trouvera également en annexe des tableaux synoptiques donnant une comparaison des indicateurs pour les 9 espaces régionaux.

Liens & mobilités

L'organisation urbaine du Nord-Pas-de-Calais, sous la forme d'un réseau d'agglomérations, se double d'un système de mobilités d'une rare intensité. Seules les régions Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent, en France, une urbanisation aussi intense avec de tels flux de mobilité. En Nord-Pas-de-Calais, ces flux ont en outre la particularité de prendre place dans un environnement multipolaire, articulant les grandes villes du littoral (Boulogne, Calais, Dunkerque), de l'ancien corridor minier et industriel (Béthune, Lens, Douai, Valenciennes, Maubeuge), de la métropole lilloise (Lille, Villeneuve-d'Ascq, Roubaix, Tourcoing) et des villes-relais comme Arras, Cambrai ou Saint-Omer. Ces flux s'organisent également selon des logiques concentriques, en écho à des mouvements de périurbanisation depuis les coeurs urbains, à vocation productive, vers les espaces périphériques, à vocation résidentielle. Une lecture de ce système régional du point de vue des connections entre territoires peut s'appuyer sur le fascicule 5 du dossier « Les espaces du Nord-Pas-de-Calais - Trajectoires, Enjeux et Devenir ». Ce dernier met en évidence une structuration de l'espace autour de la notion multidimensionnelle de flux : flux de personnes, de travailleurs, de biens et services ou encore de richesses.

Carte 1a : Les multiples connections des territoires du Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee.

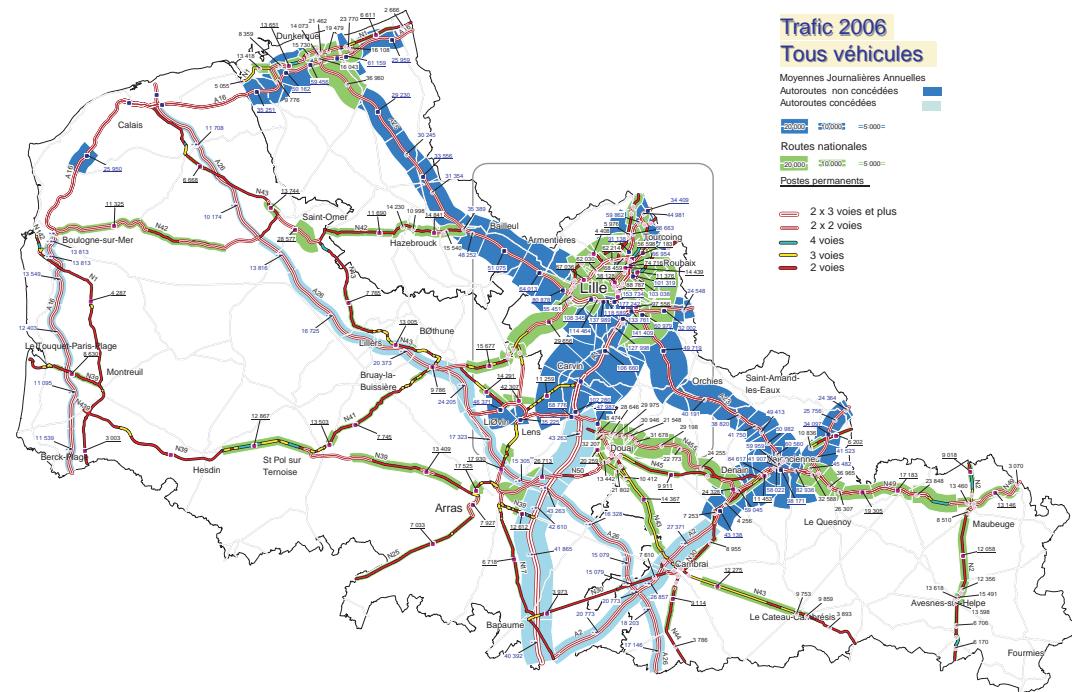
Les mobilités régionales semblent s'inscrire au sein d'un vaste réseau en étoile autour de la métropole lilloise (*cf. carte 1a*). Ce système principal est relié à la plupart des villes les plus importantes de la région : Dunkerque, Hazebrouck, Béthune, Lens, Arras, Douai ou Valenciennes, et, avec des flux moins développés du fait de leur éloignement, Calais, Boulogne-sur-Mer, Cambrai ou Maubeuge. Une organisation territoriale assez similaire se retrouve autour de nombre des pôles locaux secondaires, à cette différence près que ces pôles ne sont pas isolés les uns des autres : de nombreux flux inter-pôles caractérisent l'ex-bassin minier ou la façade littorale.

Le Nord-Pas-de-Calais est en outre connecté à d'autres régions, notamment transfrontalières. Certains espaces assurent la fonction de « portes » d'entrée et de sortie pour la région, à l'instar de la métropole lilloise ou de certaines villes littorales (tunnel sous la manche à Calais, port de marchandises de Dunkerque).

L'existence de connections entre territoires recouvre une réalité multiple, complexe à appréhender. Aussi, seules trois catégories de flux feront l'objet d'une analyse détaillée dans la présente étude : les migrations résidentielles correspondant aux déménagements et aux choix d'habitation des ménages, les migrations alternantes entre lieu de résidence et lieu de travail, l'accessibilité aux équipements et aux services. Ces mobilités sont étroitement liées à

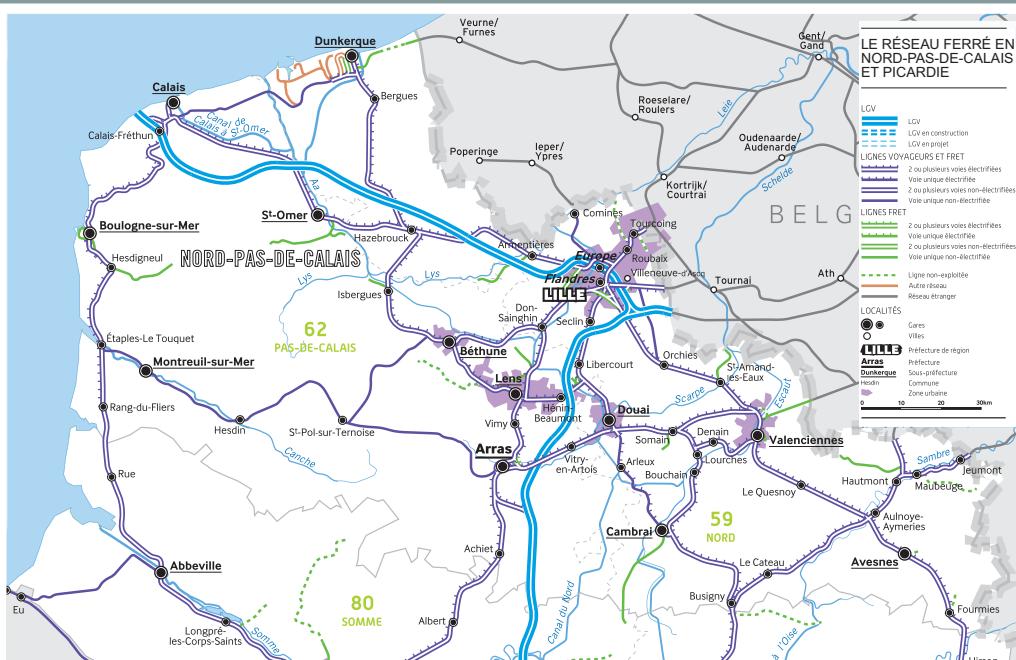
l'architecture du réseau de transport, qui conditionne la volumétrie des flux en fonction de la saturation des axes routiers (*carte 1b*) ou du maillage ferroviaire (*carte 1c*). Toutefois, au-delà du réseau de transport, l'intensité et la nature des flux reflètent plus généralement les modes d'organisation des espaces, dans leur fonctionnement interne à une échelle locale, dans leur relation externe à une échelle régionale. En examinant les spécificités sociales et économiques de ces mobilités, le présent chapitre vise ainsi à proposer une lecture de l'organisation territoriale des espaces régionaux.

Carte 1b : Réseau de transport routier et intensité de la circulation en Nord-Pas-de-Calais



Sources : DREAL, DDTM, CEREMA Nord-Picardie, Sociétés des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France.

Carte 1c : Réseau de transport ferroviaire en Nord-Pas-de-Calais



Source : SNCF.

Les migrations résidentielles

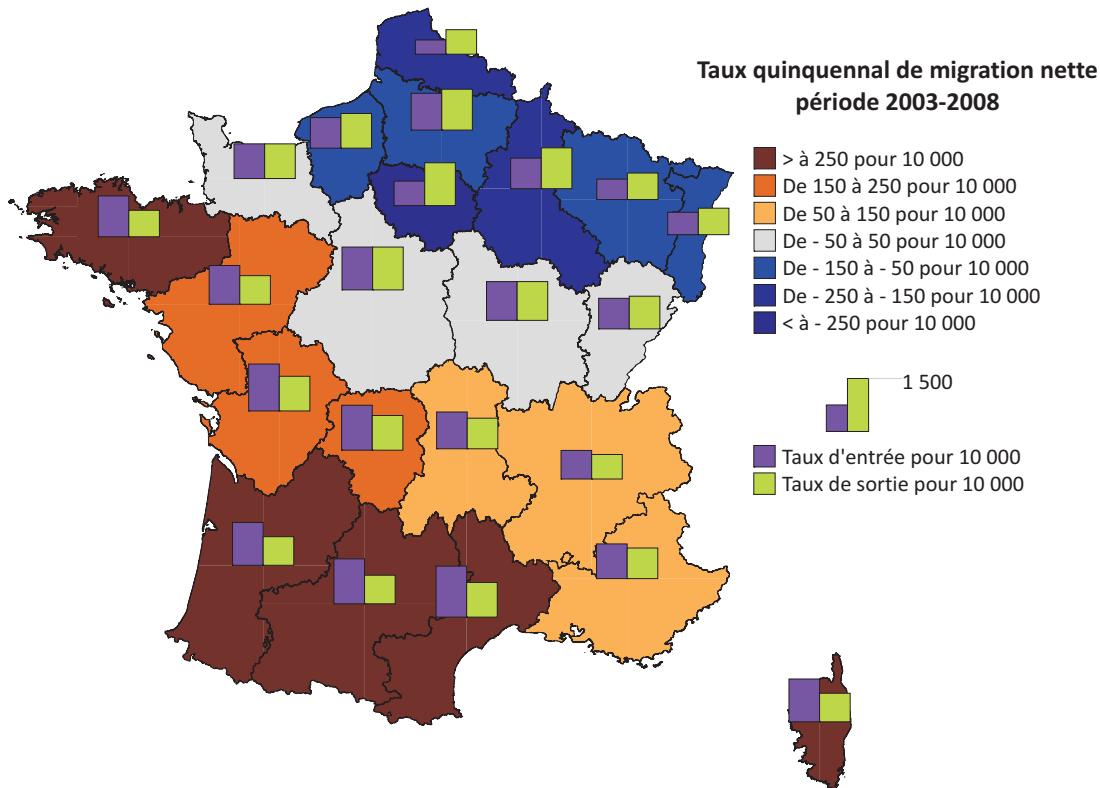
Une région caractérisée par une faible mobilité interrégionale et un déficit migratoire

Entre 2003 et 2008, près de 109 500 personnes originaires des autres régions sont venues s'installer en Nord-Pas-de-Calais tandis que, dans le même temps, 176 500 ont fait le chemin inverse. Le solde migratoire quinquennal s'élève donc à -67 000 sur cette période. Si la région est ainsi caractérisée par un déficit migratoire, phénomène commun à la plupart des régions de la moitié Nord du pays, sa population s'avère nettement moins mobile que celles des autres régions métropolitaines ([carte 2](#)).

Le *taux d'entrée*, qui rapporte le flux d'immigration à la population moyenne résidente ([encadré 1](#)), s'élève à 290 habitants pour 10 000 entre 2003 et 2008, soit la plus faible part observée à l'échelle des régions métropolitaines. Ce taux d'entrée est par exemple de près de 410 habitants pour 10 000 pour la Lorraine. Le *taux de sortie*, qui rapporte le flux d'émigration à la population moyenne résidente, est de 470 habitants pour 10 000 entre 2003 et 2008 : c'est également le plus faible de France métropolitaine.

D'un point de vue plus synthétique, le *taux quinquennal de migration nette*, qui rapporte le solde migratoire 2003-2008 à la population moyenne résidente, est d'environ -180 habitants pour 10 000. Ce déficit migratoire relatif est l'un des plus importants, seules les régions Champagne-Ardenne et Île-de-France étant caractérisées par des taux nets atteignant respectivement près de -200 et de -300 pour 10 000. Faible attractivité résidentielle et déficit migratoire, tels sont les deux éléments distinguant les migrations en Nord-Pas-de-Calais.

Carte 2 : Taux d'entrée, de sortie et de migration nette pour les régions métropolitaines entre 2003 et 2008



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

À l'échelle des espaces régionaux, s'ajoutent aux mobilités de longue distance entre régions, des mobilités de proximité d'espace à espace, internes au Nord-Pas-de-Calais. En prenant en compte ces deux composantes migratoires, interrégionale et infrarégionale, les espaces plus ruraux du Sud de la région, hormis celui de l'Avesnois, présentent une situation migratoire plus favorable que ceux du Nord, en particulier le Sud Littoral et les Vallées et Plateaux ruraux (*tableau 1*). L'excédent migratoire observé sur ces territoires tranche avec les déficits caractérisant les autres espaces plus urbanisés. Ainsi, le Sud Littoral a gagné environ 100 habitants pour 10 000 entre 2003 et 2008 au jeu des migrations résidentielles, quand le Nord Littoral en perdait près de 260 dans le même temps. Ce mouvement traduit en partie le renouveau démographique récent observé sur les espaces ruraux du Sud de la région, ces derniers profitant de l'extension du mouvement de périurbanisation.

Tableau 1 : Données migratoires globales (internes + externes) pour la période 2003-2008

Unités : nombre, taux pour 10 000

Espace	Immigration	Émigration	Solde migratoire	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de migration nette
Arrageois	18 820	18 071	749	1 263	1 212	50
Avesnois	11 300	13 694	-2 393	915	1 108	-194
Hainaut-Sambre	42 270	56 201	-13 931	688	915	-227
Artois-Gohelle	35 605	45 828	-10 223	697	897	-200
Cambrésis	17 885	17 923	-39	1 038	1 040	-2
Nord Littoral	30 777	47 070	-16 293	482	737	-255
Sud Littoral	8 871	8 192	679	1 272	1 175	97
Lillois	96 904	124 792	-27 888	764	983	-220
Vallées et plateaux ruraux	24 013	21 955	2 058	1 080	987	93

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Si le taux quinquennal de migration nette permet d'appréhender l'attractivité des espaces, il masque l'ampleur des flux sous-jacents. Ainsi, le taux de migration nette à l'équilibre de l'espace Cambrésis masque des taux d'entrée et de sortie tous deux supérieurs à 1 000 pour 10 000. À l'inverse, le Nord Littoral, caractérisé par le taux de migration nette le plus élevé en valeur absolue, présente des taux d'entrée et de sortie nettement moins importants. En outre, une large partie des migrations étant « de proximité », le poids des phénomènes migratoires est logiquement plus important sur les espaces de plus petite dimension, les grands espaces tels ceux de la zone Lilloise ou du Nord Littoral fonctionnant davantage en vase clos. Ainsi une grande partie de la périurbanisation de la métropole lilloise n'apparaît pas puisqu'elle se réalise principalement à destination de la Flandre intérieure et de la Pévèle, deux zones localisées sur le même espace que l'agglomération lilloise.

Un déficit systématique par rapport aux autres régions françaises

Le taux d'entrée en provenance des autres régions varie considérablement d'un espace à l'autre, de 165 pour 10 000 habitants pour l'espace Artois-Gohelle à 500 pour le Sud Littoral, territoire de taille restreinte localisé à la frontière picarde (*tableau 2*). Le taux d'entrée est également élevé sur l'espace Lillois ; ce résultat ne s'explique pas dans ce cas par la taille de l'espace, considérable, mais par l'attractivité de la métropole lilloise, notamment de son pôle universitaire, porte d'entrée essentielle pour l'ensemble de la région.

Le taux de sortie à destination des autres régions diffère également d'un espace à l'autre, de près de 300 pour 10 000 habitants pour les Vallées et Plateaux ruraux à 600 pour l'espace Lillois : ce taux élevé s'explique en particulier par l'importance de la population étudiante sur la métropole (de nombreux étudiants quittant la métropole une fois leurs études terminées) et la forte concentration de cadres, les actifs les plus mobiles à une échelle interrégionale. De même, l'espace Lillois est le seul pour lequel les taux d'entrée et de sortie sont plus élevés vis-à-vis des autres régions que vis-à-vis des autres espaces régionaux. Toutefois et malgré des taux d'entrée localement élevés, le solde migratoire reste déficitaire par rapport à l'extérieur quel que soit l'espace considéré. Si la situation est quasiment à l'équilibre pour le Sud Littoral, le taux quinquennal de migration nette externe atteint près de - 200 habitants pour 10 000 pour le Nord Littoral et le Hainaut-Sambre.

Tableau 2 : Migrations externes (vis-à-vis des autres régions) pour la période 2003-2008

Unités : nombre, taux pour 10 000

Espace	Immigration	Émigration	Solde migratoire	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de migration nette
Arrageois	5 555	7 398	- 1 842	373	496	- 124
Avesnois	3 249	5 389	- 2 140	263	436	- 173
Hainaut-Sambre	14 269	26 285	- 12 016	232	428	- 196
Artois-Gohelle	8 446	17 443	- 8 997	165	341	- 176
Cambrésis	5 056	7 944	- 2 888	293	461	- 168
Nord Littoral	12 630	25 555	- 12 925	198	400	- 202
Sud Littoral	3 490	3 629	- 139	500	520	- 20
Lillois	52 383	76 369	- 23 986	413	602	- 189
Vallées et plateaux ruraux	4 361	6 710	- 2 348	196	302	- 106
Nord-Pas-de-Calais	109 440	176 721	- 67 281	290	469	- 178

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Quatre régions concentrent une large part des flux avec l'extérieur de la région : l'Île-de-France, la Picardie, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ([tableau 3](#)). Le poids des deux premières est plus important dans les flux d'entrée des espaces, notamment vis-à-vis de la Picardie pour les espaces frontaliers du Sud de la région. À l'inverse, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont davantage représentées dans les flux de sortie, en particulier pour l'espace Lillois, l'Arrageois, le Nord Littoral et les deux territoires de l'ex-bassin minier.

Tableau 3 : Principales régions d'échange par espace pour la période 2003-2008

Unité : %

Espace	Immigration					Émigration				
	Île-de-France	Picardie	Rhône-Alpes	Paca	Autre	Île-de-France	Picardie	Rhône-Alpes	Paca	Autre
Arrageois	27,9	22,4	5,9	5,0	38,9	15,0	12,6	8,3	11,6	52,6
Avesnois	21,9	32,8	8,0	4,6	32,7	11,9	25,7	6,0	8,3	48,2
Hainaut-Sambre	24,8	12,8	11,5	8,2	42,8	20,5	8,0	10,6	9,7	51,2
Artois-Gohelle	28,3	15,0	6,6	7,9	42,2	18,1	10,2	10,9	10,9	49,8
Cambrésis	20,7	33,5	4,9	6,2	34,7	13,6	24,9	8,8	8,8	43,8
Nord Littoral	24,9	13,4	6,9	8,6	46,2	16,9	6,9	11,1	11,5	53,6
Sud Littoral	29,8	28,5	4,4	2,9	34,4	17,9	22,9	5,9	8,6	44,7
Lillois	28,4	14,3	6,3	6,0	45,0	23,2	7,1	10,2	9,6	49,9
Vallées et plateaux ruraux	24,0	28,3	6,1	6,5	35,1	13,7	21,1	8,7	6,8	49,7
Nord-Pas-de-Calais	26,8	16,9	7,0	6,6	42,8	19,8	10,0	10,1	9,9	50,3

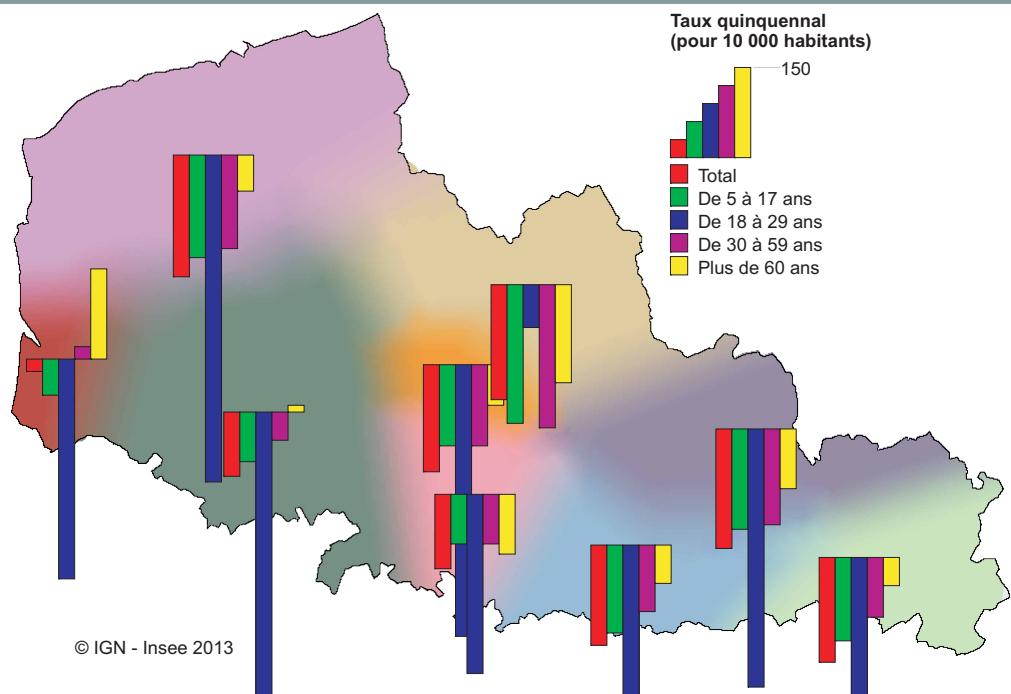
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Quelle que soit la tranche d'âge considérée, les espaces régionaux perdent des habitants au jeu des migrations résidentielles avec les autres régions françaises ([carte 3](#)), à une exception près pour le Sud Littoral. Celui-ci a dégagé, entre 2003 et 2008, un excédent migratoire de près de 150 personnes pour 10 000 pour les séniors (individus âgés de 60 ans ou plus).

Par rapport aux volumes de population, les pertes sont relativement plus importantes chez les 18-29 ans. C'est dans cette classe d'âge que se concrétisent bien souvent des événements majeurs du cycle de vie, en particulier les décisions relatives à la poursuite d'études supérieures et celles concernant l'insertion professionnelle, ces deux motifs permettant d'expliquer une partie du déficit constaté pour cette tranche d'âge.

Le poids du déficit migratoire caractérisant les personnes d'âge actif et leurs enfants est relativement moins important, même s'il semble plus prononcé sur les espaces les plus urbains comme le Nord Littoral, l'espace Lillois ou le Hainaut-Sambre.

Carte 3 : Taux quinquennal de migration nette par rapport aux autres régions métropolitaines (pour 10 000 habitants)



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Des migrations infrarégionales au bénéfice des espaces du Sud de la région

Pour chaque espace, les migrations avec les territoires de la région sont plus nombreuses que les échanges avec l'extérieur. Les volumes d'entrées et de sorties internes à la région sont en effet bien plus élevés que leurs équivalents externes ([tableau 4](#)), exception faite de l'espace Lillois et du Nord Littoral. Par définition, les taux migratoires sont plus faibles sur les espaces fonctionnant davantage en vase clos. Ainsi les taux d'entrée et de sortie sont respectivement de 280 et 340 pour 10 000 habitants pour le Nord Littoral alors qu'ils atteignent 890 et 720 pour 10 000 pour l'Arrageois.

Tableau 4 : Migrations résidentielles internes à la région pour la période 2003-2008

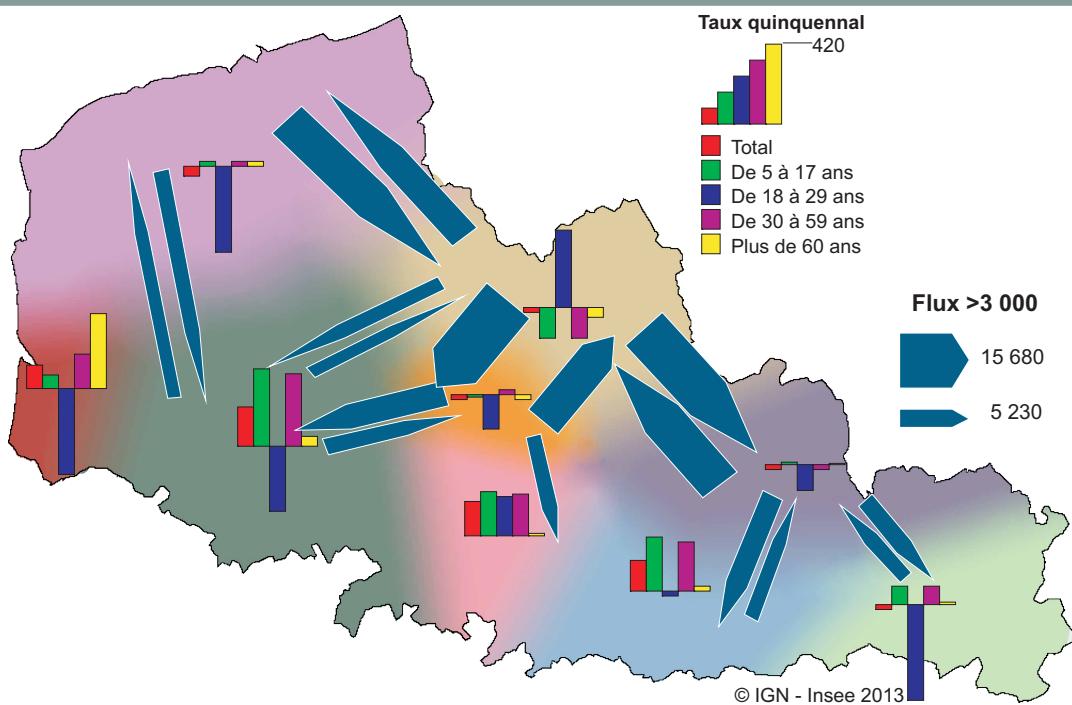
Unités : nombre, taux pour 10 000

Espace	Immigration	Émigration	Solde migratoire	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de migration nette
Arrageois	13 264	10 674	2 591	890	716	174
Avesnois	8 052	8 305	- 253	652	672	- 20
Hainaut-Sambre	28 001	29 916	- 1 914	456	487	- 31
Artois-Gohelle	27 159	28 385	- 1 226	531	555	- 24
Cambrésis	12 829	9 980	2 849	744	579	165
Nord Littoral	18 146	21 515	- 3 369	284	337	- 53
Sud Littoral	5 381	4 563	818	772	654	117
Lillois	44 521	48 422	- 3 902	351	382	- 31
Vallées et plateaux ruraux	19 651	15 245	4 406	884	685	198

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Jeu à somme nulle par définition, les flux infrarégionaux engendrent à la fois des excédents migratoires pour certains espaces (jusqu'à + 200 habitants pour 10 000 pour les Vallées et plateaux ruraux) et des déficits pour d'autres (- 50 habitants pour 10 000 pour le Nord Littoral par exemple). Le regain d'attractivité observé sur les espaces ruraux depuis le début des années 2000 a donc reposé essentiellement sur l'évolution des échanges internes à la région. Ceux-ci sont en effet caractérisés, hormis l'espace Avesnois, par un taux de migration nette interne positif, à la différence des espaces plus urbanisés (espace Lillois, territoires de l'ex-bassin minier et Nord Littoral) qui présentent un taux de migration nette interne déficitaire.

Carte 4 : Taux quinquennal de migration nette interne à la région (pour 10 000 hab.) entre 2003 et 2008



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

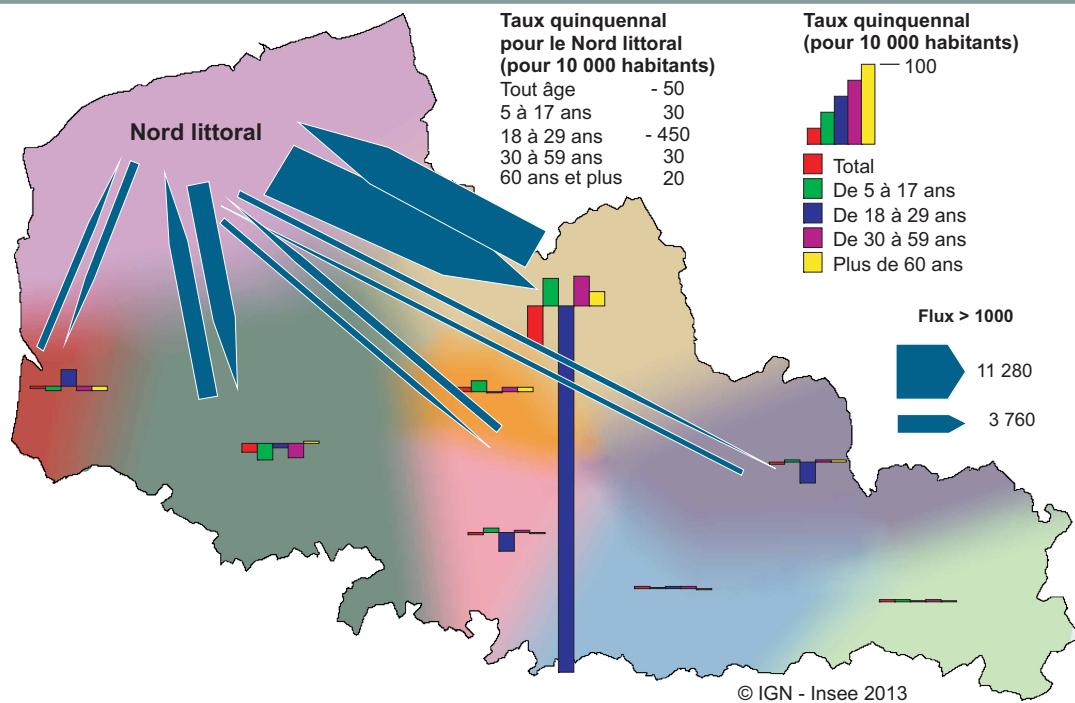
La [carte 4](#) représente deux informations complémentaires :

- Pour chaque espace, le taux quinquennal de migration nette interne à la région (c'est-à-dire uniquement vis-à-vis des autres espaces régionaux). Ce taux de migration nette rapporte le solde quinquennal à la population moyenne de l'espace pour cette période et est exprimé pour 10 000 habitants. L'histogramme indique la valeur de ce taux pour l'ensemble de la population (âgée de 5 ans ou plus) et pour quatre classes d'âge : 5 à 17 ans, 18 à 29 ans, 30 à 59 ans, 60 ans et plus.
- Les principaux flux de migrations résidentielles (pour l'ensemble de la population âgée de 5 ans ou plus) entre espaces régionaux pour la même période 2003-2008. À cette échelle régionale, seuls les flux supérieurs à 3 000 individus ont été retenus.

Les fiches territoriales s'appuient sur une représentation cartographique similaire, adaptée à chaque espace :

- Pour chaque espace, le *taux de migration nette est décomposé par rapport à chacun des huit autres espaces régionaux*. Prenons l'exemple de la carte de l'espace Nord Littoral ([carte 5](#)). Sur chacun des huit autres espaces, un histogramme présente le taux de l'espace Nord Littoral vis-à-vis de l'espace considéré. Par exemple, l'histogramme se trouvant sur l'espace Sud Littoral indique les taux de migration nette du Nord Littoral vis-à-vis du Sud Littoral : un taux positif traduit donc le fait que le Nord Littoral gagne des individus au jeu des migrations résidentielles avec le Sud Littoral.
- Les principaux flux de migrations résidentielles (ensemble de la population âgée de 5 ans ou plus) entre l'espace considéré et les huit autres pour la même période 2003-2008. À cette échelle, *le seuil envisagé pour représenter les principaux flux sera propre à chaque espace*.

Carte 5 : Taux quinquennal de migration nette interne pour le Nord Littoral entre 2003 et 2008



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Les principaux flux de migrations résidentielles internes concernent l'espace Lillois, ceux du Bassin minier et le Nord Littoral (carte 4). Ce résultat paraît logique dans la mesure où une large partie de la population régionale est concentrée au sein de la vaste conurbation s'étendant de l'agglomération lilloise à l'ensemble de l'ex-bassin minier ainsi que, dans une moindre mesure, dans les villes littorales de Boulogne-sur-Mer à Dunkerque.

Ainsi, les flux les plus importants vont de l'espace Lillois vers les deux espaces composant l'ex-bassin minier et inversement. Entre 2003 et 2008, chacun de ces flux a dépassé les 10 000 habitants (jusqu'à près de 16 000 pour les migrations de l'espace Lillois vers l'espace Artois-Gohelle). Un autre lien important existe entre l'espace Lillois et le Nord Littoral. Si le flux partant du Nord Littoral est de grandeur comparable, le flux opposé est un peu plus faible (8 360 personnes entre 2003 et 2008).

Enfin, se distingue un système secondaire qui relie les quatre espaces précédents au reste de la région. Par exemple, les Vallées et Plateaux ruraux échangent avec les trois espaces qui lui sont contigus : le Nord Littoral, l'espace Artois-Gohelle et l'espace Lillois. De son côté, l'espace Hainaut-Sambre échange principalement avec les deux espaces localisés au Sud : le Cambrésis et l'Avesnois.

Quatre espaces, tous localisés au Sud, gagnent au jeu des migrations résidentielles infrarégionales : le Sud Littoral, les Vallées et plateaux ruraux, l'Arrageois et le Cambrésis (tableau 4).

En outre, le caractère global du taux de migration nette masque les mouvements importants qui jalonnent le cycle des vie des individus. Ainsi, les migrations internes des personnes âgées de 18 à 29 ans apparaissent largement polarisées par l'espace Lillois, la métropole régionale faisant office de pôle universitaire majeur, même à l'échelon national (en raison notamment de la diversité de l'offre de formation proposée). Dès lors, tous les autres espaces sont déficitaires pour cette tranche d'âge, hormis l'Arrageois qui accueille pour la même raison une population jeune (carte 4). Les pertes sont relativement plus marquées pour les deux espaces littoraux et pour celui de l'Avesnois, avec des pertes comprises entre 450 et 500 pour 10 000.

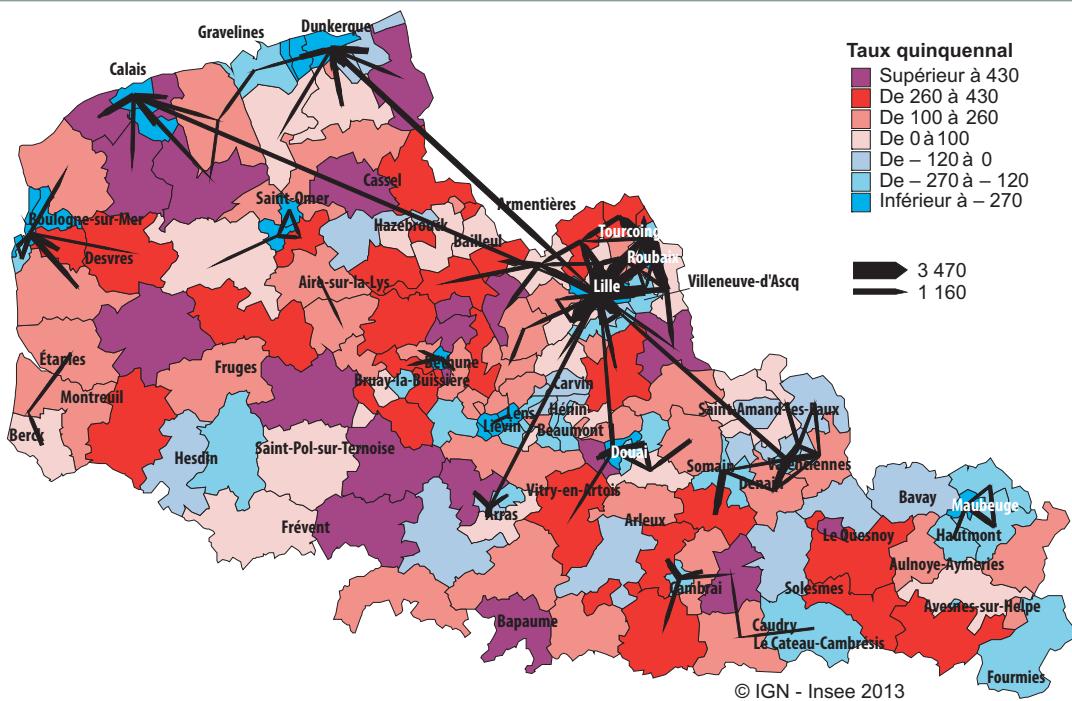
À l'autre extrémité de la pyramide des âges, le Sud Littoral est un espace particulièrement attractif pour les séniors. Ce dernier a gagné, entre 2003 et 2008, près de 400 séniors pour 10 000, les taux de migration nette des autres espaces étant nettement plus faibles.

Enfin, concernant la population des personnes âgées de 30 à 59 ans et leurs enfants, ce sont les espaces du Sud les plus attractifs : ceux-ci, du Sud Littoral à l'espace Avesnois, enregistrent des taux quinquennaux de migration nette positif, constituant ainsi des espaces plus résidentiels, qui attirent les couples de jeunes actifs avec leurs enfants. En effet, l'installation en couple et l'arrivée d'enfants peuvent s'accompagner d'une migration résidentielle, associée à la recherche d'un cadre de vie moins urbain (couronnes périurbaines voire zones plutôt rurales), d'un coût du foncier moins onéreux.

Si les données précédentes permettent de mieux comprendre les grandes tendances migratoires régionales, elles sont susceptibles de masquer une partie de l'information en raison de la taille des espaces régionaux. La [carte 6](#) présente à cette fin *le taux quinquennal de migration nette interne à la région à l'échelle des cantons* ainsi que les principaux flux résidentiels associés. Le taux de migration nette externe n'est pas représenté : hormis quelques cantons, tous sont caractérisés par un déficit migratoire vis-à-vis des autres régions françaises.

Cette carte est reprise au sein des fiches territoriales mais centrée sur l'espace étudié : les principaux flux concernent alors les cantons de l'espace, soit en tant que zone d'origine, soit en tant que zone de destination.

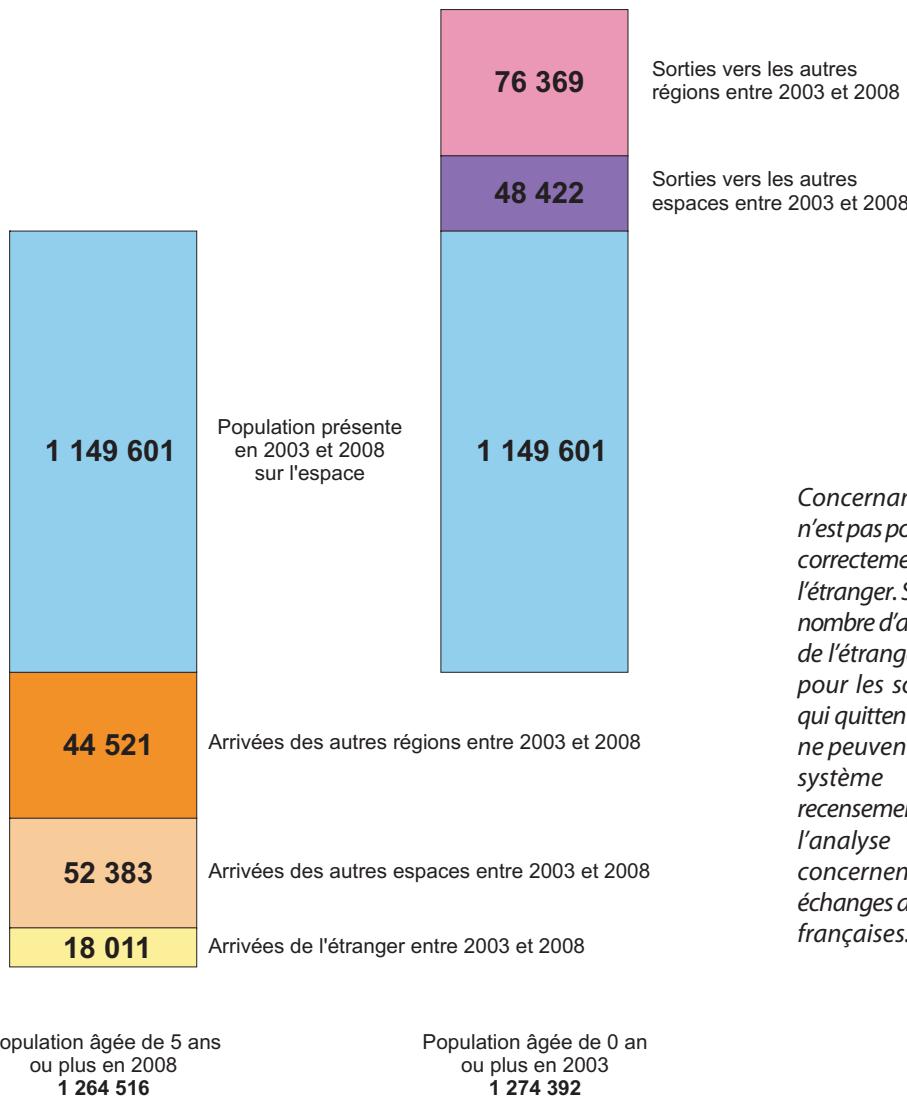
Carte 6 : Taux quinquennal de migration nette pour 10 000 habitants par canton



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

L'analyse locale des migrations résidentielles met en exergue un fonctionnement en étoile autour de Lille, avec des arrivées provenant de l'ensemble de la région et des sorties vers les franges de la métropole régionale (Couronne nord, Weppes, Flandre intérieure, Pévèle, etc.). De même, la majorité des centres villes sont déficitaires (Lille, villes du littoral et de l'ex-bassin minier et industriel, Arras, Cambrai...) souvent au profit de leurs couronnes périurbaines, voire de certains territoires plus ruraux. D'autres cantons perdent des habitants au jeu des migrations résidentielles : c'est le cas de quelques zones rurales du Sud de la région et de certains territoires de l'Avesnois. Ainsi, le dynamisme récent des espaces ruraux semble se faire principalement aux marges des agglomérations ; les coeurs ruraux les plus éloignés (en particulier la zone des sept Vallées au sud-ouest et une large partie de l'Avesnois) perdent des habitants au jeu des migrations internes.

Encadré 1 : Les populations de référence pour le calcul des migrations résidentielles



De manière à pouvoir comparer l'ampleur relative des mouvements migratoires des espaces régionaux, il est nécessaire de rapporter ces derniers à une population de référence. La mesure des migrations résidentielles étant réalisée sur une base quinquennale, la population de référence correspond à la population moyenne caractérisant la période 2003-2008, cette dernière étant l'année utilisée pour analyser les migrations. Il s'agit donc au préalable de reconstituer la population initialement présente en 2003 à partir de l'information disponible en 2008 (population et migrations ayant eu lieu entre 2003 et 2008).

Puisque la population 2003 est reconstituée à partir de la population présente en 2008, on raisonne implicitement sur une population de « survivants » (par définition toujours vivant en 2008). À partir de ce constat, il suffit donc d'inverser les mouvements migratoires : faire « repartir » ceux qui sont arrivés entre 2003 et 2008 et, à l'inverse, faire « revenir » ceux qui sont partis entre 2003 et 2008. Est alors déduite la population initialement présente en 2003 (sachant qu'elle est toujours vivante en 2008) et qui était soumise au risque de migrer.

Les migrations alternantes

Des espaces à vocation résidentielle et des espaces à vocation productive

Au-delà des seules migrations résidentielles, les mobilités des personnes transitent aussi par le biais des déplacements domicile-travail. Ainsi, près de 240 000 actifs effectuent régulièrement des navettes entre espaces régionaux (tableau 5). En outre, migrations résidentielles et alternantes sont en partie liées. D'une part, certaines migrations résidentielles sont susceptibles d'engendrer de nouvelles navettes domicile-travail dès lors que les actifs concernés continuent à travailler sur leur territoire d'origine. C'est par exemple le cas des actifs lillois venus s'installer en Flandre intérieure ou en Pévèle, et plus généralement pour les phénomènes de périurbanisation autour des principales agglomérations de la région. D'un autre côté, l'allongement des trajets entre lieu de résidence et lieu de travail peut motiver un changement de résidence.

À l'image de l'analyse des migrations résidentielles, l'examen des mobilités alternantes distingue les flux externes, par rapport aux autres régions, et les flux internes, entre espaces du Nord-Pas-de-Calais. Cette similitude du propos se retrouve au niveau des indicateurs envisagés :

- le *taux d'entrée* rapporte le nombre d'actifs occupés qui travaillent sur l'espace X et résident en dehors à la population active occupée qui travaille sur X (quel que soit le lieu de résidence). Ce taux est exprimé pour 10 000 actifs occupés.
- le *taux de sortie* rapporte le nombre d'actifs occupés qui résident sur l'espace X et travaillent en dehors à la population active occupée qui réside sur X (quel que soit le lieu de travail). Ce taux est exprimé pour 10 000 actifs occupés.
- le *taux net de navetteurs* rapporte le solde des navettes (entrées – sorties) à la population active occupée qui réside sur X (quel que soit le lieu de travail). Ce taux est exprimé pour 10 000 actifs occupés.

Tableau 5 : Population active occupée et navettes par espace

Unité : nombre

Espace	Population active occupée			Entrées d'actifs occupés		Sorties d'actifs occupés		
	Réside sur l'espace	Travaille sur l'espace	Réside et travaille sur l'espace	Des autres espaces	Des autres régions	Vers les autres espaces	Vers les autres régions	Vers l'étranger
Arrageois	67 795	69 851	46 656	21 883	1 311	18 387	2 586	165
Avesnois	45 098	36 008	27 062	7 154	1 793	13 829	2 555	1 652
Hainaut-Sambre	228 937	230 028	179 017	49 218	1 792	38 237	4 530	7 153
Artois-Gohelle	189 960	172 282	130 713	40 578	991	54 824	3 835	588
Cambrésis	70 930	59 209	47 204	10 045	1 960	19 988	3 490	248
Nord Littoral	254 348	254 344	232 803	20 067	1 474	15 743	3 457	2 345
Sud Littoral	27 564	27 298	22 064	4 505	729	4 537	926	37
Lillois	544 080	563 648	481 311	76 273	6 064	39 675	9 348	13 746
Vallées et plateaux ruraux	90 066	62 718	51 081	10 708	929	35 211	3 498	276

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Tableau 6 : Migrations alternantes globales et taux de navetteurs associés

Unités : nombre, taux pour 10 000

Espace	Navettes globales			Taux de navetteurs pour 10 000 actifs occupés		
	Entrées	Sorties	Solde	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux net
Arrageois	23 194	20 974	2 221	3 321	3 094	328
Avesnois	8 946	16 385	- 7 438	2 485	3 633	- 1 649
Hainaut-Sambre	51 010	42 767	8 243	2 218	1 868	360
Artois-Gohelle	41 569	58 660	- 17 091	2 413	3 088	- 900
Cambrésis	12 005	23 478	- 11 473	2 028	3 310	- 1 618
Nord Littoral	21 541	19 200	2 341	847	755	92
Sud Littoral	5 234	5 463	- 229	1 917	1 982	- 83
Lillois	82 337	49 023	33 314	1 461	901	612
Vallées et plateaux ruraux	11 637	38 709	- 27 072	1 855	4 298	- 3 006

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Au niveau global, c'est-à-dire à la fois par rapport aux autres régions et aux autres espaces, les taux d'entrée et de sortie varient considérablement d'un espace à l'autre (*tableau 6*). Ainsi, le taux d'entrée d'actifs occupés est de 850 pour 10 000 pour l'espace Lillois mais s'élève à près de 3 320 pour l'espace Arrageois. De même, le taux de sortie varie de 760 pour le Nord Littoral à près de 4 300 pour les Vallées et plateaux ruraux.

Ces différences s'expliquent aisément : les espaces lillois et Nord Littoral fonctionnent davantage en vase clos, les pôles d'emploi et leurs couronnes périurbaines étant incluses dans le même espace. D'un tel point de vue agrégé, une large partie des navettes domicile-travail échappent donc à l'analyse pour ces deux espaces. À l'inverse, les Vallées et Plateaux ruraux constituent un espace nettement plus résidentiel où de nombreux actifs travaillent sur les pôles d'emploi localisés à proximité (Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer, Béthune, Lens ou encore Arras). Il en résulte notamment un taux de sortie particulièrement élevé : plus de 40 % des actifs occupés résidents quittent l'espace pour travailler.

En termes de solde des flux domicile-travail, la situation apparaît également disparate d'un espace à l'autre. Pour les raisons évoquées ci-dessus, les Vallées et Plateaux ruraux présentent un taux net de navetteurs de – 3 000 pour 10 000. À l'opposé, l'espace Lillois, dont le volume et la diversité des emplois attirent de nombreux actifs, est caractérisé par un taux net d'un peu plus de 600 actifs occupés pour 10 000. De la même manière que pour les migrations résidentielles, ces écarts reposent principalement sur la structure interne des mouvements domicile-travail.

Dans les mobilités interrégionales, davantage de sorties d'actifs que d'entrées

Concernant les navettes avec l'extérieur de la région, il n'est pas possible de prendre en compte les échanges avec les autres pays (en particulier la Belgique pour notre région) : si le recensement de la population permet effectivement d'appréhender les flux de navettes à destination de l'étranger, on ne dispose d'aucune information précise concernant les navetteurs provenant de l'étranger.

Chaque espace régional fournit davantage de travailleurs aux autres régions qu'il n'en reçoit en retour (*tableau 7*), principalement en direction de l'Île-de-France et la Picardie. Les taux d'entrée et de sortie sont logiquement plus élevés sur les espaces du Sud de la région, à proximité de la frontière picarde. Ils atteignent par exemple 500 et 570 pour 10 000 pour l'espace Avesnois contre à peine 80 et 200 pour 10 000 pour l'espace Hainaut-Sambre. De même, si le taux net de navetteurs est toujours négatif, il l'est davantage sur certains espaces : si le déficit reste, par rapport aux populations actives respectives, relativement limité pour l'espace Lillois, le Nord Littoral et le Sud Littoral, il est bien plus prégnant sur d'autres. Il atteint par exemple - 190 pour 10 000 pour l'espace Arrageois. Cependant, ces mouvements pendulaires avec l'extérieur de la région pèsent peu en comparaison des navettes internes.

Tableau 7 : Migrations alternantes par rapport aux autres régions et taux de navetteurs associés

Unités : nombre, taux pour 10 000

Espace	Navettes par rapport aux autres régions			Taux de navetteurs pour 10 000 actifs occupés		
	Entrées	Sorties	Solde	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux net
Arrageois	1 311	2 586	- 1 275	188	382	- 188
Avesnois	1 793	2 555	- 762	498	567	- 169
Hainaut-Sambre	1 792	4 530	- 2 738	78	198	- 120
Artois-Gohelle	991	3 835	- 2 844	58	202	- 150
Cambrésis	1 960	3 490	- 1 531	331	492	- 216
Nord Littoral	1 474	3 457	- 1 983	58	136	- 78
Sud Littoral	729	926	- 197	267	336	- 71
Lillois	6 064	9 348	- 3 284	108	172	- 60
Vallées et plateaux ruraux	929	3 498	- 2 569	148	388	- 285

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

De nombreuses navettes entre espaces régionaux

Les taux infrarégionaux d'entrée et de sortie d'actifs occupés varient considérablement d'un espace à l'autre ([tableau 8](#)). Ceux-ci dépendent, pour l'essentiel, de deux éléments : la taille de l'espace et sa morphologie (caractère plutôt résidentiel ou, à l'inverse, plutôt productif du territoire).

Par exemple, le Nord Littoral est un espace qui fonctionne davantage en vase clos, puisqu'il intègre quatre pôles et l'ensemble de leurs couronnes : le taux d'entrée y est de près de 790 pour 10 000 actifs occupés. À l'opposé, ce taux atteint 2 360 pour l'Artois-Gohelle, espace de taille plus restreinte que l'aire urbaine correspondante (le cadre de mobilité des actifs dépassant donc les frontières de l'espace) et localisé en plein centre de la région, donc proche des agglomérations de Lille, Arras et Douai. Même constat pour les taux de sortie : celui-ci est seulement de 730 pour 10 000 pour l'espace Lillois (sachant qu'une grande partie des sorties de l'agglomération lilloise se fait à destination de la Flandre intérieure et de la Pévèle, deux zones incluses dans l'espace Lillois) alors que pour les Vallées et Plateaux ruraux, ce sont près de 40 % des actifs occupés résidents qui sortent quotidiennement du territoire.

Tableau 8 : Migrations alternantes internes (autres espaces) et taux de navetteurs associés

Unités : nombre, taux pour 10 000

Espace	Navettes par rapport aux autres espaces			Taux de navetteurs pour 10 000 actifs occupés		
	Entrées	Sorties	Solde	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux net
Arrageois	21 883	18 387	3 496	3 133	2 712	516
Avesnois	7 154	13 829	- 6 676	1 987	3 067	- 1 480
Hainaut-Sambre	49 218	38 237	10 982	2 140	1 670	480
Artois-Gohelle	40 578	54 824	- 14 247	2 355	2 886	- 750
Cambrésis	10 045	19 988	- 9 943	1 697	2 818	- 1 402
Nord Littoral	20 067	15 743	4 324	789	619	170
Sud Littoral	4 505	4 537	- 32	1 650	1 646	- 12
Lillois	76 273	39 675	36 599	1 353	729	673
Vallées et plateaux ruraux	10 708	35 211	- 24 503	1 707	3 909	- 2 721

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Les taux nets de navetteurs sont presque le symétrique des taux de migration résidentielle nette : les espaces attractifs du point de vue résidentiel (Sud Littoral, Vallées et plateaux ruraux, Cambrésis) sont caractérisés par un taux net de navetteurs négatif, nombre d'habitants continuant à travailler à l'extérieur de l'espace. Réciproquement, les espaces perdant des habitants au jeu des migrations résidentielles, comme l'espace Lillois, l'espace Hainaut-Sambre, le Nord Littoral, sont bénéficiaires du point de vue des flux de travailleurs. Trois exceptions cependant : l'espace Arrageois, qui est en excédent à la fois du point de vue des migrations résidentielles et des navettes domicile-travail, et les deux espaces Artois-Gohelle et de Avesnois, qui sont au contraire déficitaires sur les deux plans.

La [carte 7](#) représente deux informations complémentaires :

- pour chaque espace, *le taux net de navetteurs interne à la région*, c'est-à-dire uniquement vis-à-vis des autres espaces régionaux, rapporte le solde des migrations alternantes à la population active occupée de l'espace et est exprimé pour 10 000 actifs occupés. L'histogramme indique la valeur de ce taux pour l'ensemble de la population active occupée et pour quatre catégories socioprofessionnelles (ouvrier, employé, profession intermédiaire, cadre).
- les principaux flux de migrations alternantes (pour l'ensemble de la population active occupée) entre espaces régionaux. À cette échelle régionale, seuls les flux supérieurs à 4 000 actifs ont été retenus.

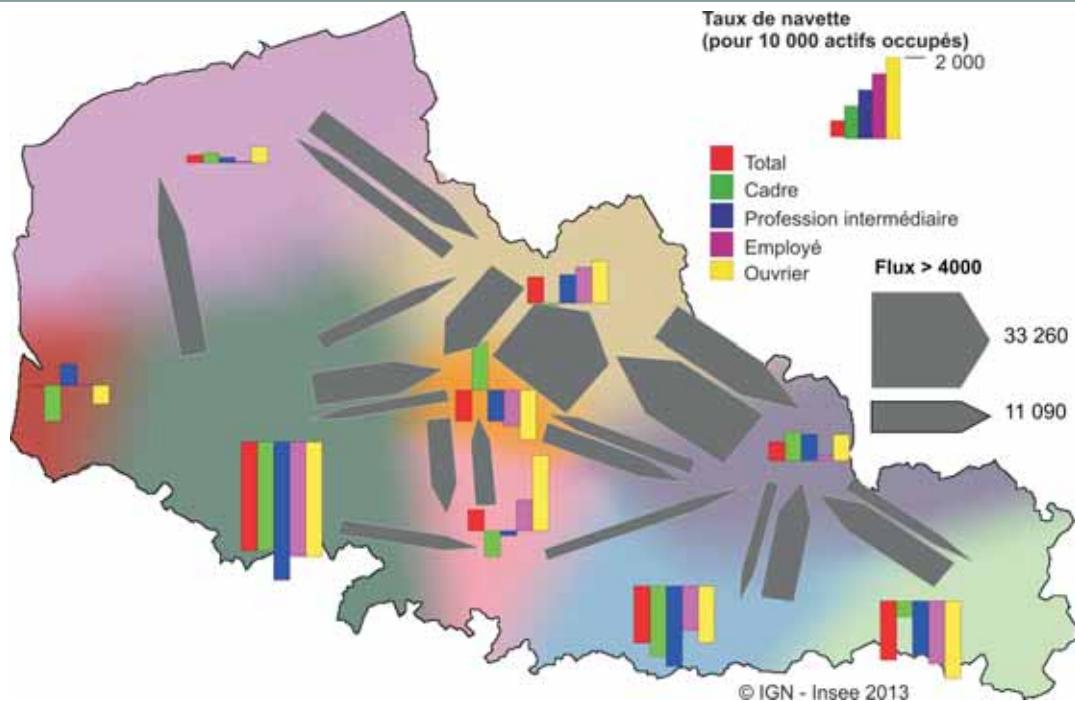
La même logique d'analyse est retenue pour les fiches territoriales mais adaptée à chaque espace :

- pour chaque espace, *le taux net de navetteur interne est décomposé par rapport à chacun des huit autres espaces régionaux*. Prenons l'exemple de la carte de l'espace Nord Littoral. Sur chacun des huit autres espaces, figure un histogramme présentant les taux de l'espace Nord Littoral vis-à-vis de l'espace considéré (il n'y aura donc pas d'histogramme sur l'espace Nord Littoral dans cet exemple). Ainsi, sur la carte associée à l'espace Nord Littoral ([carte 8](#)), l'histogramme se trouvant sur l'espace Sud Littoral

indique les taux nets de navetteur du Nord Littoral vis-à-vis du Sud Littoral : un taux positif traduit donc le fait que le Nord Littoral attire plus d'actifs qu'il n'en perd au jeu des flux domicile-travail avec le Sud Littoral.

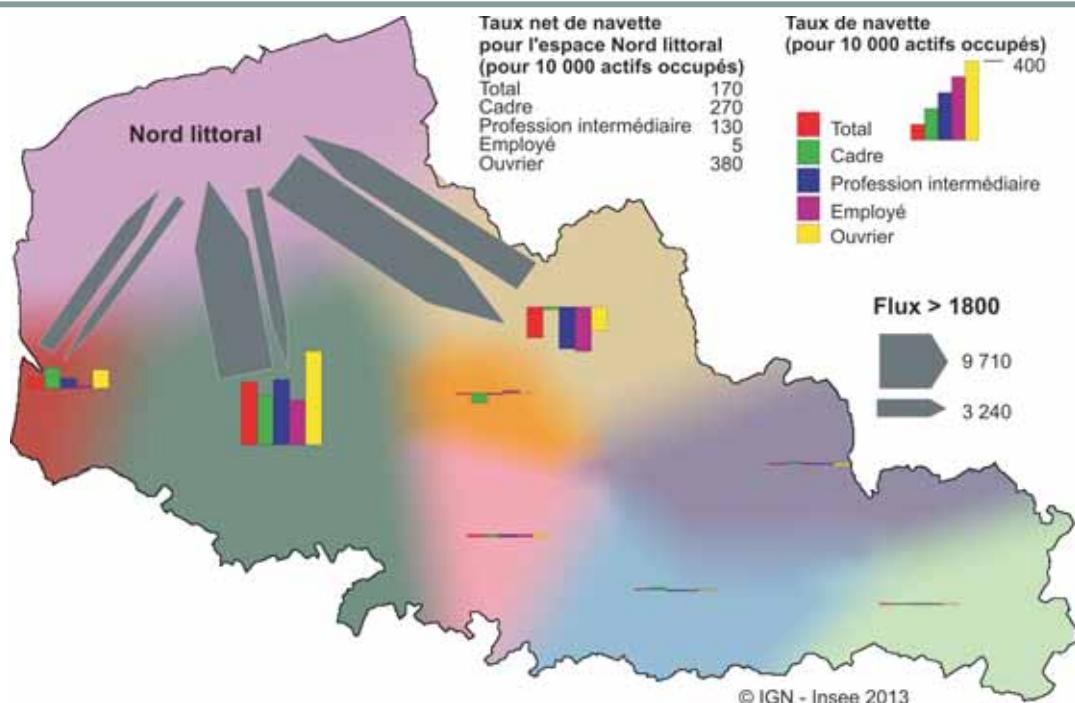
- les principaux flux de migrations alternantes (ensemble de la population active occupée) entre l'espace considéré et les huit autres pour la même période 2003-2008. À cette échelle, le seuil envisagé pour représenter les principaux flux sera propre à chaque espace.

Carte 7 : Taux net de navetteurs internes (pour 10 000 actifs occupés) en 2008 et principales navettes



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Carte 8 : Taux net de navetteurs internes pour le Nord Littoral en 2008 et principales navettes



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Localement, des systèmes de mobilités liés aux fonctions sociales et économiques des espaces

Comme pour les migrations résidentielles, les principales navettes ont lieu entre l'espace Lillois d'une part et les espaces Artois-Gohelle et Hainaut-Sambre d'autre part ([carte 7](#)), avec plus de 14 000 navetteurs dans les deux cas. D'autres flux majeurs peuvent être identifiés des espaces résidentiels vers les espaces plus productifs, par exemple :

- des Vallées et Plateaux ruraux vers l'espace Artois-Gohelle : 12 000 actifs occupés;
- du Cambrésis vers l'espace Hainaut-Sambre : 12 000 actifs occupés;
- de l'Avesnois vers l'espace Hainaut-Sambre : 11 000 actifs occupés;
- des Vallées et Plateaux ruraux vers le Nord Littoral : 9 700 actifs occupés.

Le raisonnement par catégorie socioprofessionnelle apporte un éclairage complémentaire ([carte 7](#)). Tout d'abord, certains espaces avec un taux net de navetteurs négatif connaissent le même phénomène quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée : c'est le cas des Vallées et Plateaux ruraux ainsi que des espaces du Cambrésis et de l'Avesnois. De même, certains espaces à taux net de navetteurs positif sont attractifs pour chacune des catégories socioprofessionnelle : le Nord Littoral et le Hainaut-Sambre. La structure des navettes par catégorie socioprofessionnelle est moins homogène pour les autres espaces régionaux. Ainsi, le Sud Littoral apparaît bénéficiaire pour les professions intermédiaires, peut-être en lien avec le fort développement local des activités tertiaires liées à la santé, mais déficitaire pour les cadres et, dans une moindre mesure, pour les ouvriers. L'espace Arrageois est également déficitaire pour les cadres mais excédentaire pour les employés et, surtout, pour les ouvriers.

Enfin, les situations de l'espace Lillois et de l'espace Artois-Gohelle sont presque l'exact opposé l'une de l'autre : l'espace Lillois est bénéficiaire pour chacune des catégories sauf pour les cadres alors que c'est précisément sur ces derniers que l'espace Artois-Gohelle dégage son seul excédent de navetteurs. Ce résultat tient au fait qu'une proportion significative des cadres travaillant sur l'espace Artois-Gohelle (notamment au niveau de l'agglomération lensoise) préfèrent résider au sein de l'agglomération lilloise. À l'inverse, l'Artois-Gohelle peut constituer une base résidentielle pour les autres catégories socioprofessionnelles par rapport aux territoires alentours.

Les réseaux de mobilités alternantes se dessinent donc selon la fonction tantôt productive, tantôt résidentielle de l'espace, cette dernière étant à considérer selon la nature des activités économiques d'une part, selon la coloration sociale des marchés résidentiels d'autre part. Ainsi, un espace peut assurer une fonction résidentielle pour une population donnée, selon la nature de son parc de logement, son degré d'accessibilité, le coût du foncier, le niveau d'équipements et de services... sans nécessairement être attractive pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Réciproquement, un espace peut disposer d'un tissu productif davantage tourné vers certains secteurs, amenant à polariser des flux d'actifs d'une catégorie socioprofessionnelle donnée.

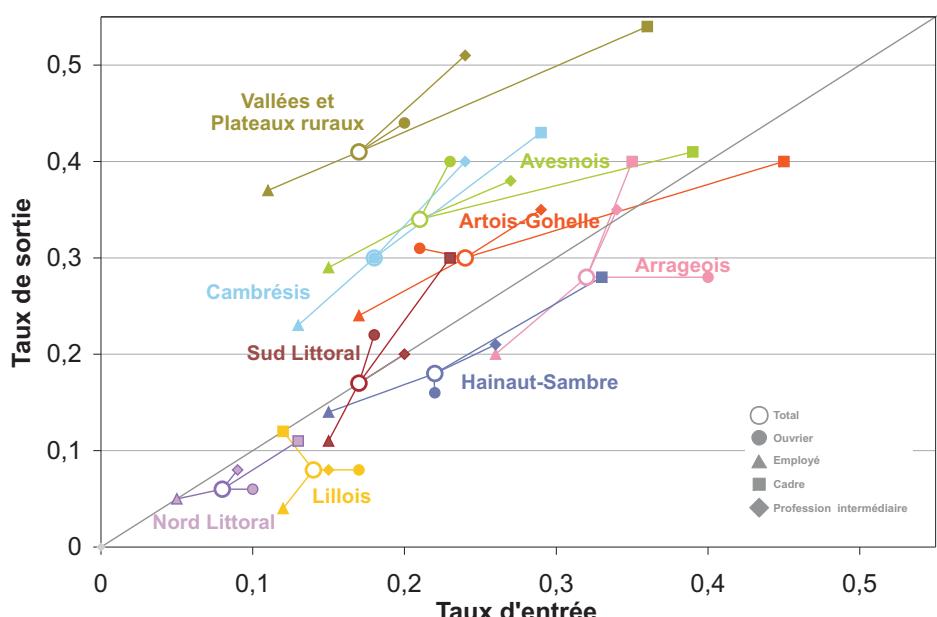
Pour synthétiser le profil des mobilités alternantes à l'échelle des espaces comme des territoires qui le compose, des molécules de mobilité ([graphique 1](#)) positionnent les taux d'entrées et de sorties pour chaque catégorie socioprofessionnelle par rapport à la moyenne calculée sur l'ensemble de la population. Les molécules positionnées sur le cadran supérieur du graphique correspondent à des « espaces émetteurs », comptant davantage de sorties d'actifs, ces derniers quittant l'espace pour leur activité professionnelle, que d'entrées d'actifs venus occuper un emploi dans l'espace sans pour autant y résider. Les espaces des Vallées et plateaux ruraux, de l'Avesnois, du Cambrésis, de l'Artois-Gohelle correspondent à ce modèle de mobilité. Les molécules positionnées sur le cadran inférieur du graphique correspondent à des « espaces récepteurs », comptant davantage d'entrées d'actifs, ces derniers venant travailler sur l'espace pour leur activité professionnelle, que de sorties d'actifs. L'espace Lillois, le Hainaut-Sambre, l'Arrageois et le Nord-Littoral correspondent à cette logique. Sur la bissectrice, l'espace Sud-Littoral présente une situation intermédiaire, où les navetteurs en entrée et en sortie s'équilibrent.

Le positionnement de la molécule dans le plan renseigne sur l'intensité des mobilités et sur le bilan des navettes (excédentaire en dessous de la diagonale, déficitaire au dessus). Plus un espace se situe sur le haut de la diagonale, plus il envoie d'actifs vers l'extérieur,

tout en en recevant davantage. Par exemple, l'espace Arrageois présente une intensité plus marquée de mobilité que l'espace Hainaut-Sambre. Le comportement de chaque catégorie socioprofessionnelle est symbolisé par une branche des molécules, en fonction de la position du pictogramme correspondant. Ainsi, les cadres et les professions intermédiaires présentent généralement une intensité des mobilités plus prononcée que la moyenne de l'espace, tandis que les employés ont une moindre mobilité.

D'un espace à l'autre, la mécanique sociale des mobilités diffère, ce qui se traduit graphiquement par une forme moléculaire différente. Par exemple, l'espace Artois-Gohelle a la particularité de présenter un solde négatif de navetteurs ouvriers – et plus déficitaire que le solde global toutes catégories socioprofessionnelles confondues – tout en ayant un solde bénéficiaire de navetteurs cadres. La molécule de l'espace Arrageois est presque symétrique, avec un solde positif de navetteurs ouvriers et négatif de navetteurs cadres, tout en ayant un profil moyen de « territoire récepteur ».

Graphique 1 : Taux d'entrée et de sortie d'actifs occupés par CS pour chaque espace régional en 2008



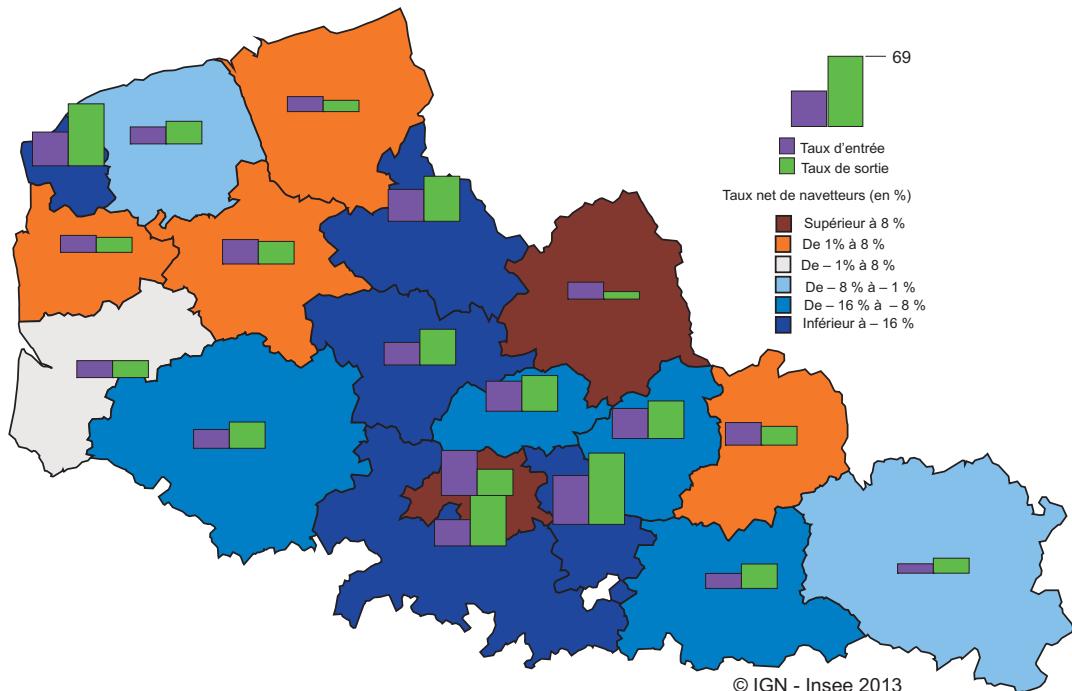
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

La représentation moléculaire des mobilités est déclinée dans les fiches territoriales, pour chacun des SCoT inclus dans l'espace ou l'avoisinant. L'examen de la situation de chaque SCoT permet d'appréhender les polarités internes à l'espace, en retracant les territoires émetteurs et récepteurs, selon les catégories socioprofessionnelles. Le choix d'une analyse par SCoT permet de disposer d'une décomposition interne aux 9 espaces régionaux, à même de dessiner les systèmes territoriaux de mobilité, tout en gommant l'essentiel des flux de proximité, le plus souvent interne à un SCoT. En découle une typologie des profils de mobilité des SCoT (carte 9), avec comme territoires récepteurs, plutôt productifs, les SCoT de Lille Métropole et Arras, et dans une moindre mesure du Valenciennois, de Flandre-Dunkerque, de Boulogne et de Saint-Omer, et des territoires émetteurs, plutôt résidentiels, comme les SCoT des deux caps, de Flandre intérieure, de l'Artois, de Marquion-Osartis...

Ainsi, les molécules de mobilité des SCoT figurent les spécificités productives et résidentielles, croisées avec les catégories socioprofessionnelles les plus concernées (graphique 2). Par exemple, sur l'espace Hainaut-Sambre, le SCoT du Valenciennois se présente comme un territoire récepteur, du fait de la concentration d'emplois en son sein : les navettes d'ouvriers y sont plus particulièrement excédentaires, du fait de sa spécialisation productive

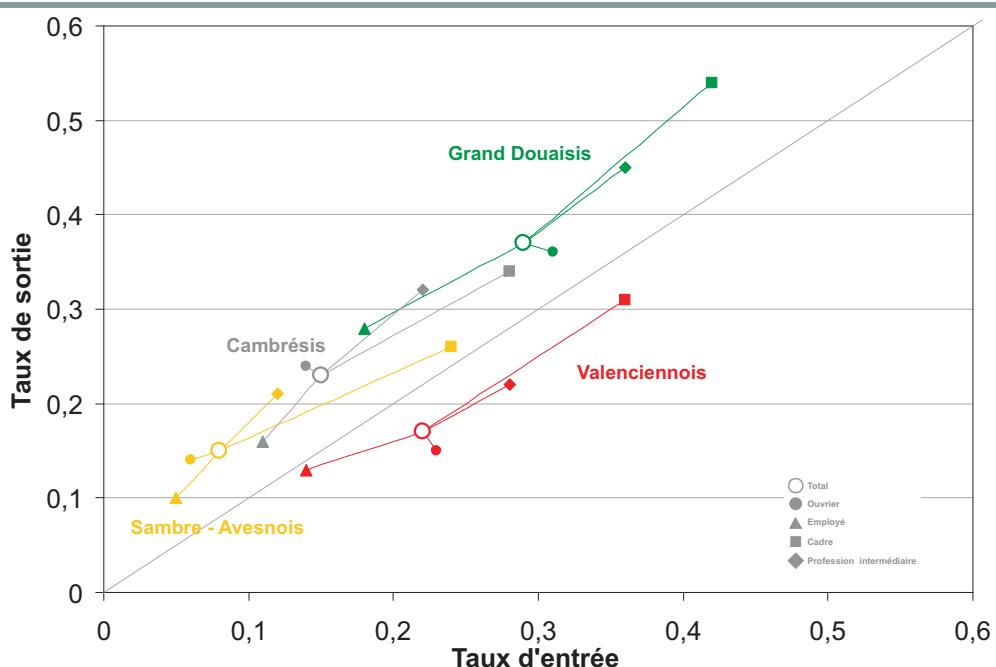
dans le domaine industriel. Le SCoT du Cambrésis présente une molécule de mobilité symétrique : globalement émetteur du fait de sa spécialisation résidentielle, le SCoT est caractérisé par plus de sorties que d'entrées d'actifs, plus particulièrement pour les ouvriers. Le système de mobilité est le plus intense sur le SCoT du Grand Douaisis, surtout pour les cadres ; il est de moindre ampleur pour le SCoT de Sambre-Avesnois, quoique déficitaire.

Carte 9 : Taux d'entrée, de sortie et taux net de navetteurs par SCOT en 2008



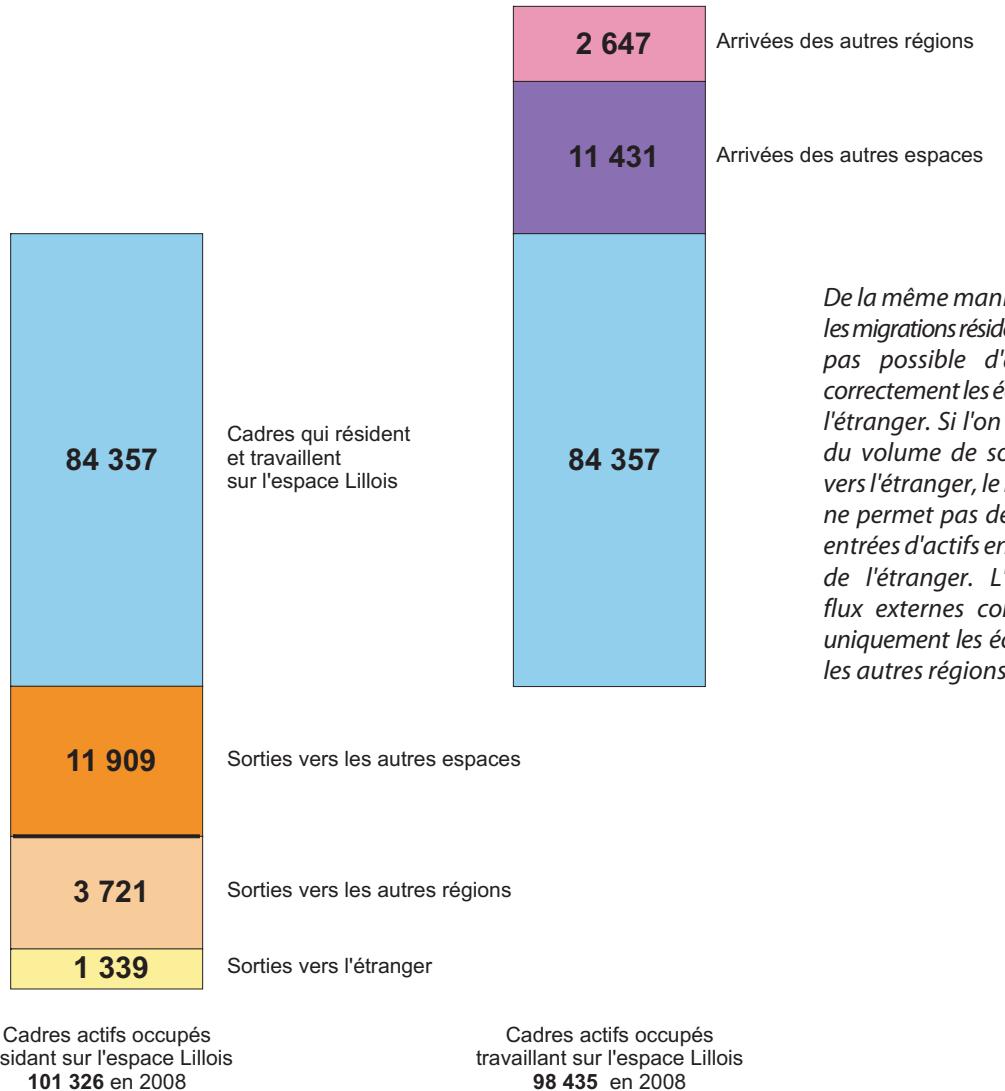
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Graphique 2 : Taux d'entrée et de sortie d'actifs occupés par CS pour les SCoT liés à l'espace Hainaut-Sambre, en 2008



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Encadré 2 : Les populations de référence pour le calcul des migrations alternantes



De manière à pouvoir comparer l'ampleur relative des mouvements domicile-travail des espaces régionaux, il est nécessaire de rapporter ces derniers à une population de référence. Les migrations alternantes vont alors être rapportées à la population active occupée du territoire étudié en 2008. Pour un territoire donné, le flux de sortie et le solde des navettes (entrées d'actifs occupés – sorties d'actifs occupés) sont rapportés à la population active occupée qui réside sur le territoire tandis que le flux d'entrée est rapportée à la population active occupée qui travaille sur le territoire.

Si cette analyse est réalisée pour l'ensemble de la population active occupée, elle est également appliquée aux quatre catégories socioprofessionnelles les plus importantes du point de vue des migrations pendulaires : les cadres, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. L'exemple ci-dessus concerne la population active occupée de cadres de l'espace Lillois.

L'accessibilité aux équipements

La diversité des équipements et services offerts aux habitants d'un territoire renforce la cohésion de celui-ci et constitue un puissant facteur d'attractivité. Ces équipements permettent aux habitants de satisfaire leurs besoins dans différents domaines de vie courante : achats de biens et services, services administratifs, éducation des enfants, soins médicaux, etc. Leur localisation et donc leur accessibilité constituent un enjeu majeur en terme d'aménagement du territoire. De manière à affiner l'étude de l'accessibilité à ces équipements, deux prismes d'analyse sont possibles : *par domaine* ou *par gamme*.

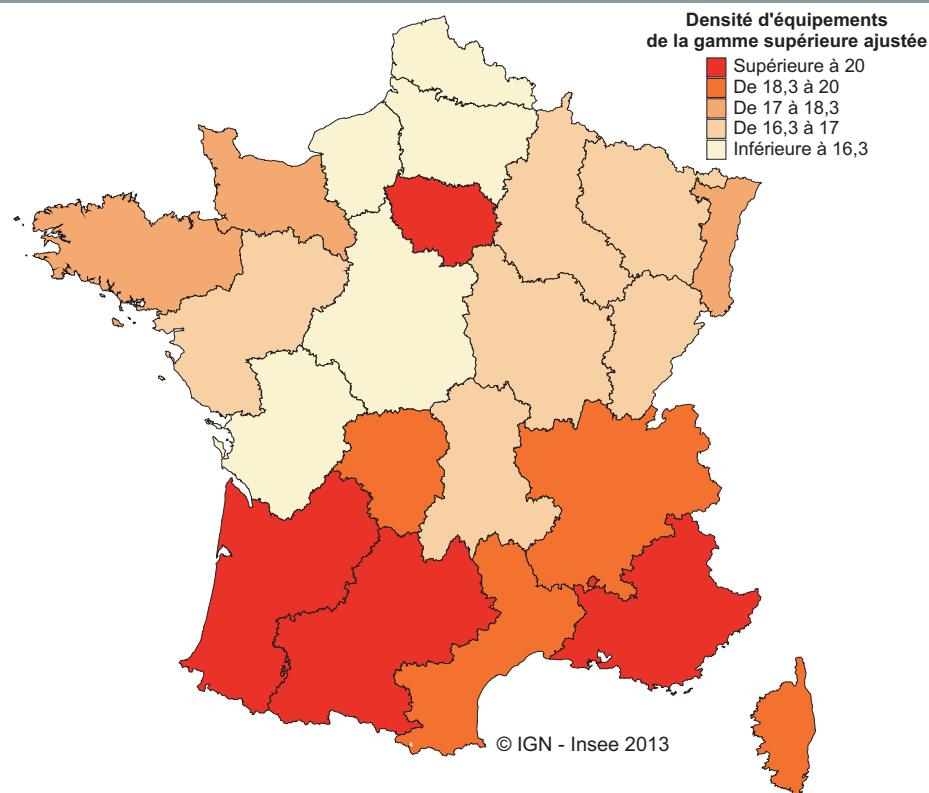
La décomposition des équipements en gammes a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes types de communes. Trois gammes d'équipements sont alors définies. La gamme de proximité réunit les plus courants, tels que l'école élémentaire, la boulangerie ou le médecin généraliste. La gamme intermédiaire regroupe des équipements moins fréquents, comme le collège, le supermarché ou le laboratoire d'analyses médicales. Enfin, la gamme supérieure est plutôt l'apanage des pôles urbains où l'on trouve, par exemple, le lycée, l'hypermarché ou l'hôpital.

Étant donnée l'échelle macro-territoriale utilisée, les espaces régionaux étant pour la plupart de taille conséquente et souvent constitués de plusieurs pôles urbains, seule la gamme supérieure sera étudiée. C'est en effet celle qui paraît la plus adaptée à une étude de l'accessibilité d'espaces de vie suffisamment vastes. Néanmoins, de manière à s'articuler avec les problématiques des acteurs locaux, la gamme supérieure « traditionnelle » a été ajustée (*encadré 3*). En particulier, cette *gamme supérieure ajustée* a été complétée par des équipements relatifs aux domaines de la santé et de l'enseignement et intègre au total 60 équipements. Ces deux thèmes portent en effet des enjeux importants pour la région, en particulier un état sanitaire globalement dégradé par rapport aux standards nationaux.

Une fois cette gamme définie, il est possible d'étudier plus finement l'accessibilité aux équipements en distinguant les domaines envisagés : santé, éducation, services aux particuliers, etc. Cette gamme supérieure ajustée ne couvre cependant pas tous les domaines d'équipements possibles. En particulier, les équipements relatifs aux transports et ceux dédiés spécifiquement au tourisme n'ont pas été pris en compte. Cinq grands domaines d'équipements sont distingués : *services administratifs* (essentiellement liés à la justice et à l'emploi avec par exemple le tribunal d'instance, pôle emploi ou les agences de travail temporaire), *commerce* (hypermarché ou magasin de produits surgelés), *enseignement* (école de formation de la santé et du commerce, institut universitaire ou encore lycée), *santé et médico-social* (aide sociale à l'enfance, maternité, travail protégé ou encore établissement de santé ainsi que diverses spécialités hospitalières) et *loisirs et culture* (cinéma et théâtre). Toutefois, cette gamme supérieure ajustée accorde une place nettement plus importante aux équipements de la santé par rapport à ceux des autres domaines, en lien avec les difficultés liées au contexte sanitaire. La densité globale est donc très corrélée à la densité de ce domaine spécifique.

Si la première approche centrée sur la densité d'équipements permet de mettre en évidence des disparités entre espaces régionaux, il est nécessaire de la compléter par une seconde optique détaillant les temps d'accès à ces équipements. La vision par la seule densité doit en effet être interprétée avec prudence : même si celle-ci peut paraître plus faible sur certains espaces, elle masque des disparités internes importantes. En particulier les habitants résidant aux franges des espaces peuvent très bien trouver une compensation à la faible densité de leur territoire dans un accès facilité aux équipements des autres espaces.

Carte 10 : Densité régionale d'équipements de la gamme supérieure ajustée pour 10 000 habitants



Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

La densité d'équipements pour 10 000 habitants des espaces régionaux

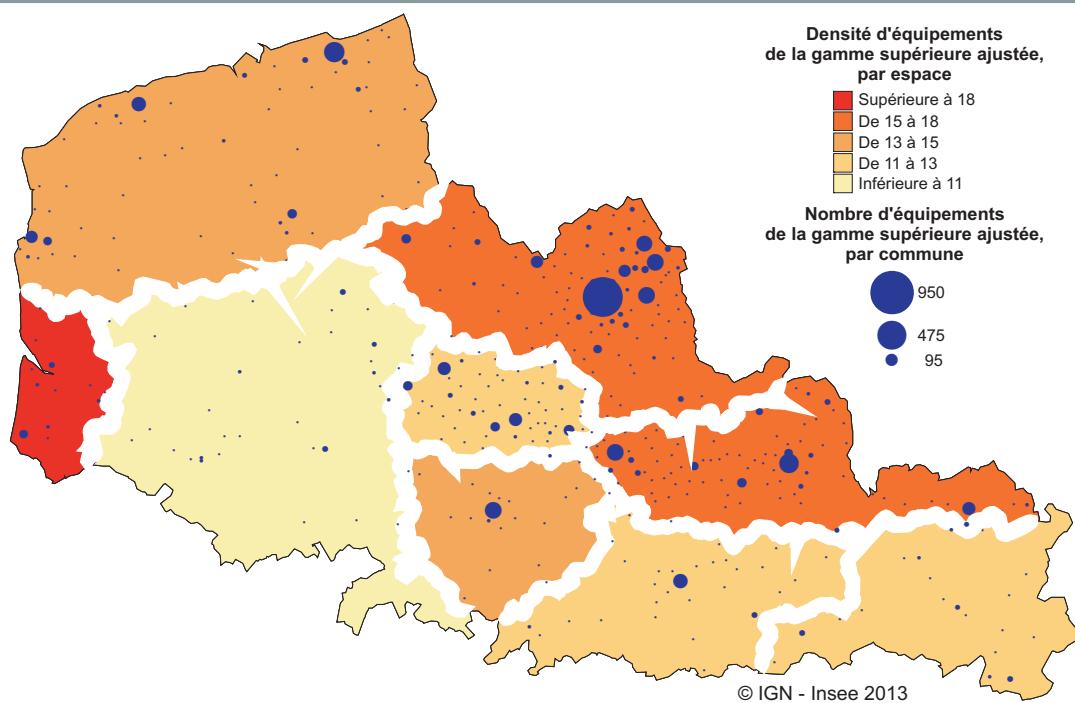
La [carte 11](#) présente la *densité d'équipement*, qui rapporte le nombre d'équipements de la gamme supérieure ajustée (tous domaines confondus) implantés sur un territoire donné à la population résidente de ce territoire et est exprimé pour 10 000 habitants (donnée en aplats de couleurs). Les bulles sont proportionnelles au *nombre d'équipements des communes équipées*.

Si la densité en équipements de la gamme supérieure ajustée semble varier assez fortement d'un espace à l'autre, elle n'est pas indépendante de la taille et de la morphologie de ces derniers. Ainsi, le Sud Littoral, qui présente la densité la plus importante (près de 18 équipements pour 10 000 habitants contre 15 en région), est un espace de taille restreinte, spécialisé en particulier dans les activités relatives à la santé, à l'action sociale et au tourisme ([carte 11](#)). La densité d'équipements du domaine de la santé est ainsi de 14 pour 10 000 habitants contre un peu moins de 11 à l'échelle régionale. Or, les équipements de ce domaine, surreprésentés dans l'ensemble de la gamme supérieure ajustée ne sont pas destinés uniquement aux résidents. En particulier, l'aire de rayonnement des structures hospitalières de ce territoire dépasse largement les frontières du Sud Littoral. La densité en équipements est également élevée sur le vaste continuum urbain de la métropole lilloise avec un prolongement le long de l'espace Hainaut-Sambre.

En outre, la densité mesurée à l'échelle des espaces régionaux masque parfois une importante hétérogénéité interne. Tout d'abord, la situation peut être très différente entre les principales agglomérations de l'espace et les territoires plus ruraux. C'est par exemple le cas de l'Arrageois et du Nord Littoral. L'Arrageois fonctionne davantage sur le mode de la polarité centrale, une majorité des équipements étant localisée sur le cœur de l'espace, à l'échelle de l'unité urbaine d'Arras. Les conditions d'accès semblent moins favorables à la périphérie de l'espace.

Le Nord Littoral est un espace multipolaire du point de vue des équipements disponibles : en effet, nombreux sont ceux localisés sur ou à proximité des quatre pôles de Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer. Les conditions d'accès semblent moins aisées dans les zones les plus éloignées de ces quatre pôles, notamment au centre de l'espace. Ensuite, certains habitants des espaces à plus faible densité d'équipements peuvent avoir accès assez facilement à ceux des espaces proches. La densité apparaît par exemple plus faible en Artois-Gohelle que sur l'espace lillois mais une partie des équipements de ce territoire sont facilement accessibles pour une large part de la population d'Artois-Gohelle. De même, les espaces du Sud de la région sont caractérisés par des densités moins élevées. Néanmoins, les données globales masquent ici aussi une hétérogénéité interne parfois importante. La densité d'équipements de la gamme supérieure ajustée est par exemple plus faible sur les Vallées plateaux ruraux mais les habitants localisés aux franges des Vallées et Plateaux ruraux ont plus facilement accès aux équipements localisés sur d'autres espaces régionaux comme l'Artois-Gohelle ou l'Arrageois. La seconde information cartographique (localisation des équipements à une échelle communale sous forme de bulles proportionnelles) permet alors de relativiser le premier message et d'identifier quelques territoires infra espace qui, potentiellement, peuvent présenter des conditions d'accès moins favorables : cette analyse, plus fine, sera davantage détaillée au sein des fascicules associés à chaque espace. À ce titre, la situation est moins défavorable pour un habitant résidant sur la frange Nord des Vallées et Plateaux ruraux (ayant accès facilement aux équipements de l'Artois-Gohelle par exemple) que pour un habitant résidant en plein cœur du Nord Littoral.

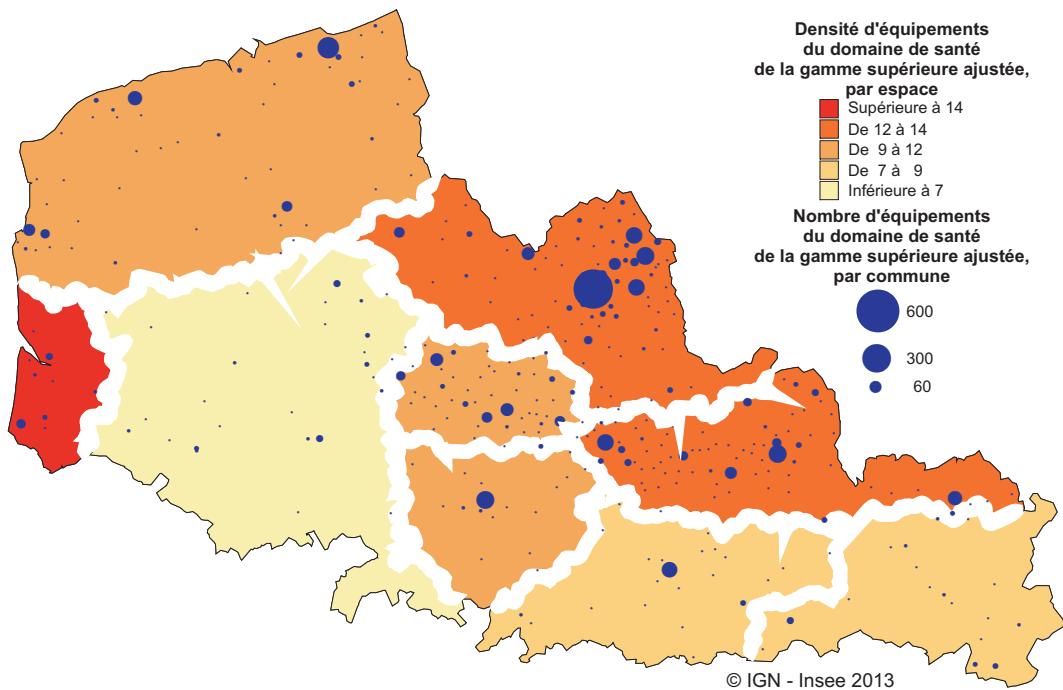
Carte 11 : Densité d'équipements de la gamme supérieure ajustée pour 10 000 habitants (aplats de couleurs) et nombre d'équipements pour les communes équipées (bulles proportionnelles)



Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

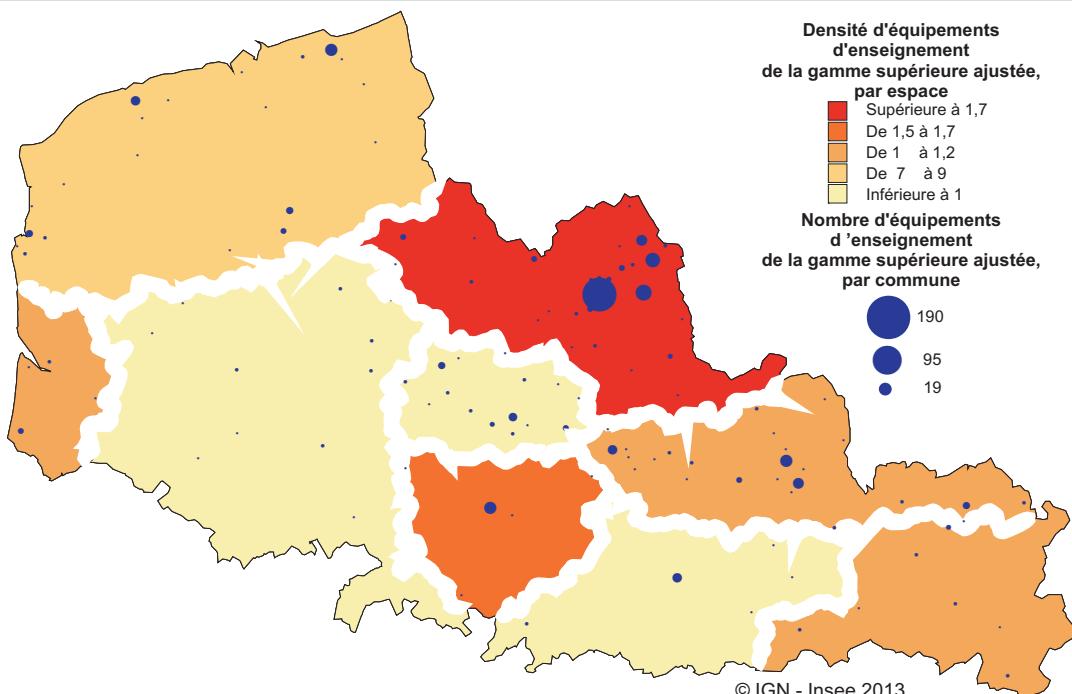
En outre, si cette analyse globale présente un réel intérêt, il peut être judicieux d'étudier la densité d'équipements pour chaque domaine envisagé, les problématiques d'aménagement du territoire différant selon que l'on considère les équipements de la santé, du commerce ou ceux relevant de l'éducation (d'autant que le poids du domaine de la santé a été volontairement accentué dans l'ensemble de la gamme supérieure ajustée). Les modalités de l'indicateur de densité et la taille des bulles ont été adaptées à chaque domaine, de manière à rendre claire et lisible les illustrations associées : il ne faut donc pas comparer directement les cartes entre elles.

Carte 12 : Densité d'équipements du domaine de la santé de la gamme supérieure ajustée pour 10 000 habitants et nombre d'équipements pour les communes équipées



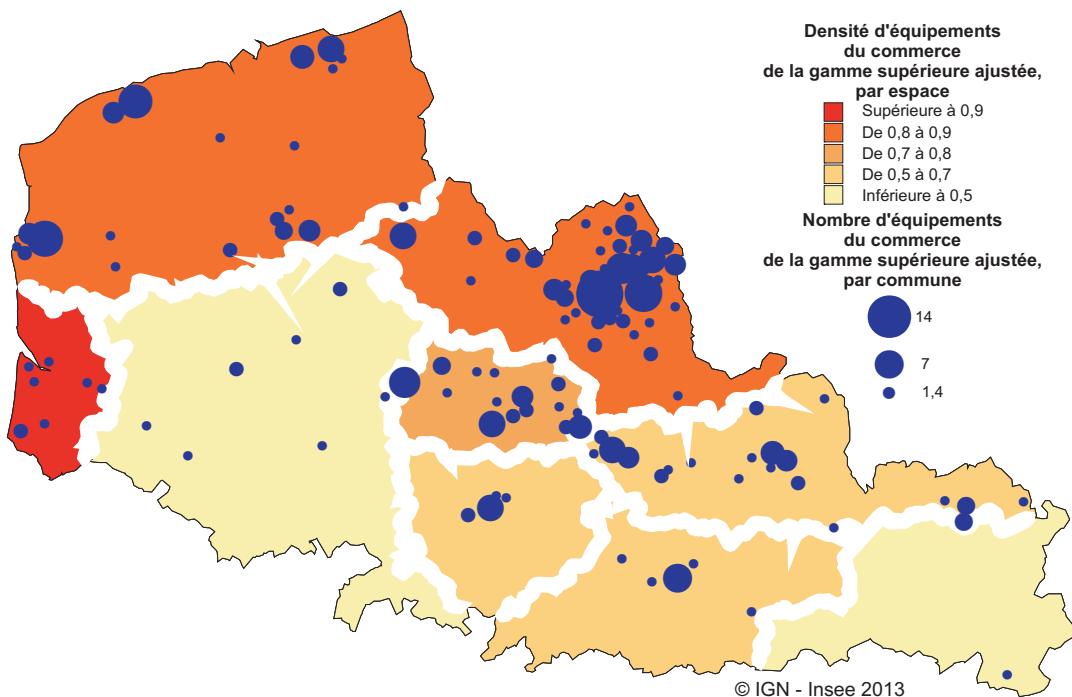
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Carte 13 : Densité d'équipements du domaine de l'enseignement de la gamme supérieure ajustée pour 10 000 habitants et nombre d'équipements pour les communes équipées.



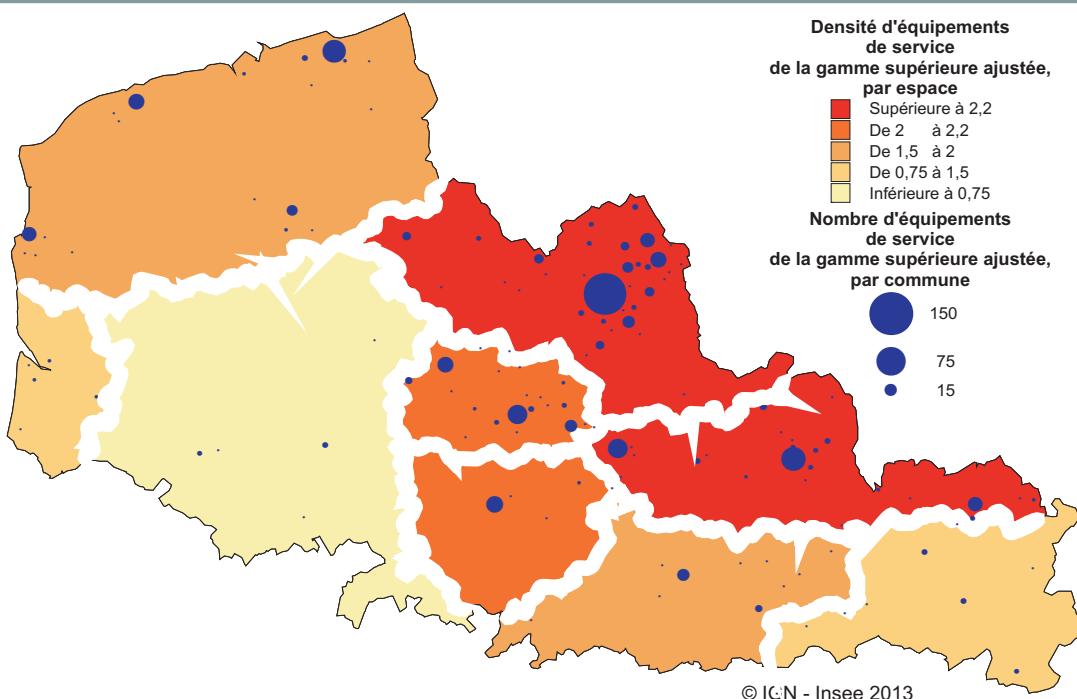
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Carte 14 : Densité d'équipements du domaine du commerce de la gamme supérieure ajustée pour 10 000 habitants et nombre d'équipements pour les communes équipées



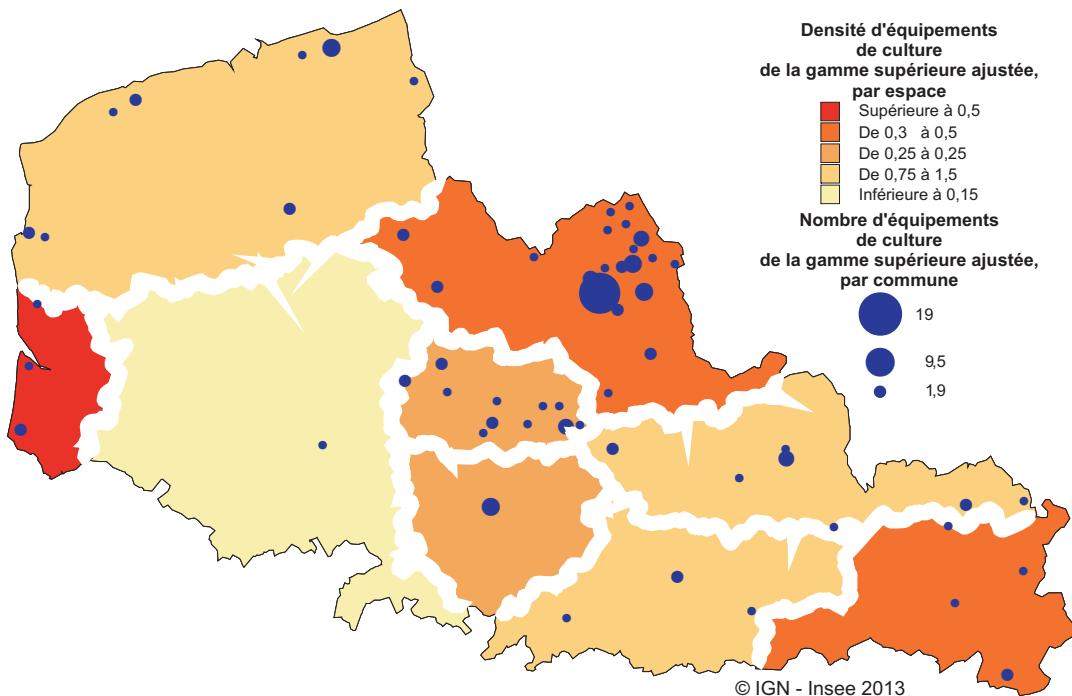
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Carte 15 : Densité d'équipements du domaine des services administratifs de la gamme supérieure ajustée pour 10 000 habitants et nombre d'équipements pour les communes équipées



Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Carte 16 : Densité d'équipements du domaine des loisirs et de la culture de la gamme supérieure ajustée pour 10 000 habitants et nombre d'équipements pour les communes équipées



Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

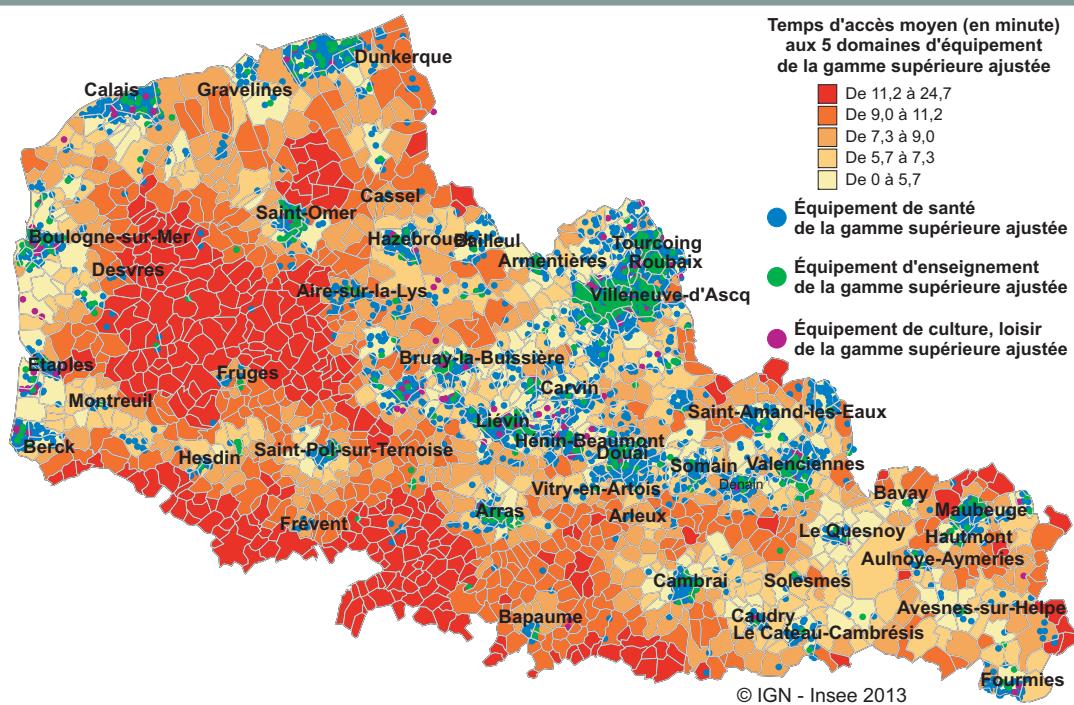
Les [cartes 12 à 16](#) détaillent la densité d'équipements de chaque espace selon les cinq domaines envisagés. Étant donné le poids des équipements de santé dans la gamme supérieure ajustée, la [carte 12](#) apporte la même information que la carte globale : une densité nettement plus élevée sur le Sud Littoral et, dans une moindre mesure, sur les espaces lillois et Hainaut-Sambre. Concernant l'enseignement ([carte 13](#)), la centralité du pôle lillois, d'envergure nationale, apparaît très clairement : la densité d'instituts universitaires, d'écoles de commerce ou d'ingénieurs y est en effet particulièrement importante. L'Arrageois profite également du statut de préfecture de sa commune centre, le cœur urbain de l'espace disposant d'un parc de lycées conséquent et d'une offre universitaire qui tranchent avec les autres espaces du Sud de la région. Du point de vue des équipements relatif au commerce ([carte 14](#)), la densité est plus importante sur le Sud Littoral, en lien notamment avec le développement des activités touristiques, de même que sur les espaces lillois et Nord Littoral. Dans le domaine des services administratifs ([carte 15](#)), l'offre d'équipements paraît plus marquée pour les territoires composant plus ou moins l'Aire Métropolitaine de Lille au sens large : les espaces lillois, Artois-Gohelle, Hainaut-Sambre et Arrageois. Le cas du domaine de la culture et des loisirs ([carte 16](#)) est plus particulier puisque seuls deux équipements sont pris en compte, les cinémas et les théâtres.

Les temps d'accès théoriques aux équipements

Les conditions d'accès peuvent également s'appréhender via le temps d'accès théorique aux équipements d'un domaine donné, c'est-à-dire à l'équipement le plus proche ([encadré 3](#)). La [carte 17](#) présente, à l'échelle communale, le temps d'accès théorique moyen à l'ensemble de la gamme supérieure ajustée, qui est une moyenne des temps d'accès calculés pour les cinq domaines envisagés. Les temps d'accès sont répartis en 5 quantiles équivalents : (0 %-20 %), (20 %-40 %), (40 %-60 %), (60 %-80 %) et (80 %-100 %). Si seules les communes du Nord-Pas-de-Calais figurent sur cette carte, les équipements implantés en Picardie et en Champagne-Ardenne ont bien été pris en compte. Par contre, faute de données, les équipements accessibles de l'autre côté de la frontière belge n'ont pu être intégrés à l'analyse.

De même, cette carte relative à l'ensemble de la gamme supérieure ajustée offre une mesure de la densité d'équipements pour trois domaines (santé, enseignement et loisirs-culture), chacun des points de couleur étant associé à un équipement du domaine considéré.

Carte 17 : Temps d'accès théorique moyen pour l'ensemble de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture

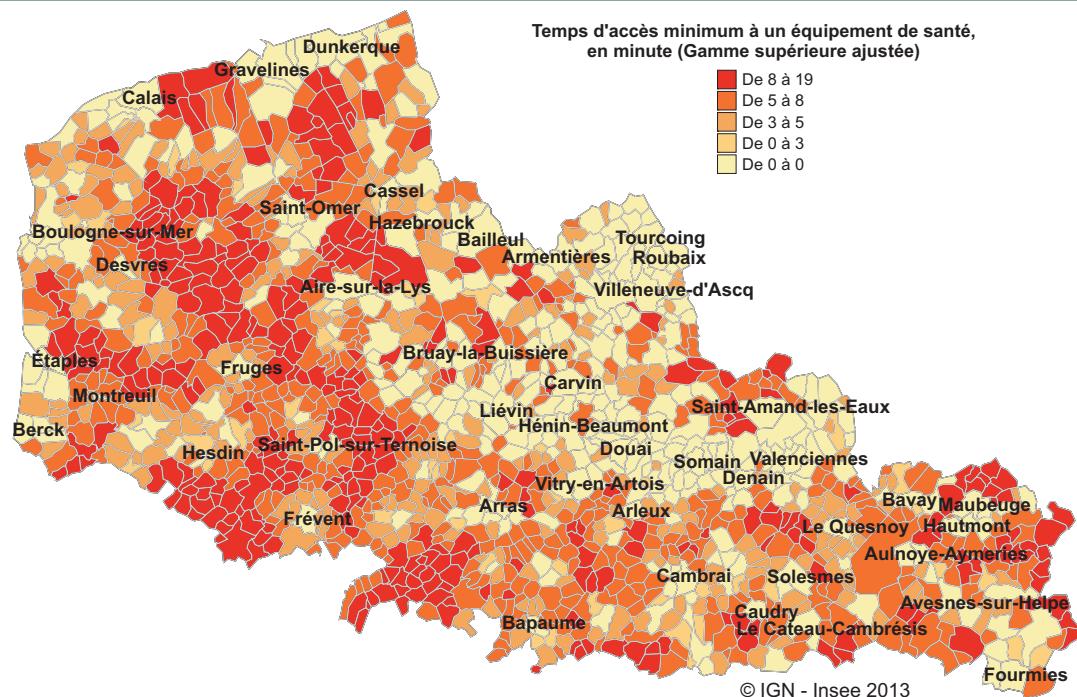


Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Le temps d'accès théorique moyen à la gamme supérieure ajustée est logiquement faible sur l'ensemble du continuum urbain régional ([carte 17](#)), c'est-à-dire là où est précisément localisée une large proportion des équipements étudiés : métropole lilloise, ancien corridor minier, agglomérations du littoral, etc. Il se révèle par contre beaucoup plus élevé sur d'autres territoires. C'est le cas le long de la frontière Picarde, surtout au Sud-ouest de l'Arrageois. De même, les conditions d'accès sont plus difficiles au sein d'une vaste zone située à cheval sur les espaces Nord Littoral et Vallées et Plateaux ruraux et délimitée par les agglomérations de Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer, Béthune-Bruay, Saint-Pol-sur-Ternoise et Étaples.

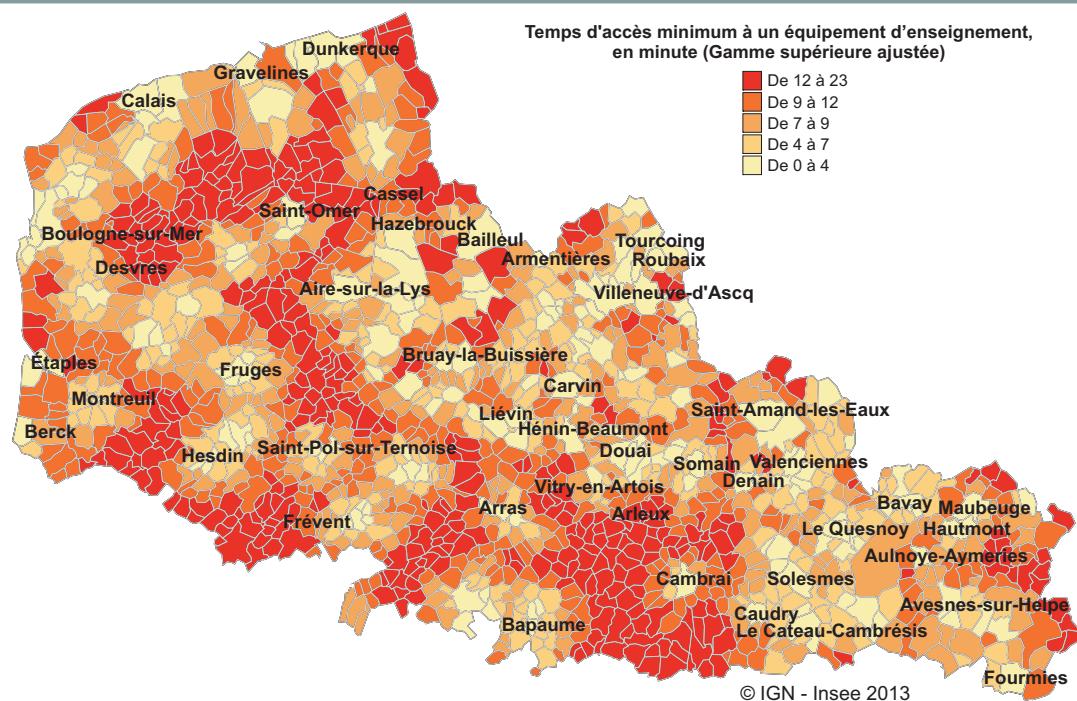
Deux nuances s'imposent néanmoins. Tout d'abord, le temps d'accès envisagé ici est purement théorique (« déplacement vers l'équipement le plus proche ») et uniquement géographique (temps d'accès calculé de la commune de résidence à la commune équipée). Or, en particulier dans le domaine de la santé, prépondérant dans la gamme supérieure ajustée, il faudrait également tenir compte des problèmes de saturation des services de santé pour certaines activités .

Carte 18 : Temps d'accès théorique aux équipements du domaine de la santé de la gamme supérieure ajustée



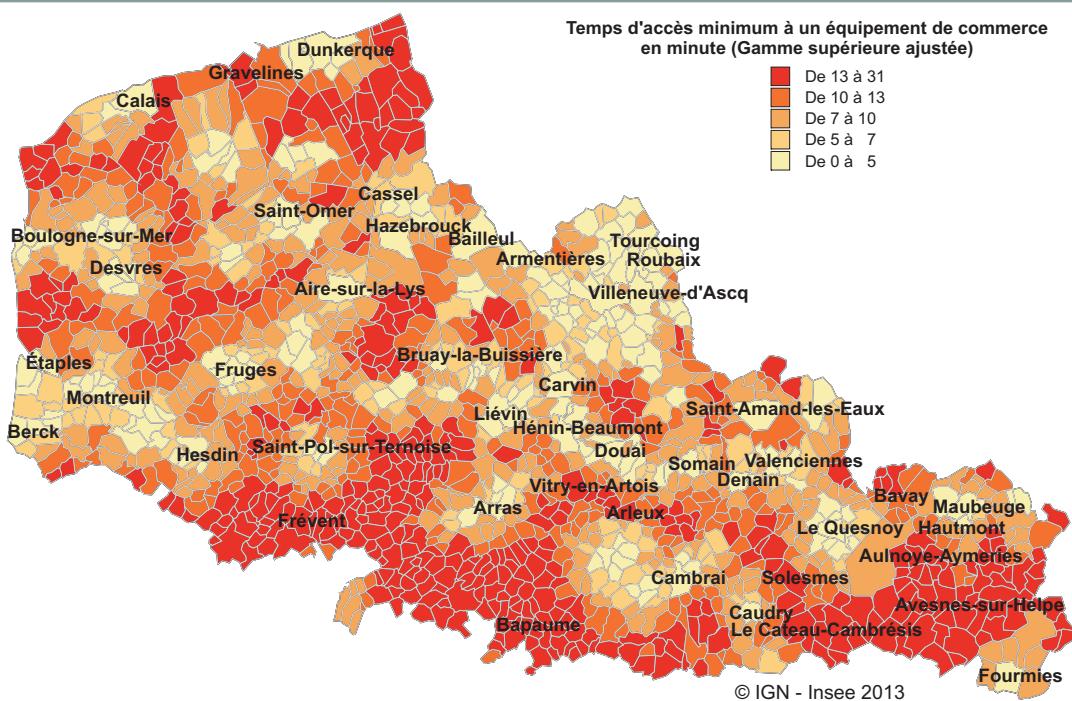
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Carte 19 : Temps d'accès théorique aux équipements du domaine de l'enseignement de la gamme supérieure ajustée



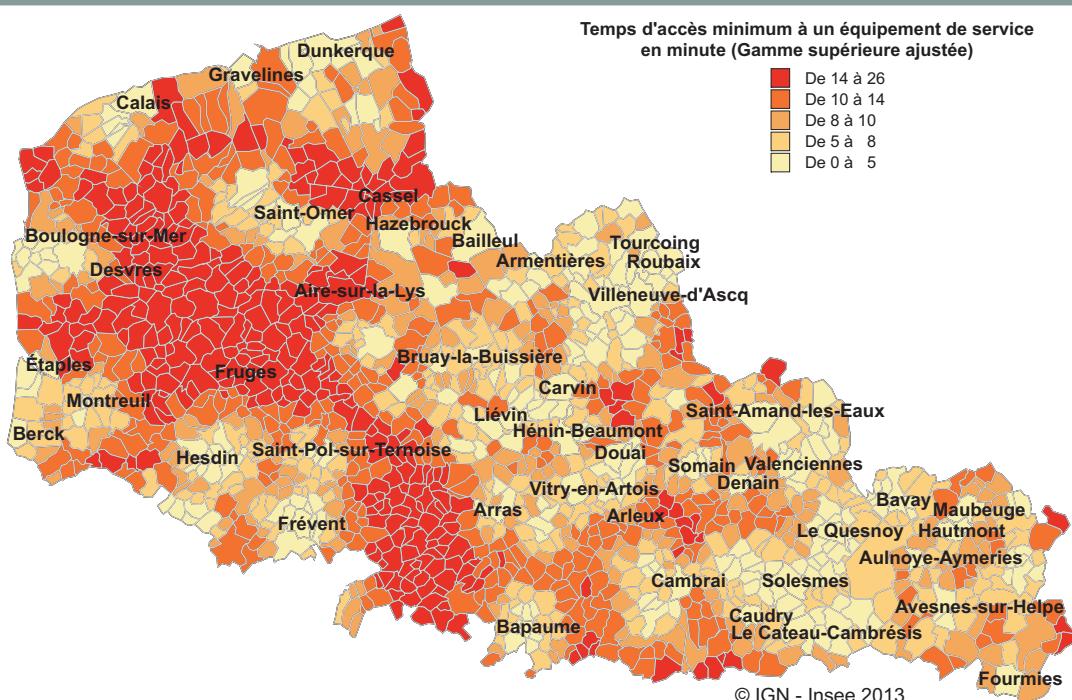
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Carte 20 : Temps d'accès théorique aux équipements du domaine du commerce de la gamme supérieure ajustée



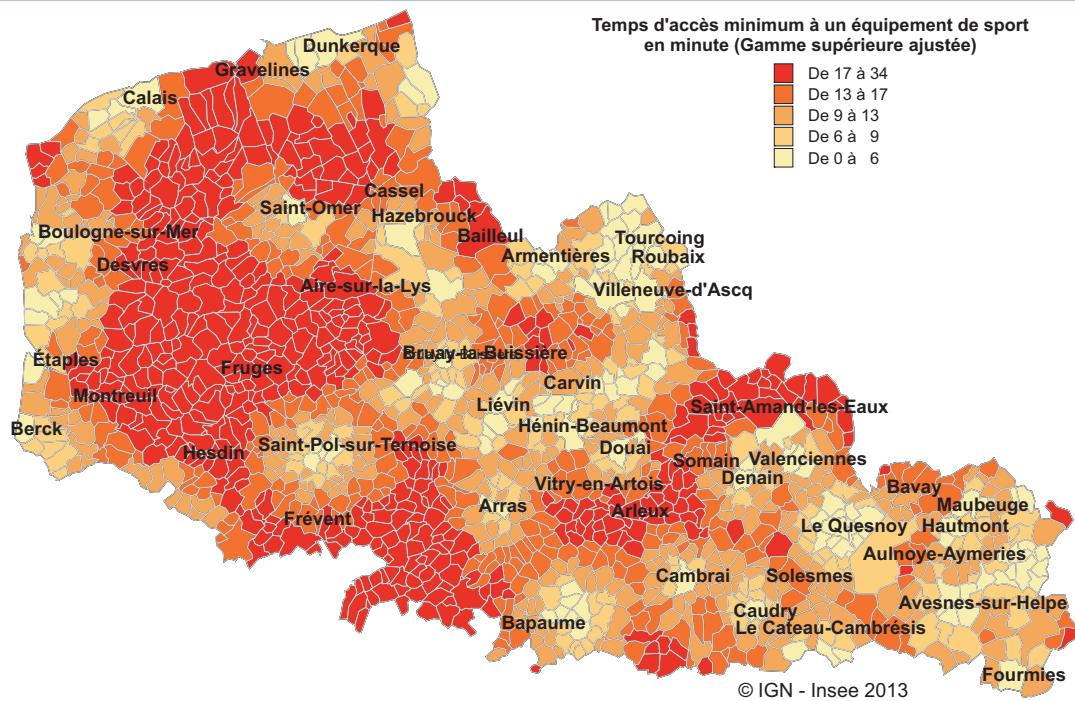
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Carte 21 : Temps d'accès théorique aux équipements du domaine des services administratifs de la gamme supérieure ajustée.



Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Carte 22 : Temps d'accès théorique aux équipements du domaine des loisirs et de la culture de la gamme supérieure ajustée



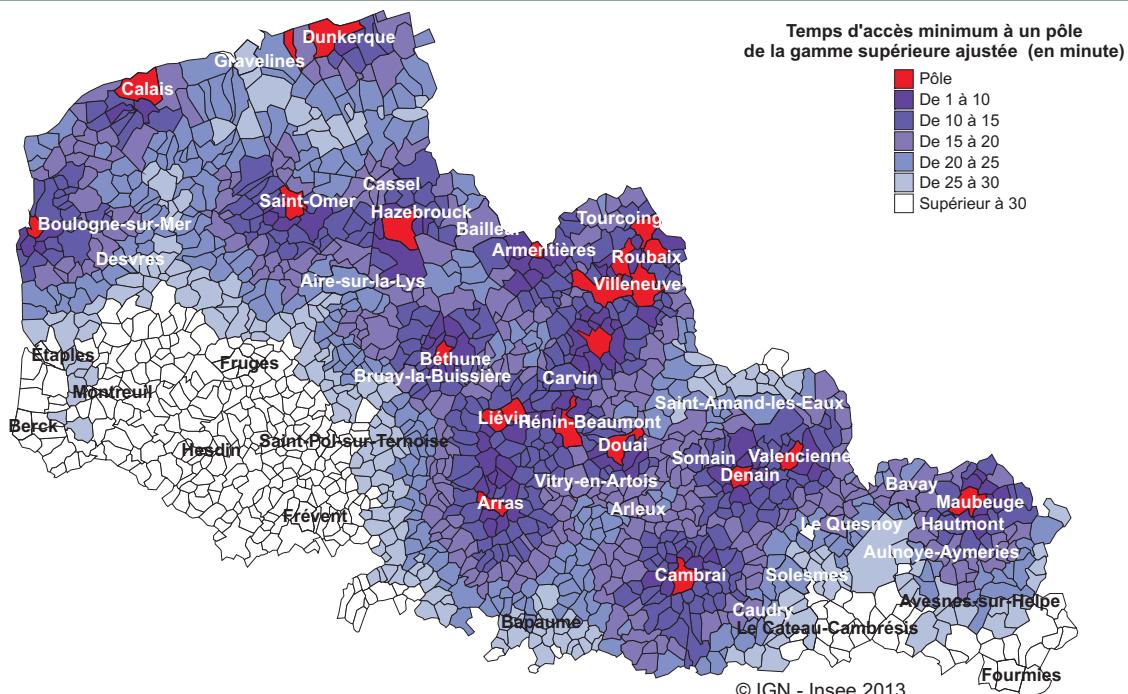
Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Concernant les domaines de la santé et de l'enseignement, la configuration territoriale apparaît assez largement similaire ([cartes 18 et 19](#)) à celle de l'ensemble même si l'isolement relatif du vaste espace localisé à cheval sur les espaces Nord Littoral et Vallées et Plateaux ruraux semble moins marqué dans le domaine de l'éducation. C'est par contre l'inverse pour les territoires situés entre Arras, Cambrai et la frontière Picarde, pour lesquels les conditions d'accès à l'enseignement sont moins favorables, en particulier par rapport aux zones adjacentes s'étendant de l'Est du Cambrésis à l'Avesnois. Les conditions d'accès sont globalement meilleures dans l'Ouest de la région et moins favorables dans le Sud et l'ensemble de l'Avesnois du point de vue des seuls équipements associés au commerce ([carte 20](#)). C'est l'inverse pour les services administratifs ([carte 21](#)). Une fracture assez nette peut être identifiée entre l'Ouest de la région, où de nombreuses communes présentent des temps d'accès élevés, et l'Est, où les conditions d'accès apparaissent meilleures.

Les pôles d'équipements de la gamme supérieure ajustée et leurs aires d'influences

Un *pôle d'équipements* est une commune qui dispose d'au moins la moitié des équipements de la gamme supérieure ajustée ([carte 23](#)) soit un minimum de 30 équipements. Les autres communes de la région sont alors positionnées en fonction du temps d'accès minimal « au plus proche » à l'un de ces pôles. Six tranches de temps d'accès sont retenues : (moins de 10 minutes), (10 à 15), (15 à 20), (20 à 25), (25 à 30) et (plus de 30 minutes). Globalement, on retrouve des taches concentriques autour des principales grandes villes de la région. En effet, les grandes agglomérations constituent bien souvent des pôles d'équipements : elles concentrent une large part de la population et, de ce fait, les équipements y sont généralement implantés. À l'inverse, deux territoires présentent des temps d'accès aux pôles nettement plus importants : l'extrême Sud-est de la région de l'Est du Cambrésis au Sud de l'Avesnois et le vaste quart Sud-ouest, correspondant plus ou moins aux espaces Sud Littoral et Vallées et plateaux ruraux.

Carte 23 : Les pôles d'équipements de la gamme supérieure ajustée et temps d'accès communaux à ces pôles



Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Cette seconde optique permet d'étudier l'accessibilité selon un prisme complémentaire. À l'échelle des espaces régionaux, les temps d'accès peuvent être étudiés sur la base des temps d'accès théorique moyen présentés précédemment. Aucune contrainte n'est alors posée quant à la localisation des équipements : une commune A peut très bien être caractérisée par un accès facilité aux équipements de chaque domaine même si ceux-ci sont implantés sur des communes différentes. La seconde approche relative aux pôles appréhende davantage l'accessibilité dans sa globalité : le pôle donne en effet directement accès à un panier suffisamment représentatif des équipements de la gamme supérieure ajustée.

Tableau 9 : Localisation de la population par rapport aux pôles de la gamme supérieure ajustée

Unité : %

Espace régional	Temps d'accès aux pôles d'équipements		
	Moins de 10 minutes	Entre 10 et 20 minutes	Plus de 20 minutes
Lillois	65,9	29,0	5,1
Artois-Gohelle	54,8	42,9	2,3
Arrageois	54,6	37,8	7,6
Nord Littoral	50,4	29,7	19,9
Hainaut-Sambre	48,3	47,4	4,3
Cambrésis	27,7	44,1	28,2
Avesnois	4,5	22,7	72,8
Vallées et plateaux ruraux	0,0	27,5	72,5
Sud Littoral	0,0	5,1	94,9

Note de lecture : 65,9 % des habitants de l'espace Lillois résident à moins de 10 minutes d'un pôle d'équipements, 29 % entre 10 et 20 minutes et 5,1 % à plus de 20 minutes.

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Les données de synthèse à l'échelle des espaces régionaux (tableau 9) répartissent la population en fonction du temps d'accès aux pôles d'équipements de la gamme supérieure ajustée. Trois tranches de temps sont envisagées : (moins de 10 minutes), (10 à 20 minutes) et (plus de 20 minutes).

Près des deux tiers des habitants de l'espace Lillois résident ainsi à moins de 10 minutes d'un pôle d'équipements. Pour les autres espaces localisés au sein du vaste continuum urbain régional, cette proportion atteint les 50 % : c'est le cas de l'Artois-Gohelle, de l'Arrageois et du Hainaut-Sambre. Si le Nord Littoral est également concerné, près d'une personne sur cinq y réside en revanche à plus de 20 minutes d'un pôle alors que cette part est inférieure à 10 % pour les espaces précédents. Le Nord Littoral, espace multipolaire, présente en effet une situation plus hétérogène du point de vue de sa morphologie spatiale, les conditions d'accès aux pôles apparaissant moins favorables au cœur de l'espace (plus ou moins à égales distances des quatre agglomérations).

Pour les autres espaces du Sud de la région, nettement moins urbains, la population est logiquement plus éloignée des pôles d'équipements de la gamme supérieure ajustée. Par exemple, seulement 4,5 % de la population de l'espace Avesnois résident à moins de 10 minutes d'un pôle : seul celui de Maubeuge, localisé sur l'espace Hainaut-Sambre, paraît en effet accessible facilement. La situation paraît encore plus extrême pour les espaces Sud Littoral et Vallées et Plateaux ruraux : la population réside systématiquement à plus de 10 minutes d'un pôle. La configuration diffère néanmoins sur ces deux territoires. Pour le Sud Littoral, près de neuf habitants sur dix résident à plus de 20 minutes d'un pôle : seul celui de Boulogne-sur-Mer est en effet plus ou moins directement accessible. En revanche, sur les Vallées et plateaux ruraux, près d'un tiers de la population est localisée à moins de 20 minutes des pôles d'équipements : les habitants des franges Nord et Est ont en effet accès aux pôles d'Arras, de Béthune ou encore de Saint-Omer.

Cette seconde optique d'analyse par les pôles permet donc de nuancer les messages précédents. Si l'accès aux équipements semblait en effet moins favorable sur les Vallées et Plateaux ruraux en raison d'une densité plus faible quel que soit le domaine et des temps d'accès plus élevés, l'accès à un panel suffisamment large d'équipements sur une même commune apparaît plus aisé pour une partie non négligeable de l'espace. C'est l'inverse sur le Sud Littoral : si la densité y est forte et les temps d'accès moyen relativement faibles, accéder à un panier suffisamment large d'équipements nécessite de se déplacer au minimum sur l'agglomération de Boulogne-sur-Mer.

Les éclairages introduits dans le présent chapitre – mobilités résidentielles et flux de migrations, mobilités alternantes et taux de navetteurs, accessibilité aux équipements et services – sont repris dans chaque fiche territoriale pour donner une lecture transversale des problématiques de liens et de mobilités pour les neuf espaces régionaux, complétée par des chiffres-clés, des zooms complémentaires et des éléments d'analyse. Le lecteur trouvera également en annexe des tableaux synoptiques donnant une comparaison des indicateurs pour les neuf espaces régionaux.

Encadré 3 : composition de la gamme supérieure ajustée

Code de l'équipement	Libellé de l'équipement	Domaine
A105	Cour d'appel	Services administratifs
A106	Tribunal de grande instance	Services administratifs
A107	Tribunal d'instance	Services administratifs
A108	Conseil de prud'hommes	Services administratifs
A109	Tribunal de commerce	Services administratifs
A110	Agence de proximité Pôle emploi	Services administratifs
A111	Relais Pôle emploi	Services administratifs
A112	Permanence Pôle emploi	Services administratifs
A303	Location d'automobiles et d'utilitaires légers	Services administratifs
A503	Agence de travail temporaire	Services administratifs
B308	Magasin de revêtements murs et sols	Commerces
B101	Hypermarché	Commerces
B205	Produits surgelés	Commerces
C203	SET : Section d'enseignement technologique	Enseignement
C303	Lycée d'enseignement techn., prof. agricole	Enseignement
C401	STS CPGE	Enseignement
C402	Formation santé	Enseignement
C403	Formation commerce	Enseignement
C409	Autre formation post bac non universitaire	Enseignement
C502	Institut universitaire	Enseignement
C503	École d'ingénieurs	Enseignement
C504	Enseignement général supérieur privé	Enseignement
C509	Autre enseignement supérieur	Enseignement
C301	Lycée d'enseignement général et/ou technologique	Enseignement
C302	Lycée d'enseignement professionnel	Enseignement
C304	Sections d'enseignement général et/ou technologique	Enseignement
C305	Sections d'enseignement professionnel	Enseignement
D211	Spécialiste en Pneumologie	Santé
D213	Spécialiste en Stomatologie	Santé
D701	Aide sociale à l'enfance : hébergement	Santé
D702	Aide sociale à l'enfance : action éducative	Santé
D101	Etablissement de santé de court séjour	Santé
D102	Etablissement de santé de moyen séjour	Santé
D103	Etablissement de santé de long séjour	Santé
D104	Etablissement psychiatrique	Santé
D106	Urgences	Santé
D107	Maternité	Santé
D108	Centre de santé	Santé
D109	Structures psychiatriques en ambulatoire	Santé
D202	Spécialiste en cardiologie	Santé
D203	Spécialiste en dermatologie et vénérérologie	Santé
D204	Spécialiste en gynécologie médicale	Santé
D205	Spécialiste en gynécologie obstétrique	Santé
D206	Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie	Santé
D207	Spécialiste en psychiatrie	Santé
D208	Spécialiste en ophtalmologie	Santé
D209	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	Santé
D210	Spécialiste en pédiatrie	Santé
D212	Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	Santé
D231	Sage-femmes	Santé
D236	Orthoptiste	Santé
D238	Audio prothésiste	Santé
D402	Personnes âgées : soins à domicile	Santé
D601	Enfants handicapés : hébergement	Santé
D602	Enfants handicapés : soins à domicile	Santé
D603	Adultes handicapés : hébergement	Santé
D604	Adultes handicapés : services	Santé
D605	Travail protégé	Santé
F302	Théâtre	Sports, loisirs et culture
F301	Cinéma	Sports, loisirs et culture

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Annexes statistiques

Tableau : nomenclature détaillée des activités

Code	Intitulé
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche
BZ	Industries extractives
CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie
CD	Cokéfaction et raffinage
CE	Industrie chimique
CF	Industrie pharmaceutique
CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
CI	Fabrication d'équipements électriques
CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
CL	Fabrication de matériels de transport
CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JA	Edition, audiovisuel et diffusion
JB	Télécommunications
JC	Activités informatiques et services d'information
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
LI	dont : loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire
MA	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
MB	Recherche-développement scientifique
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
NZ	Activités de services administratifs et de soutien
OZ	Administration publique
PZ	Enseignement
QA	Activités pour la santé humaine
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives
SZ	Autres activités de services
TZ	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
UZ	Activités extra-territoriales

Source : Insee.

Annexes statistiques

Tableau synoptique des indicateurs démographiques – Partie 1

Indicateurs	Nord-Pas-de-Calais	Espaces régionaux						Vallees et Plateaux ruraux
		Arrageois	Artois-Gohelle	Avesnois	Cambrésis	Hainaut-Sambre	Lillois	
Population 2008	4 024 490	159 874	543 473	131 823	184 800	654 777	1 358 121	677 465
Superficie en km ²	12 414	847	618	1 106	1 217	1 260	1 602	2 649
Densité 2008 (nombre d'habitants par km ²)	324,2	188,8	879,4	119,2	151,8	519,7	847,8	255,7
Poids régional en 2008 (%)	100,0	4,0	13,5	3,3	4,6	16,3	33,7	16,8
Population 1999	3 996 588	153 907	549 408	134 679	183 354	658 837	1 333 970	680 508
Évolution globale 1999-2008 (%)	0,7	3,9	-1,1	-2,1	0,8	-0,6	1,8	-0,4
Population 2030	4 135 296	172 583	539 922	131 814	190 442	650 219	1 445 738	668 156
Poids régional 2030	100,0 %	4,2 %	13,1 %	3,2 %	4,6 %	15,7 %	35,0 %	16,2 %
Évolution globale 2008-2030 (%)	2,8	7,9	-0,7	0,0	3,1	-0,7	6,5	-1,4
Nombre de ménages 2008	1 618 399	66 109	215 753	53 334	74 421	258 678	554 844	270 416
Poids régional 2008 (%)	100,0	4,1	13,3	3,3	4,6	16,0	34,3	16,7
Nombre de ménages 1999	1 492 265	58 597	203 041	50 863	69 620	243 021	505 281	248 674
Évolution globale 1999-2008 (%)	8,5	12,8	6,3	4,9	6,9	6,4	9,8	8,7
Nombre de ménages 2030	1 849 883	78 424	237 711	58 350	84 401	286 588	652 887	302 410
Poids régional 2030 (%)	100,0	4,2	12,9	3,2	4,6	15,5	35,3	16,3
Évolution globale 2008-2030 (%)	14,3	18,6	10,2	9,4	13,4	10,8	17,7	11,8
Taille moyenne des ménages en 2008	2,44	2,37	2,49	2,43	2,44	2,48	2,40	2,47
Taille moyenne des ménages en 2030	2,24	2,20	2,27	2,26	2,26	2,27	2,21	2,21
Ménages de 5 personnes ou plus en 2008 (%)	9,1	6,8	9,7	8,9	8,1	10	9	9,1
Personnes seules en 2008 (%)	29,9	29,3	28,5	29,3	27,9	29,2	33	27,8
Couples sans enfants en 2008 (%)	25,8	28,4	25,9	26,9	28,5	25,6	23,6	27,2
Couples avec enfants en 2008 (%)	32	31,5	33,3	30,9	32,5	32,3	30,5	33,2
Familles monoparentales en 2008 (%)	9,9	9	10,1	10,6	8,8	10,6	10	9,8
Ménages complexes en 2008 (%)	2,4	1,9	2,2	2,2	2,2	2,3	2,9	2

Source : recensements de la population 1999 et 2008, Omphale (Insee).

Tableau synoptique des indicateurs démographiques – Partie 2

Indicateurs	Nord-Pas-de-Calais	Arrageois	Artois-Gohelle	Avesnois	Cambrésis	Hainaut-Sambre	Lillois	Espaces régionaux			Vallées et Plateaux ruraux
								Nord Littoral	Sud Littoral	Nord Littoral	
Nombre de séniors (65 ans ou plus) en 2008	579 719	23 422	83 020	21 426	30 205	98 206	174 208	95 077	13 159	40 996	
Poids régional en 2008 (%)	100,0	4,0	14,3	3,7	5,2	16,9	30,1	16,4	2,3		7,1
Nombre de séniors (65 ans ou plus) en 1999	552 482	21 364	81 557	20 696	29 462	96 312	164 845	86 097	11 155	40 994	
Évolution globale 1999-2008 (%)	4,9	9,6	1,8	3,5	2,5	2,0	5,7	10,4	18,0		0,0
Nombre de séniors (65 ans ou plus) en 2030	864 844	37 447	114 297	30 152	43 032	138 634	264 229	153 117	23 895	60 041	
Évolution globale 2008-2030 (%)	49,2	59,9	37,7	40,7	42,5	41,2	51,7	61,0	81,6		46,5
Poids régional 2030 (%)	100,0	4,3	13,2	3,5	5,0	16,0	30,6	17,7	2,8		6,9
Nombre de séniors pour 100 jeunes en 2008	53	58	56	60	63	55	46	51	73		
Nombre de séniors pour 100 jeunes en 2030	83	90	83	88	92	84	71	94	148		
Part des moins de 20 ans en 2008 (%)	27,1	25,4	27,3	27,0	25,8	27,1	27,7	27,4	24,3		26,0
Part des moins de 20 ans en 2030 (%)	25,1	24,0	25,6	26,0	24,5	25,3	25,8	24,5	20,2		24,3
Part des 65 ans ou plus en 2008 (%)	14,4	14,7	15,3	16,3	16,3	15,0	12,8	14,0	17,8		17,1
Part des 65 ans ou plus en 2030 (%)	20,9	21,7	21,2	22,9	22,6	21,3	18,3	22,9	29,9		23,4
Part des 75 ans ou plus en 2008 (%)	7,4	7,5	8,0	8,4	8,5	7,9	6,6	6,9	8,9		9,0

Source : recensements de la population 1999 et 2008, Omphale (Insee).

Annexes statistiques

Tableau synoptique des indicateurs économiques – Partie 1

Indicateurs	Nord-Pas-de-Calais	Espaces régionaux						Vallées et Plateaux ruraux
		Arrageois	Artois-Gohelle	Avesnois	Cambrésis	Hainaut-Sambre	Lillois	
Emploi total en 2008	1 475 376	69 851	172 282	36 008	59 209	230 028	563 648	254 334
Poids régional (%)	100,0	4,7	11,7	2,4	4,0	15,6	38,2	17,2
Emploi 25-54 ans en 2008	1 172 410	54 749	137 771	28 329	46 599	181 661	447 809	204 948
Emploi 25-54 ans en 1999	1 154 286	55 006	132 988	30 493	47 385	174 579	438 507	205 003
Évolution globale 1999-2008 (%)	1,6	-0,5	3,6	-7,1	-1,7	4,1	2,1	0,0
Emploi par secteur en 2008 (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agriculture (%)	1,8	2,4	0,7	4,9	5,6	0,9	0,9	2,3
Industrie (%)	16,1	13,2	16,3	18,4	18,4	22,6	11,4	20,3
Construction (%)	6,5	7,7	8,0	7,0	7,7	5,6	5,8	6,3
Tertiaire (%)	75,6	76,7	75,0	69,7	68,3	70,9	81,9	71,1
Population active par catégorie socioprofessionnelle en 2008 (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants (%)	1,1	1,4	0,4	3,7	2,5	0,5	0,5	1,7
Artisans, com. et chefs d'entr. (%)	4,6	4,2	4,4	6,1	6,2	4,2	4,2	7,2
Cadres et prof. Intel. Sup. (%)	12,7	12,5	10,0	8,1	8,0	10,6	17,5	9,7
Professions intermédiaires (%)	25,2	25,8	24,2	22,0	21,2	24,6	27,3	24,6
Employés (%)	29,5	30,3	31,1	29,4	29,2	29,1	29,0	29,4
Ouvriers (%)	26,8	25,8	30,0	30,7	32,9	31,0	21,4	30,0

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee)..

Tableau synoptique des indicateurs économiques – Partie 2

Indicateurs	Espaces régionaux							Vallées et Plateaux ruraux
	Nord-Pas-de-Calais	Arrageois	Artois-Gohelle	Avesnois	Cambrésis	Hainaut-Sambre	Lillois	
Emploi par fonction en 2008 (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Conception, Recherche (%)	1,8	1,3	1,0	0,8	1,7	2,6	1,4	0,9
Prestations intellectuelles (%)	2,4	2,5	1,8	1,5	1,2	1,7	3,5	1,9
Agriculture (%)	1,8	2,3	0,7	4,9	4,9	0,9	0,9	2,3
Bâtiment (%)	6,7	6,8	8,2	8,2	7,8	6,4	5,6	6,7
Fabrication (%)	11,4	9,6	11,8	13,7	13,8	16,4	8,2	13,8
Commerce inter-entreprises (%)	3,2	2,9	2,5	1,5	2,7	2,5	4,4	2,4
Gestion (%)	12,2	13,7	10,3	7,9	9,2	10,2	15,5	10,1
Transport, Logistique (%)	9,6	9,9	10,6	8,8	10,3	8,8	9,4	10,4
Entretien, Réparation (%)	8,1	7,7	8,6	9,1	7,8	9,1	7,1	8,9
Distribution (%)	8,0	6,5	9,3	7,9	8,1	8	7,6	8,7
Services de proximité (%)	9,6	9,4	9,7	10,4	10,7	9,3	8,7	10,3
Education, Formation (%)	6,1	6,1	6,8	6,8	5,6	6,6	5,9	6,2
Santé, Action sociale (%)	9,1	8,0	9,4	9,7	8,5	9,1	9,6	7,6
Culture, Loisirs (%)	1,4	1,1	1,0	0,9	1,0	0,9	1,9	1,1
Administration publique (%)	8,6	12,2	8,0	7,7	7,8	8,5	9,0	8,3
Poids des cadre des fonctions métropolitaines en 2008 (%)	6,4	5,9	4,1	3,1	3,5	4,4	10,0	4,2
Poids de la sphère présente en 1982 (%)	48,4	38,9	45,2	54,7	52	51,3	46,5	52,3
Poids de la sphère présente en 2008 (%)	34,9	30,8	32,0	32,1	36	35,9	35,2	37,4
Spécificité sectorielle en 1975 (%)	18,2	15,7	28,6	29,4	27,2	29,9	21,2	21,9
Spécificité sectorielle en 2008 (%)	7,6	11,5	13,3	18,6	15,6	16,2	9,2	12,6

Source : recensements de la population 1975, 1982 et 2008 (Insee).

Annexes statistiques

Tableau synoptique des indicateurs économiques – Partie 3

Indicateurs	Nord-Pas-de-Calais	Espaces régionaux						Vallées et Plateaux ruraux
		Arrageois	Artois-Gohelle	Avesnois	Cambrésis	Hainaut-Sambre	Lillois	
Mouvements de main d'œuvre en 2008								
Entrants	17 099	23 416	189 296	44 904	71 147	228 335	544 657	254 152
Sortants	62 073	21 379	60 209	18 565	24 101	51 695	83 453	21 610
Solde (entrants - sortants)	-44 974	2 037	-17 431	-9 486	-12 067	50 891	64 083	21 643
Volume (entrants + sortants)	79 172	44 795	102 988	27 645	36 135	102 586	19 370	5 692
Intensité (volume / actifs occupés résidants)	0,05	0,66	0,54	0,62	0,51	0,45	0,27	0,17
Attractivité (solde / volume)	-0,57	0,05	-0,17	-0,34	-0,33	0,01	0,13	0,4
Emplois pour 100 actifs occupés en 2008								
Agriculteurs	97,1	103,4	91,0	80,2	83,2	100,7	103,5	100,0
Artisans, commerçants	99,8	102,1	105,9	98,7	97,6	102,9	99,9	100,3
Cadres	99,1	94,7	100,6	89,2	97,4	102,8	100,6	99,0
Professions intermédiaires	97,0	88,5	108,8	89,7	75,8	101,9	97,1	101,3
Employés	97,5	96,3	90,5	81,0	76,3	102,3	104,9	100,2
Ouvriers	98,2	106,5	89,8	81,6	87,0	98,4	107,6	98,8
Les actifs qualifiés en 2008								
Arrivées d'actifs qualifiés	102 523	4 293	8 515	1 355	2 151	13 105	56 850	13 437
Taux arrivée 2003-2008 par rapport à l'emploi total (%)	8 779	242	465	124	94	1 095	5 532	988
Taux arrivée 2003-2008 par rapport aux qualifiés (%)	0,60	0,35	0,27	0,34	0,16	0,48	0,98	0,39

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Tableau synoptique des indicateurs économiques – Partie 4

Indicateurs	Nord-Pas-de-Calais	Espaces régionaux						Vallées et Plateaux ruraux
		Aragois	Artois-Gohelle	Avesnois	Cambrésis	Hainaut-Sambre	Lillois	
Nombre d'établissements au 1^{er} janvier 2010	169 227	7 072	18 438	4 352	7 624	23 437	68 362	26 720
Poids régional au 01 janvier 2010	100,0	4,2	10,9	2,6	4,5	13,8	40,7	15,8
Répartition par secteurs au 1^{er} janvier 2010 (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Industrie (%)	7,5	7,4	9,1	10,0	7,8	6,5	8,0	6,5
Construction (%)	9,8	10,8	10,4	11,7	11,3	9,4	9,0	9,6
Commerce, transp. et services (%)	69,3	68,9	67,7	64,5	65,2	67,3	71,7	69,1
Adphab, enseignement, santé et action sociale (%)	13,5	12,9	14,4	14,6	13,5	15,5	12,8	13,3
Création d'établissements en 2010	29 378	1 191	3 568	636	1 301	3 995	12 473	4 253
Poids régional (%)	100,0	4,1	12,1	2,2	4,4	13,6	42,5	14,5
dont auto entrepreneurs	15 925	671	2 098	347	719	2 219	6 347	2 377
Taux de création moyen sur la période 2010-2011 (%)	17,1	16,9	18,7	15,1	16,0	17,1	17,9	15,7
Taux hors auto entrepreneurs (%)	8,2	7,9	8,2	6,6	7,7	8,0	9,0	7,3
Taux auto entrepreneurs (%)	8,9	9,0	10,4	8,4	8,4	9,2	8,8	8,4
Taux de contrôle en 2009 (%)	28,7	18,9	11,0	9,0	11,1	19,2	51,4	13,7
Taux de dépendance en 2009 (%)	46,5	53	55,3	46,9	42,9	61,1	49,3	51,6
Établissements de plus de 50 salariés en 2010	2 649	129	325	43	85	381	1 134	430
Poids régional en 2010 (%)	100,0	4,9	12,3	1,6	3,2	14,4	42,8	16,2
Établissements de 3 ans ou plus en 2010 (%)	71,6	72,3	71,0	74,7	74,0	72,1	69,6	74,0
Postes dans les 20 plus grands établissements en 2009	72 566	17 396	20 426	6 340	7 283	34 472	51 703	32 156
								7 879

Source : RÉE non agricole, Clap, Lifi (Insee).

Annexes statistiques

Tableau synoptique des indicateurs de développement humain – Partie 1

Indicateurs	Nord-Pas-de-Calais	Arrageois	Artois-Gohelle	Avesnois	Cambrézis	Hainaut-Sambre	Lillois	Nord Littoral	Sud Littoral	Vallées et Plateaux ruraux	Espaces régionaux
Resources des ménages en 2010											
Revenu médian (euros par UC)	16 370	18 710	14 790	14 510	16 300	14 950	18 070	16 080	17 430	15 530	
1 ^{er} décile (euros par UC)	4 980	6 990	4 190	3 220	5 680	3 810	5 380	5 360	6 700	5 710	
9 ^e décile (euros par UC)	32 730	35 870	28 510	28 700	31 380	30 200	36 910	31 100	35 870	28 890	
Rapport interdécile	6,6	5,1	6,8	8,9	5,5	7,9	6,9	5,8	5,4	5,1	
1 ^{er} quartile (euros par UC)	10 119	12 422	9 000	8 609	10 561	8 879	11 119	10 200	11 565	10 219	
3 ^e quartile (euros par UC)	23 591	26 182	21 173	20 979	22 854	21 995	26 196	22 819	24 864	21 710	
Rapport interquartile	2,3	2,1	2,4	2,4	2,2	2,5	2,4	2,2	2,1	2,1	
Indice de Gini	0,38	0,35	0,36	0,38	0,35	0,38	0,38	0,36	0,38	0,34	
Part des foyers fiscaux non imposés (%)	53,0	46,3	59,4	59,6	54,5	58,0	47,5	54,0	50,1	58,3	
Source : revenus fiscaux des ménages 2010 (Insee-DGFiP).											
Exposition à la pauvreté en 2011, pendant la crise											
Population vivant avec un bas revenu (nombre arrondi)		23 750	131 600	31 850	33 700	158 800	256 500	136 800	112 000	9 000	
Population vivant avec un bas revenu (%)	25,6	18,5	30,0	31,0	23,5	30,2	23,3	24,5	20,1	23,7	
Population couverte par le RSA socle (nombre arrondi)		5 930	34 300	9 260	8 300	44 150	72 600	33 270	21 100	8 870	
Population couverte par le RSA socle (%)	6,4	4,4	7,8	8,4	5,3	8,4	6,1	5,7	3,4	4,4	
Population couverte par l'AAH (nombre arrondi)		3 250	14 940	4 800	4 930	20 750	30 960	14 600	18 000	5 580	
Population couverte par l'AAH (%)	3,0	2,4	3,4	4,3	3,2	4,0	2,6	2,5	2,9	2,8	
Part des allocataires CAF dont plus de 75% des ressources sont des prestations (%)	24,2	20,0	25,5	30,7	21,5	27,9	23,8	21,8	19,3	20,6	
Source : données 2011 sur les allocataires CAF et MSA, recensement de la population 2009 (Insee).											
Insertion professionnelle en 2008, avant la crise											
Taux d'emploi des 15 à 64 ans (%)	57,2	63,1	53,7	53,2	59,7	53,4	59,6	57,0	57,9	59,1	
Taux d'emploi féminin des 15 à 64 ans (%)	51,3	58,4	46,2	45,3	53,5	46,2	55,8	49,6	52,9	51,2	
Part des ménages dont la personne de référence est au chômage (%)	6,9	5,2	7,2	8,1	6,1	7,6	7,2	6,8	5,3	5,1	
Part des ménages dont la personne de référence est en emploi précaire (%)	4,7	4,2	4,3	5,0	4,6	5,1	4,9	4,6	3,8	3,5	
Source : recensement de la population 2008 (Insee).											

Tableau synoptique des indicateurs de développement humain – Partie 2

Indicateurs	Nord-Pas-de-Calais	Arrageois	Artois-Gohelle	Avesnois	Cambrésis	Hainaut-Sambre	Lillois	Nord Littoral	Sud Littoral	Vallées et Plateaux ruraux	Espaces régionaux	
											.../...	.../...
Capital humain et parcours éducatifs												
Part des personnes âgées de 15 à 59 ans, non scolarisées...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
... sans diplôme (%)	17,5	10,9	19,2	20,6	17,2	19,2	16,8	18,0	17,4	17,4	15,2	15,2
... avec un CEP, BEPC (%)	12,9	12,7	14,3	14,3	14,7	12,9	11,3	13,6	14,4	14,4	14,9	14,9
... avec un CAP, BEP (%)	28,1	28,5	31,3	31,6	31,0	30,9	22,7	30,0	28,8	28,8	33,9	33,9
... avec le baccalauréat (%)	17,3	19,7	17,3	16,9	16,9	17,1	16,9	17,8	17,8	17,8	17,5	17,5
... avec un diplôme du supérieur court (%)	13,3	15,6	11,3	10,6	12,9	11,6	15,6	12,3	14,4	14,4	12,6	12,6
... avec un diplôme du supérieur long (%)	10,8	12,5	6,5	5,9	7,3	8,2	16,8	8,3	7,8	7,8	5,8	5,8
Nombre d'élèves et étudiants de plus de 15 ans (nombre arrondi)	11 600	37 740	8 000	11 000	47 800	129 000	46 000	48 000	48 000	48 000	13 300	13 300
Part des élèves et étudiants parmi la population de 15 à 59 ans (%)	12,9	11,9	8,7	7,6	10,3	12,3	15,4	11,5	11,3	11,3	9,8	9,8
Part des personnes sans diplôme parmi les personnes âgées de 25 à 34 ans (%)	12,3	7,6	13,3	15,1	12,3	14,5	11,7	11,8	11,2	11,2	10,0	10,0
Source : recensement de la population 2008 (Insee).												
Capital humain et enjeux sanitaires												
Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants	10,8	10,1	9,3	8,6	10,7	10,3	12,5	10,1	10,5	10,5	8,8	8,8
Nombre de médecins spécialistes pour 10 000 habitants	5,1	4,3	4,5	3,0	4,3	5,1	6,2	5,1	5,9	5,9	2,0	2,0
Source : base permanente des équipements en 2012 (Insee).												

Annexes statistiques

Tableau synoptique des indicateurs relatifs aux liens et aux mobilités – Partie 1

Indicateurs	Nord-Pas-de-Calais	Arrageois	Artois-Gohelle	Avesnois	Cambrézis	Hainaut-Sambre	Lillois	Espaces régionaux			Vallées et Plateaux ruraux
								Nord Littoral	Sud Littoral	Vallees	
Population active occupée											
Population active occupée qui réside sur l'espace	1 518 777	67 795	189 960	45 098	70 930	228 937	544 080	254 348	27 564	90 066	
Répartition en % du total régional	100,0	4,5	12,5	3,0	4,7	15,1	35,8	16,7	1,8	5,9	
Population active occupée qui travaille sur l'espace	1 475 386	69 851	172 282	36 008	59 209	230 028	563 648	254 344	27 298	62 718	
Répartition en % du total régional	100,0	4,7	11,7	2,4	4,0	15,6	38,2	17,2	1,9	4,3	
Population active occupée qui réside et travaille dans le même espace	///	46 656	130 713	27 062	47 204	179 017	481 311	232 803	22 064	51 081	
Migrations résidentielles											
Immigration	286 443	18 819	35 605	11 301	17 885	42 270	96 904	30 776	8 871	24 012	
En provenance d'autres régions	109 439	5 555	8 446	3 249	5 056	14 269	52 383	12 630	3 490	4 361	
En provenance des autres espaces	///	13 264	27 159	8 052	12 829	28 001	44 521	18 146	5 381	19 651	
Émigration	353 727	18 072	45 828	13 694	17 924	56 201	124 791	47 070	8 192	21 955	
Vers les autres régions	176 722	7 398	17 443	5 389	7 944	26 285	76 369	25 555	3 629	6 710	
Vers les autres espaces	///	10 674	28 385	8 305	9 980	29 916	48 422	21 515	4 563	15 245	
Solde migratoire quinquennal pour 10 000 résidents	50	-200	-193	-3	-227	-220	-255	97	92		
Par rapport aux autres régions	-124	-176	-173	-168	-196	-196	-189	-202	-20	-106	
Par rapport aux autres espaces		174	-24	-20	165	-31	-31	-53	117	198	
Solde migratoire par rapport aux autres espaces, par âge											
De 5 à 17 ans	224	-8	98	288	10	-160	29	71	413		
De 18 à 29 ans	200	-175	-502	-30	-133	401	-450	-453	-338		
De 30 à 59 ans	217	32	91	257	-23	-162	28	177	375		
60 ans et plus	20	-26	20	32	3	-53	20	392	60		
Migrations alternantes											
Entrées d'actifs occupés											
En provenance d'autres régions	17 043	1 311	991	1 793	1 960	1 792	6 064	1 474	729	929	
En provenance des autres espaces	///	21 883	40 578	7 154	10 045	49 218	76 273	20 067	4 505	10 708	
Sorties d'actifs occupés											
Vers l'étranger	26 208	165	588	1 652	248	7 153	13 746	2 345	37	276	
Vers les autres régions	34 226	2 586	3 835	2 555	3 490	4 530	9 348	3 457	926	3 498	
Vers les autres espaces	///	18 387	54 824	13 829	19 988	38 237	39 675	15 743	4 537	35 211	
Taux de navetteurs pour 10 000 actifs occupés		328	-900	-1 649	-1 618	360	612	92	-83	-3 006	
Par rapport aux autres régions	-188	-150	-169	-216	-1 402	-120	-60	-78	-71	-285	
Par rapport aux autres espaces		516	-750	-1 480	480	673	170	-12	-12	-2 721	
Taux de navetteurs par rapport aux autres espaces, par CS											
Cadres	-624	1 142	-361	-1 755	708	-47	269	-887	-2 692		
Employés	801	-875	-1 566	-1 104	109	925	3	490	-2 812		
Ouvriers	1 890	-1 229	-1 923	-1 394	630	1 045	379	-455	-2 845		
Professions intermédiaires	-134	-777	-1 375	-1 987	645	710	129	40	-3 409		

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Tableau synoptique des indicateurs relatifs aux liens et aux mobilités – Partie 2

Indicateurs	Nord-Pas-de-Calais	Arrageois	Artois-Gohelle	Avesnois	Cambrésois	Hainaut-Sambre	Lillois	Nord Littoral	Sud Littoral	Espaces régionaux	
										Vallees	et Plateaux ruraux
Nombre d'équipements par domaine											
Commerces	17 275	676	2 225	457	885	2 488	5 914	3 077	665	888	
Enseignement	4 866	247	549	194	256	755	1 504	841	95	425	
Santé	25 288	983	3 086	739	1 180	4 141	9 365	4 002	595	1 197	
Services aux particuliers	43 384	1 803	5 304	1 409	2 067	6 463	15 521	7 069	1 186	2 562	
Sports, loisirs et culture	7 548	398	1 000	370	456	1 207	1 959	1 444	138	576	
Transports et déplacements	1 063	52	106	46	27	137	438	201	18	38	
Total	99 424	4 159	12 270	3 215	4 871	15 191	34 701	16 634	2 697	5 686	
Densité d'équipements par domaine											
Commerces	42,9	42,3	40,9	34,7	47,9	38,0	43,5	45,4	89,7	37,0	
Enseignement	12,1	15,5	10,1	14,7	13,9	11,5	11,1	12,4	12,8	17,7	
Santé	62,8	61,5	56,8	56,1	63,9	63,2	69,0	59,1	80,3	49,9	
Services aux particuliers	107,8	112,8	97,6	106,9	111,9	98,7	114,3	104,3	160,0	106,7	
Sports, loisirs et culture	18,8	24,9	18,4	28,1	24,7	18,4	14,4	21,3	18,6	24,0	
Transports et déplacements	2,6	3,3	2,0	3,5	1,5	2,1	3,2	3,0	2,4	1,6	
Nombre d'équipements de la gamme supérieure par domaine											
Commerces	292	11	27	3	11	32	87	89	23	9	
Enseignement	974	47	75	26	32	149	450	147	16	32	
Santé	4 791	188	540	122	181	925	1 807	736	118	174	
Services aux particuliers	836	34	113	17	32	159	326	136	8	11	
Sports, loisirs et culture	188	5	27	8	5	20	69	42	11	1	
Transports et déplacements	209	16	23	17	8	27	61	31	6	20	
Total	7 290	301	805	193	269	1 312	2 800	1 181	182	247	
Densité d'équipements de la gamme supérieure par domaine											
Commerces	0,7	0,7	0,5	0,2	0,6	0,5	0,6	1,3	3,1	0,4	
Enseignement	2,4	2,9	1,4	2,0	1,7	2,3	3,3	2,2	2,2	1,3	
Santé	11,9	11,8	9,9	9,3	9,8	14,1	13,3	10,9	15,9	7,2	
Services aux particuliers	2,1	2,1	2,1	1,3	1,7	2,4	2,4	2,0	1,1	0,5	
Sports, loisirs et culture	0,5	0,3	0,5	0,6	0,3	0,3	0,5	0,6	1,5	0,0	
Transports et déplacements	0,5	1,0	0,4	1,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,8	0,8	

Remarque : dans le manuel thématique et les fiches territoriales, les équipements de la gamme supérieure ont fait l'objet d'une sélection, sur un périmètre restreint dit de la gamme supérieure "ajustée"

Source : base permanente des équipements (Insee).

Insee Dossier

La géographie régionale se compose d'une pluralité d'espaces, qui interagissent et sont interdépendants. Engagés dans une démarche partenariale d'observation, le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, la Préfecture de région et l'Insee ont étudié, selon une échelle intermédiaire entre la région et les zonages de projet, les dynamiques des « espaces régionaux » sous le prisme de leurs perspectives démographiques, de leurs polarités économiques, de leur développement humain, de leur type de gouvernance, de leur connectivité. Cet examen a abouti à la mise en exergue de neuf espaces, dont les contours sont délibérément imprécis : les logiques territoriales dépassent en effet les frontières de toute nature et présentent, selon les dimensions observées, des débordements d'un espace à l'autre, voire des tensions.

Au sein de cette démarche d'observation, la présente étude se consacre à l'établissement d'un diagnostic sur les modalités d'organisation et de développement de chacun des espaces régionaux. Elle se compose, d'une part, de manuels thématiques (volet 1) présentant les éléments de méthodes et les modules d'analyse, d'autre part, de fascicules établis espace par espace (volet 2), avec un examen détaillé des enjeux, en apportant des éclairages sur la démographie, l'économie, le développement humain et les mobilités. Elle comporte un socle statistique homogène et commun à tous les espaces étudiés, complété par des focus permettant de questionner des spécificités propres à chaque espace.

Le regard porté sur la géographie régionale reflète la volonté des acteurs régionaux de proposer, aux côtés des travaux d'expertise menés par les ingénieries des territoires, des clés complémentaires de questionnement à même de reconnaître les particularités des espaces et d'aider à construire un développement partagé. Les analyses mettent ainsi en exergue l'importance des relations prenant place entre les différentes composantes territoriales du Nord-Pas-de-Calais, dont l'avenir démographique, économique et social se dessine d'un même mouvement.

ISSN en cours
ISBN 978-2-11-052365-5
Décembre 2014



Adresse

Insee Nord-Pas-de-Calais
130 Avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 - 59034 Lille cedex
Tél : 03 20 62 86 29 - Télécopie : 03 20 62 86 00



www.insee.fr

L'information disponible 24h sur 24



RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS

PRIX

15 €

Code Sage : ID021420

ISBN 978-2-11-052365-5



9 782110 523655